

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

1	Les honoraires doivent être réglés en totalité par le patient aux praticiensle médecin libéral ne doit pas devenir le salarié de la caisse.....je crois que c est déjà trop tard....
2	Une grève de la télétransmission ne sera plus possible, si le tiers payant est généralisé, car la Sécu nous tiendra en otage pour le paiement rubis sur l'ongle.
3	Ce qui est gratuit ne vaut rien
4	PRIMES A LA PERFORMANCE MAJORATION C DES PLUS DE 85 ANS PRIME PATIENTELE PRIME ALDPLUS TIERS PAYANT EGAL NATIONALISATION COMPLETE DE NOTRE EXERCICE
5	Le dans la situation actuelle le praticien est seul responsable sur ses revenus des nombreuses imperfections du système. Réponse d'un responsable à ce sujet lors d'une réunion publique : " Oui mais avec le tiers payant il est facile de se refaire " Ce n'est pas acceptable. Cette anecdote est révélatrice du climat délétère engendré par le tiers payant dans les relations entretenues entre les praticiens et les organismes payeurs .
6	Je ne veux pas être salariée de la sécu
7	Accepter le TP si: 1/ paiement immédiat avec 0 souci 2/ négociation annuelle des prestations, si non la variable d'ajustement à l'inflation est le médecin.
8	aucun intérêt
9	Sécurisation du tiers payant, payé automatiquement. Tiers payant, si erreur de parcours, pas MT, c'est le médecin qui est sanctionné ! Il ne touche qu'une part congrue du tiers payant sécu !!!!!
10	Démagogie totale et populisme anti-médecin
11	Il n'est pas question de gérer nous même la part mutuelle. Garantie de paiement (même en l'absence de droits: à gérer par la caisse)
12	La Medecine Libérale c'est le paiement à l'acte. "Comme tu paies ton pain tu paies ton Médecin".Le tiers payant c'est la démission du médecin...
13	POUVEZ PAS FAIRE UNE PHRASE ENCORE PLUS COMPLIQUÉE?????
14	Pourquoi un guichet unique et crée une usine a gaz de plus ... Le système fonctionne très bien (avec peu d'impayés malgré tout ...) actuelement ... Et soyons franc : les impayés sont largement inférieurs à la part des actes gratuits pratiqués avant le TP ... Du moins pour ma part .
15	pour que ça marche il faut la sécu paye l'intégralité de l'acte et secondairement se retourne vers la complémentaire de SON ASSURÉ!! et se fasse rembourser
16	Le TP dévalorise l'acte et les patients prennent de mauvaises habitudes (refus d'un règlement par chèque qui serait pourtant remboursé avant le débit, p.e....)
17	la garantie d'être payé est essentielle mais la liberté de choix aussi. Si le tiers payant généralisé passe, ce sera la goutte d'eau e trop, et je me déconventionnerai plus tôt que prévu
18	Que la caisse ne se sert pas sur les honoraire qd le patient n'a pas de medecin traitant
19	Le TP à la carte sera un concurrence déloyale de la part de ceux qui le pratiqueront systématiquement ; ce sera le seul argument des médiocres pour constituer une clientèle
20	un seul interlocuteur pour le 1/3 payant
21	le patient DOIT avoir une notion extrêmement précise des coûts engendrés par les soins qui lui sont dispensés!!!

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

22	Le tiers payant ne change rien a la relation thérapeutique, c est une représentation médicale préhistorique .il permettra même des économies en arrêtant les cotisations d appareil de cartes bancaires . Mais tous les médecins en ont ils? Nous sommes dur un débat de radins !
23	le 1/3 payant c'est la fin de la médecine de qualité et la voie ouverte aux "margoulins". La gratuité bolchevique ne me convient pas. La gabegie entrainera la mise en place de controleurs toujours en nombre insuffisant alors que le meilleur controleur c'est l'assuré social qui paye l'acte effectue
24	le tirs payant est inflationniste (cf CMU ou AME)
25	TIERS PAYANT OUI SI LES CAISSES NOUS PAYENT L INTEGRALITE DES ACTES ET RECUPERE AUPRES DZES MUTUELLES LA PARTIE COMPLEMENTAIRE ET AUPRES DES PATIENTS LES IMPAYES DUS A UNE ERREUR DE PARCOURS DE SOINS
26	vivement le tiers-payant intégral et généralisé
27	Le problème est que cela va geler pour encore longtemps nos tarifs et augmenter les dépenses de santé (comme c'est la cas avec la CMU). Il vaut mieux que les gens payent et soient immédiatement remboursés. Ce dernier système éviterait à la Caisse de nous réclamer des indus qu'elle a trop versé aux patients et que nous devons rembourser. Si le but est que les gens se fassent soigner, la Caisse s'arrange avec eux; nous ne sommes pas des percepteurs.
28	Les médecins libéraux doivent être des acteurs et des décideurs pour tout mode de paiement les concernant
29	Il n'y a jamais de liberté d'accord entre le médecin et le patient. En secteur 1, c'est le tarif sécu. En secteur 2, les patients critiquent des prix inabordables pour la plupart des bourses (salaire médian à 1675€).
30	Je veux rester maître de ma trésorerie pour ne pas subir un éventuel chantage de la Caisse.
31	Tout en sachant que la ss trouvera toujours quelques anomalies de facturation pour pour ne pas en régler certaines
32	Compte tenu de la situation socio économique, l'essentiel est tout de même que les patients ne se retrouvent pas sans soins pour des raisons purement financières
33	Ce projet est l'expression d'un populisme éhonté , digne de la dictature sous laquelle nous vivons ! Il n'y a qu'un ministre socialiste très à l'aise financièrement , pour ne pas savoir que l'argent est le nerf de la guerre et que dans l'inconscient général respect et argent son étroitement liés ! Je ne parle pas bien sûr de la relation singulière entre un Patient et son Médecin , mais de l'imaginaire collectif qui veut que malgré tout " le mieux est forcément cher" . De plus le tiers payant oblitère définitivement la possibilité pour le Praticien de faire don de son savoir à un patient qui en aurait besoin , et la possibilité pour le Patient de manifester sa reconnaissance par tout moyen à sa convenance (et là, " merci" suffit amplement!!) . Donc , surtout qu'on ne se réfère plus au Serment d'Hippocrate , qu'on ne peut pas rappeler quand il faut rétablir la permanence des soins (soit disant ...) et oublier quand il s'agit de maîtriser le corps médical , dans ce qu'il a de plus noble , c'est à dire son rapport à Celui qui souffre !

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

34	Le Tiers payant ne doit pas être rendu obligatoire en activité libérale (bien que je le pratique). Le risque premier serait d'imposer un tarif 'opposable', que rien n'assure qu'il soit juste. Compte tenu des coûts de fonctionnement qui ne peuvent que se majorer, au delà d'un certain seuil, le médecin risque de perdre son autonomie sur la qualité des soins qu'il prodigue, dont il restera le seul responsable. Si le niveau de rétribution décidé permet une autonomie et une qualité de soin, le médecin le proposera dans la majorité des cas.
35	Tout à fait d'accord
36	le TP généralisée est une proposition idéologique je n'y adhérerai pas quelques soient les obligations institutionnelles. les médecins souhaitent-ils devenir des fonctionnaires low cost qui n'auront même pas la chance de gravir de fait les échelons mais qui auront à remplir des objectifs bien ambitieux!
37	Quand le tiers payant sera généralisé chez le ruraliste, j'accepterai de la faire systématiquement !!!
38	Pas tout compris mais OK pour TP intégral si zéro temps passé à la gestion (temps maintenance et paramétrage informatique compris et pointage des relevés et ..)Semble très compliqué !! Pas très confiance dans les pouvoirs publics pour garantir simplicité + paiement. Serait prête dans qq années si ma pratique évolue à me déconventionner - où être carrément salariée!!. Marre des complications!
39	un acte gratuit est un acte qui n'a aucune valeur. Payer c'est faire un effort pour le patient, le médecin doit lui faire l'effort pour justifier ses honoraires.
40	aux yeux des gens nous ne valons que 23€(ridicule / européens) et maintenant que 6.9€ un paquet de clopes!!!! ouverture directe aux abus avec sur-demande d'actes dans nos régions sous médicalisées
41	quel respect auront les patients quand ils considéreront que le médecin est gratuit!!!
42	Tiers payant = inflation des actes
43	pas de temps à perdre à discuter de l'opportunité ou non du tiers payant = tout le monde ou personne.
44	le risque reste l'aboutissement à un médecin dépendant des caisses payeuses et des patients qui se reposeront encore plus sur lui pour être à jour dans leurs droits, comme c'est le cas avec bon nombre de CMU
45	pas très clair la proposition de la FMF..... oui au paiement intégral si guichet unique et clarté dans les remboursements.
46	Un appareil d'Etat rémunère tous les praticiens, cela s'appelle du communisme ! Allez voir les cabinets médicaux qui fonctionnent de la sorte en Pologne ... Sans compter le message délivré au patient: "la médecine: c'est GRATUIT !"
47	de toute façon la secu et msa et mutuelles sont incapables de gérer cela efficacement
48	j'insiste sur la responsabilité de consulter et de soigner
49	d'accord pour le 1/3 payant si une seule caisse de couverture sociale, le même régime pour tout le monde et le même taux de remboursement pour tous les patients....On peut rêver. Sans secrétaire c'est vraiment galère de corriger les erreurs de la caisse-il paraît que l'informatique ne se trompe pas- en matière d'impayé: je ne contrôle plus les tiers payants tellement ça me prend le chou et une dépense d'énergie feuille par feuille car la secu vous aura quand même remboursé un petit quelque chose, alors pour corriger l'erreur.....;;

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

50	Pour que ça marche bien il faut 1 TP qu'il soit généralisé 2 Une regroupement des organismes de gestion des mutuelles 3 La généralisation de la DRE 4 Une homogénéisation du fonctionnement des réimes obligatoires
51	Le ferais volontiers sur la part mutuelle si c'était sécurisé, mais vu comme je vois les pharmaciens galérer avec ça, c'est sans façon. Dans la mesure où je n'ai pas de secrétaire, je ne fais pas eb engager une juste pour faire la chasse aux impayés des organismes complémentaires.
52	CMU = 1/3 payant = 20 à 30% d'actes en plus. Quand les gens sortent de la CMU = diminution du nombre d'acte et des demandes pour les moindres bobos, car nécessité de faire une avance de frais: ils appellent quand cela est vraiment nécessaire. Si on généralise le 1/3 payant, on va provoquer une inflation des actes.
53	TP Generalisé: on devient l'otage et des caisses et des mutuelles (et de l'état et donc des politiques). "Ils" auront plus de moyens, encore, de pression sur nous, et nous encore moins sur eux (si tant est qu'on en ait encore...) De plus le malade se sentira avoir tous les droits, et je pense qu'il y aura une inflation des actes en volume, qui à terme déteindra sur la qualité de l'acte, et sur notre crédibilité. Sans compter à l'utilisation par certains de cette inflation d'actes pour dire "vous voyez, c'est les médecins qui -une fois de plus- s'en mettent plein les poches" !!!
54	Je pense que le tiers payant généralisé est une erreur, il déprécie l'acte médical qui devient alors un dû pour le patient qui peut alors en user et surtout en abuser!
55	je trouve que les patients ne prennent pas la mesure de la valeur d'une consultation. Les patients qui arrivent de médecins pratiquant le tiers payant systématiquement arrivent en terrain conquis très souvent. Je ne mérite pas ça. Par ailleurs le règlement de la consultation est parfois l'occasion pour certains patients de se rendre compte du faible montant de notre rémunération, et de temps en temps ça fait du bien de recevoir cette mesure.
56	Aucune obligation de TP généralisé, le médecin doit resté libre d'encaisser une partie de ses revenus comme il l'entend. Il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier !! La situation des infirmiers ou des kinés ne me parait pas enviable, trop dépendants des caisses, ça fait du bien de remplir un peu son portefeuille.
57	tiers payant expose aux mesures comme de Juppé qui ne voulait plus rembourser une fois le plafond dépassé
58	la dispense d'avance de frais est inéluctable et représente un vrai progrès. Le tiers - payant est un mauvais nom car 100% des actes (sauf en secteur 3) sont en tiers-payant : le payeur final n'est jamais le patient! ;-)
59	La seule façon d'être sûr qu'on est payé, c'est le relevé de compte bancaire! Je me méfierai même d'un relevé d'opération, et je contrôlerai en banque!! Il faudrait que chaque acte fasse l'objet d'UN remboursement sur le relevé bancaire, avec numéro de la facture! Certes ça restera long pour pointer, mais au moins pas de vol, et pour moi ce serait une condition.
60	Je ne comprends pas la proposition le paiement à l'acte doit être maintenu sauf accord particulier avec mes patients au seing de mon cabinet Je ne veux pas être l'otage de la CPAM et des Mutuelles ou bien alors, on est salarié, rien que salarié et je finis mes consultations à 18 heures.
61	La santé a un cout et l'utilisateur doit en prendre conscience

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

62	il est bon que les gens se souviennent que notre pratique à un cout! on voit qu'aux urgences, où les patients ne payent rien ou presque, ils viennent pour un oui ou pour un non... est-ce vraiment logique de nous rajouter ce type de problème aussi !?
63	c'est un faux problème qui en cache d'autres plus importants
64	Les soins médicaux sont de fait devenus trop chers pour beaucoup, même si en pratique ce n'est pas la consultation médicale qui pose problème (mais les dépassements d'honoraires et transports).
65	La solution de tiers payant généralisé me paraît simple à mettre en oeuvre...cf les pays qui le font déjà partout autour de nous...
66	Le patient ne doit pas penser que la médecine est gratuite, ce qui sera le cas si on généralise le 1/3 payant. (cf le 1/3 payant de pharmacie) De plus on est déjà surchargé dans nos consultations et il y a risque de voir encore plus d'abus de la part des patients
67	En tout risque sans franchise, je fais repeindre ma voiture, et avec franchise? je lave. . . .
68	IL FAUT REPREDRE NOTRE DESTIN EN MAIN ET EMPLOYER DES MOYENS DE R2VOLTE CONTRE LA DICTATURE DE LA cpam ET DES ENARQUES DE TOUT BORD
69	avec le régime local (part obligatoire à 90%) et comme je prends en compte les situations financières difficiles, ce n'est pas un grand enjeu politique que je demande 2,30 euros
70	contre le tiers payant généralisé
71	1/3 payant et hop le gaspillage va reprendre... J' ai un bobo et je vais chez mon docteur ...c'est gratuit... Alors...cool ...
72	Cette approbation pour le tiers payant ne vaut pas caution pour un paiement à l'acte. Il y a d'autres solutions.
73	actuellement avec les gens qui ont la CMU C il est difficile d'être payé par les innombrables mutuelles avec gestion séparée, le tiers payant n'est réalisable que si la gestion est unique. Les gens payent la part mutuelle, et c'est sans problème.
74	je suis contre le tp généralisé. il va nous mettre sous la coupe des mutuelles nos honoraires vont être bloqués avez vous compris les manoeuvres et la collusion mutuelle et politique? je ne veux en aucun cas être en réseau avec les mutuelles. quand je fais un tiers payant à des patients dans le besoin je le fais que sur la part AMO, ils peuvent régler 6,90 euros.
75	Je suis contre le tiers payant en dehors des situations obligatoires car le TP donne l'illusion au patient que les soins sont gratuits. Les patients consomment alors la santé sans se poser la question du coût et c'est dramatique. Les médecins et les professions paramédicales sont considérés comme de vulgaires prestataires de soins avec obligation de résultats et ce résultat doit être obtenu immédiatement! Si on généralise le TP ce sera encore pire.
76	23 euros: c'est le tarif d'un coiffeur, pas celui d'un médecin. faire du tiers payant m'éviterait la honte de demander des honoraires qui ne sont pas en rapport avec la réalité de ma prestation.
77	Tiers payant = service minimum = 1 motif de consultation = consultations de 10 mn au lieu de 15 mn = 6 consultations à l'heure au lieu de 4 = 138 € de l'heure au lieu de 92 € = Merci Marisol ! Le nivellement par le bas est l'apanage des socialistes. A con, con et demi !

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

78	Tout cela me parait bien compliqué et me semble pourvoyeur de plus de consultations de la part de patients qui sont souvent déjà les plus consultants! Cela n'aidera pas mais patients qui ont un recul évident avec la médecine de par la peur qu'on leur trouve une maladie , qu'on les rouspète... Mais qui va vérifier tous mes paiements que je ne vérifie déjà pas car je fais confiance et que je préfère m'occuper de mes enfants plutôt que de tout contrôler!
79	Peut-etre garder un brin de liberal(utopie.....)
80	OK pour 1/3 payant intégral si fiable et simple à gérer car l'absence de 1/3 payant est un frein à l'accès aux soins pour certains patients. OK pour changer de ministre mais pas à cause de sa proposition de 1/3 payant mais plutôt pour la gestion du "sunshine act"
81	le secrétariat va être indispensable pour gérer les paiements. Bientôt, l'Etat pourra imposer un salaire contrôlé aux médecins: adieu la médecine libérale !
82	le tiers payant c'est inflationniste, et ce n'est plus reconnaître le médecin .si le tiers payant est institué , le médecin deviendra un vulgaire prestataire de service "gratuit".installé depuis 31 ans je pourrais longuement parler de cette dérive de culpabilisation orchestrée du respect du Médecin "trop cher payé".
83	Le tout gratuit est absurde à mes yeux.
84	attention: tiers payant généralisé = médecin "salaarié" à la merci des caisses d'assurance maladie et risque de perte d'indépendance
85	Contrairement à ce que l'on entend il est évident que la génération du tiers payant aboutira à une augmentation du nombre de consultations. Pour la grande majorité des gens ce qu'ils ne payent pas n'a pas de valeur. Le message que cette mesure adresse à la population est catastrophique et participe de la dévalorisation de la profession médicale à laquelle notre ministre semble très attachée.
86	Le Tiers Payant est une galère pour ceux qui du fait de leur spécialité y sont contraints (chirurgiens anesthésistes etc..) Seule les consultation sont réglées par le patient (sauf CMU at etc)Les système d'information et de communications avec les caisses et les mutuelles ne sont pas au niveau pour permettre une généralisation de cette mesure qui relève de l'enfumage et de la démagogie de la part d'un gouvernement qui bat des records d'impopularité.
87	Toutes les réformes instrumentalisent et dénigrent l'importance du travail du médecin généraliste- Les patients ne savent pas se que libéral veut dire et s'en foutent(C'est normal)
88	Il me parait dangereux que les patients ne paient plus les consultations; le "tout gratuit" risque d'entraîner une surconsommation des soins., et dévalorise notre travail.
89	Je souhaiterais quitter le statut libéral et devenir salarié de la CPAM, puisque que c'est un chemin d'assujettissement que l'on prend, au moins les choses seraient claires, et on auraient les avantages des salariés !!!
90	Il faut revoir le système de la carte vitale: Système obsolète, trop lent Trop d'erreurs toujours à notre détriment Trop de travail derrière pour récupérer les impayés. Cartes vitales perdues, oubliées, pas à jour, pas envoyées par la sécu, etc etc , au bout du compte, l'acte est fait et le médecin n'est pas payé et a systématiquement les 6,9 euro dans le fion!
91	Je suis pour une fonctionnarisation officielle de la médecine ce qui permettrait de limiter les consultations inutiles, à partir du moment ou le salaire serait acceptable et ne serait indexé ni sur l'activité ni sur le nombre de patients (capitation)

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

92	mais qu'en sera-t-il du comportement des patients et du déficit de l'assurance maladie si cette pratique entre en vigueur?
93	il ya des situations ou le tiers payant peut s'avérer intéressant : suivi chronique fin de vie consultations à répétition précarité urgences psychiatriques HDT urgences vitales.
94	Je pense que cela deresponsabilise les patients , qui ont l'impression que tout est gratuit et donc du , mais personnellement ce sera plus facile d'appliquer les tarifs , exemple le cheque ne sera pas deja rempli a 23 qd je fais un frottis ...
95	chaque acte de santé a un cout que les patients oublie quand ils ne paient plus. Payer sa consultation est un acte citoyen fondateur. C'est aussi perdre un eventuel moyen de contestation ou de pression sur la SS
96	Il ne faut pas rêver! Nous ne pourrons pas contrôler les impayés ,ni les réclamer faite de temps, donc c'est nous qui seront perdants en définitive.de plus si le fait de ne pas payer est un plus pour certains patients (jeunes de moins de 25 ans,...) cela va donner aux patients l'impression que la santé n'a pas de coût et ils risquent de venir au moindre bobo, ce qui surchargera d'avantage nos consultations....
97	ce n'est pas avancer les frais qui pose problème, patients et médecins s'arrangent depuis toujours... c'est le désaccord entre les paiement de l'acte : le C non en accord avec la prestation (qualité et temps passé) d'ou de plus en plus de DE... et les patients non remboursés de ces DE. revalorisation de C est la solution
98	certaines médecins font du dumping avec le tiers payant systematique et après râlent sur les problèmes de remboursement
99	a moi de juger le besoin
100	Ah bon ? Le tiers payant doit actuellement être exceptionnel ??? Comment on fait avec les patients qui ne peuvent pas payer ???
101	c'est effectivement un rêve
102	Je suis contre le 1/3 payant systématique cela dévalorise notre profession, même le coiffeur est payé (et mieux que nous). Au pire s'il faut discuter et faire des concession alors votre proposition la FMF est acceptable
103	Refus catégorique et définitif d'être pris en otage par un gouvernement haineux, par l'intermédiaire de mutuelles grasses et obscures quant à leur comptabilité.
104	Le tiers payant généralisé sera inflationniste sur le plan des consultations inutiles des patients et sur le plan financier. C'en sera fini de la liberté du médecin, qui passera sous la tutelle absolue de la SS.
105	je ne comprends pas la proposition de la FMF
106	etant en secteur 2 je ne peux accepter le TP que pour les actes pour lesquels je ne prends pas de dépassements
107	A part les personnes défavorisées tous patients devraient savoir combien coute une consultation mais aussi leur traitement.
108	Voir plus haut
109	aucune obligation de légiférer, à voir entre le médecin et son patient
110	doute sur inflation de soins avec le 1/23P ??
111	Votre rêve idéal n'est qu'une vue de l'esprit , en pratique le tiers payant intégral est ingérable et mène à la ruine de la médecine libérale
112	je suis pour la revalorisation des actes
113	je ne veux pas passer de temps à vérifier si tous mes patients sont à jour avec leur mutuelle et réclamer les honoraires
114	les demandez de 1/3 payant augmentent , faute de tresorerie des patients Autant avoir un système qui marche, mais non obligatoire

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

115	Tout travail mérite salaire et il devrait comporter un minimum de règlement (50 Cts par ex). Plus on assiste la population plus le nombre d'Actes inutiles augmente, plus le coût de la santé augmente
116	accors entre le médecin et le patient au cas par cas mais de TP systématique, inflationniste pour la sécu par déresponsabilisation du patient (tout gratuit) ET du médecin (passage de cartes pour des actes qui n'en sont pas)
117	Une fois qu'on est au tiers payant on fait comment pour faire grève et augmenter les tarifs? voir les grèves en 2003 et le "putch" pour le C20 et le V30
118	le tiers payant intégral va nous rendre complètement dépendant du bon vouloir des Caisses et nous retirer le peu de liberté qu'il nous reste
119	Je pense que le tiers payant intégral serait une main mise complète des caisses sur notre activité
120	Je suis contre "le tiers payant obligatoire" je pense que certains patients (particulièrement respectueux et ou reconnaissants) tiennent à régler leurs consultations. Je suis contre car cela diminue la valeur symbolique de l'acte. Je suis pour quand les personnes se trouvent réellement en situation sociale difficile et ne peuvent pas avoir recours à une consultation médicale si elle n'est pas gratuite.
121	c'est la seule façon de responsabiliser, de façon symbolique, les patients
122	s'il y a tiers payant, il n'y aura plus de passage direct d'argent entre le patient et le système de soins! OU LA SECU POURRA-T-ELLE RECUPERER SES FRANCHISES??? il y aura au moins un avantage, les patients ne pourront plus dire "la sécu ne me rembourse pas vos consultations"
123	je ne fais pas confiance aux caisses et encore moins au mutuelles qui oublient fréquemment une partie des remboursements, ou nous appliquent des retenues(pour absence de médecin traitant par exemple)
124	je fais partie de ceux qui craignent une hyperconsommation des soins en cas de tiers payant généralisé, en tous cas pour certains patients qui dès qu'ils sont en accident de travail s'en donnent à coeur joie et embolisent le cabinet pour des motifs pas toujours légitimes!
125	Ceci est ingérable, invérifiable il va falloir payer quelqu'un pour faire les vérifications... où ne revoir jamais les sommes indues... Encore une mesure qui déresponsabilise le consommateur et la main mise du gouvernement Dans ce cas c'est tout ou rien
126	Je suis opposé au tiers payant qui en pratique me fait perdre de l'argent (impayés, problèmes de parcours de soin) et du temps : qd j'arrive par exception à faire un vague contrôle)
127	le tiers payant est déjà pratiqué pour le medecin généraliste pour ses patients nécessiteux, notre chère ministre fait de la com et enfonce des portes ouvertes . Dire que les patients n'ont pas 6,90(part mutuelle) euros pour aller au médecin se faire soigner c'est de la démagogie... le 1/3 payant intégral dévalorise encore + l'acte du généraliste vraiment sous payé a 23 euros , de plus celui çï est pieds et mains lié aux caisses et n'a plus aucun moyen de pression pour demander une revalorisation de l'acte et pour moi c'est ça le plus urgent !
128	EXCUSEZ MOI je crois avoir oublié de répondre aux deux questions ci-dessous en envoyant à l'instant mon mail merci de compléter
129	combien cela coutera à la société ? a quoi cela sert il ? vu le système existant

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

130	comment dévaloriser le soin médical? en ne faisant pas prendre conscience aux gens du coût !!! combien de cmu je vois en garde régulées, à trois fois le prix d'une consultation !!! la visibilité des remboursements des tiers payants n'ai pas encore très clair pour moi, s'il y a une erreur, j'endosse les complications et la perte de temps. big brother ... je crois que nous avons oublié que nous étions étiquetés libéraux !!!
131	Je suis CONTRE le tiers payant J ai une experience des systemes pratiques dans d autres pays europeens C est un desastre pour les revenus des medecins Quand au dpc il est devenu obligatoire les medecins doivent payer pour les valider et un conventionnement selectif a ete mis en place C est tres tres tres dangereux pour la profession
132	Les difficultés techniques sont les obstacles les plus importants et aussi les plus méconnues de nos gouvernants et des médias.
133	Tiers payant pour les situations obligations et pas dans les autres cas. Il faut que les patients continuent de faire l'avance de frais, sinon ils perdront la notion de l'argent déboursé par la sécu, et le trou à la sécu va encore se creuser. Ça a été une erreur de le faire en pharmacie, les gens ne font plus attention à leurs médicaments ou vaccins, car c'est "gratuit"...
134	Comment pourrait on faire confiance aux caisses pour un règlement aux médecins en cas de tiers payant généralisé ? Il leur suffira de dire que les caisses sont vides et de cesser tout versement ! Qui nous soutiendra ????
135	Le patient paye donc il respecte, s'il ne paie pas il ne respecte pas. Sinon bien sûr aider les patients dans une mauvaise passe...
136	le tiers payant doit rester possible, et ne jamais devenir obligatoire.
137	Si on pose la question à nos amis pharmaciens, si tout le monde faisait comme vous reviendriez vous en arrière sur le tiers payant ? Beaucoup me disent OUI. Et beaucoup me disent ne passez pas au tiers payant, sauf si vous voulez passer du temps libre à récupérer vos impayés, en appelant 2 à 3 caisses par semaine. Alors non merci, si la profession trouve qu'elle passe trop de temps à "faire du papier" le tiers payant est une mauvaise idée.
138	La pseudo gratuite va augmenter le nb de cs et dévaloriser l'acte médical qui pour le patient sera gratuit alors qu'il paie leur plombier leur avocat leur electricien
139	euh je n'ai pas tout compris ce qui est écrit ci dessus je fais déjà 80% de tiers payant cela ne me dérange pas d'être réglé sur mon compte Mme Touraine devrait proposer des réformes qu'elle est certaine de pouvoir appliquer : cela suppose un seul vecteur de règlement, la CSV et la fin des bouts de papier mutuelle, et donc l'harmonisation du vecteur à tous les régimes, (bon courage, sur le plan informatique)
140	Comment les caisses comptent elles récupérer 1€ sur chaque consultation? Très mauvais signal envoyé aux assurés pour qui tout est gratuit.
141	oui pour le 1/3 payant à condition d'être sûr d'être payé et de ne pas avoir à plonger sa tête dans les comptes. Après il ne faut se leurrer, ça ne change pas grand chose à notre liberté puisque ça fait belle lurette que notre profession n'a plus rien de libre ni de libérale en dehors de la fiscalité...donc si ça peut simplifier notre compte et nous éviter de pleurer pour que le patient daigne nous payer 6.9 euros, je prends...
142	gros doute sur la garantie d'un paiement intégral et comment trouver le temps de gérer les erreurs tiers payants (patients pas à jour, erreur médecin traitant (nombreux sont les patients qui ne savent plus avec qui ils ont signé et contact internet Ameli pro chronophage !): faire appel à un service spécialisé ? à quel coût ?

143	Le risque c'est Mr Caniard et les mutuelles qui vont se développer. Proposons aux malades des facilités d'encaissements (différons l'encaissement de chèque), mais ne nous ligotons pas les pieds et les mains. Au prétexte d'aider les patients, les mutuelles veulent/vont faire conventionnement individuel (sur le montant des honoraires) et nous "ranger" dans les filières/réseaux de soins.
144	J'en ai marre d'être pénalisée quand je fais le tiers payant et que le patient n'a pas déclaré de médecin traitant. Je ne vois pas pourquoi c'est moi qu'on pénalise. Ca me semble une brimade de plus.
145	Je n'ai pas envie de rendre la monnaie de 6.9 € sur un billet de 20 ou même de 10 !
146	que de sommes disparue dans des soi disant tiers payant ou mal remboursé si le patient ne nous a pas déclaré comme médecin traitant C'est une vaste fumisterie démagogique ! Tous dans la rue !
147	1/3 PAYANT = DÉRESPONSABILISATION COMPLÈTE DES PATIENTS = exercice de premier recourt impossible
148	Plutôt pour le 1/3 payant; Personnellement tout les "petits actes" faits en plus seront désormais comptés ca compensera l'administratif.
149	On déresponsabilise totalement le patient. Un Médecin automatiquement gratuit est une médecin automatiquement déconsidéré .
150	Liberté de choix pour chacun
151	je suis CONTRE le tiers payant qui ne nous donne aucune visibilité et décrédibilise l'acte et déresponsabilise le patient. ceux qui ne nous payent pas vont chez l'ostéopathe et fument 5€/j de clopes ou autres....
152	tiers payant systématique
153	on ne peut contraindre à mon sens un Médecin à accepter le 1/3 payant , notamment dans certaines situations d'abus de la part du patient , une manière de lui montrer que ses demandes parfois sont peu justifiées et que donc au moins il doit faire l'avance de frais
154	si je dis qu'il ne faut pas changer de ministre ce n'est pas que j'approuve l'action de Marisol mais c'est car je pense qu'un autre ministre de ce gouvernement aurait autant de démagogie qu'elle donc sans intérêt
155	A La Réunion nous avons été trop gentils et les caisses, à part la CGSS, en profite, avec autant de plaisir qu'elle pense que nous ne méritons pas nos honoraires.
156	la généralisation du 1/3 payant c'est la fin de la médecine libérale. nous devenons salariés des caisses.
157	tiers payants uniquement pour les démunis ne relevant pas de la cmu
158	voir commentaires plus haut
159	Les caisses sont tellement tatillonnes. Le médecin aura forcément des impayés Non à la multiplication des actes non réglés !
160	j'ai quitté la FMF a cause de la cacophonie qui règne en ses rangs sur ce sujet comme sur d'autres
161	Avec le tiers payant, le malade ne paye rien ou presque rien et le médecin ne vaut rien ou presque rien.
162	Le jour ou la consultation sera à 50 euros c'est à dire le jour ou elle aura sa vraie valeur, dans la mesure où cela commence à faire une somme importante pour certains ménages, je ferais bien évidemment le tiers payant pour faciliter l'accès aux soins... A l'heure actuelle cette mesure est démagogique et inutile.
163	Payer un médecin 23 euros, il n'y a pas de quoi pleurer dans les chaumières, d'autant que les patients sont remboursés 3 jours plus tard!! Qu'on cesse de nous ennuyer avec l'administratif!!

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

164	en 1/3 payant la consultation sera perçue comme gratuite. IL y aura donc une dévalorisation réciproque de l'acte médical
165	On voit bien que le démantèlement de la médecine libérale est toujours bien en route!!!
166	le tiers payant va beaucoup compliquer notre comptabilité et nous aurons de multiples interlocuteurs mutuelles que nous aurons du mal à faire payer....
167	ne rêvons pas et attention à l'étatisation progressive de la médecine et à la fonctionnarisation du médecin qui perd ses libertés sans aucun des avantages des fonctionnaires français un Etat qui devient parental nous infantilise et nous rend dépendant nous supprimons nos libertés et nous complique en administratif honnêteux
168	Le problème N°1 me semble ailleurs, ne vous en déplaise: la revalorisation des tarifs du secteur 1 est indispensable. Mes charges augmentent bien plus que l'inflation officielle, mes revenus bruts restent stables, car je refuse de travailler encore plus. La marge bénéficiaire baisse inexorablement, avec ou sans tiers payant. Quel syndicat militera un jour pour la convergence puis la fusion des secteurs 1, 2 et optionnel et pour qu'à temps de travail égal nous ayons tous un revenu net égal ? Combien de médecins exerçant en secteur 2 seraient d'accord ? Nous entretenons nous-mêmes les privilèges de certains d'entre nous, quelque soit le ministre. Si déjà "on fait un rêve"...
169	Le tiers payant va faire augmenter la consommation médicale
170	C'est le "garanti" de cette phrase qui mérite précision. Comment garantir et par qui ? Comment contrôler l'honnêteté des règlements ? Ce n'est déjà pas le cas avec la Sécurité !! Et contrôler acte par acte + engager des contentieux qui ne manqueront pas... Impossible !
171	l'asv étant le moyen de nous tenir en laisse et que celle ci est condamnée à disparaître en 2015-2016 ne serait ce pas un nouveau moyen de tenir en laisse nous médecins libéraux de nous proposer ce genre de paiement ?
172	depuis que j'exerce, j'ai vu toutes les réformes suivies d'un élargissement du fameux trou de la sécu... et ils creusaient... shadoks misérables. il en sera ainsi de celle là. Je ne suis pas partisan de rendre les gens plus dépendants qu'ils ne le sont déjà, bien au contraire. Or toutes les mesures dites de réforme en viennent à accroître le maternage (assistance) dont beaucoup ne sont jamais sortis depuis leur naissance.
173	Payer un service en euros ou en service rendu, voilà qui ne peut que faire du bien. c'est une pratique inflationniste et chronophage pour le médecin.
174	2ème COMMENTAIRE à l'époque de la mise en place du tiers payant j'étais secrétaire général d'un des syndicats départementaux de La Réunion et à la remarque : cela va entraîner une explosion de la consommation, le directeur de la CGSS a répondu cela correspondra au rattrapage lié au manque de moyens. Ainsi vous pourrez rattraper car GRATUIT + GRATUIT + GRATUIT = MOINS CHERS
175	Je ne suis pas d'accord avec le tiers payant généralisé car nous serions complètement (et définitivement) à la merci de la CPAM. Si j'avais voulu être salarié ou avoir un employeur je n'aurais pas fait de la médecine générale en ville
176	cette proposition va insérer un peu plus de loi et d'exceptions dans un système qui sera déjà compliqué. C'est un bon système pour ralentir la mise en place du TPG. Donc je suis contre,, CQFD

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

177	J'accepte le tiers payant pour les patients ayant de problèmes financiers et je le pratique déjà pour nombre d'entre eux hors CMU (que j'accepte bien entendu en tiers payant) mais je ne vois pas en quoi la plupart des patients qui peuvent payer à l'acte ne paieraient pas. Ca fait partie du contrat quant aux économies supposées avec un tel système ce sera évidemment l'inverse. Cette proposition de loi pue la démagogie à plein nez et fait partie du "rêve socialiste" où tout serait idéalement gratuit.
178	aucune obligation de tiers payant
179	j'ai fait une fmc en novembre 2012 , l'OGC me dit que mon dossier est en cours de paiement ...la secu étant déficitaire elle va faire la même chose ! attendre l'équilibre de son budget pour nous régler ...à moins d'être imbécile, qui peut fait des "credits " à un déficitaire ?
180	En payant le tiers payant , le patient n'aura plus aucune notion du prix d'une consultation et cela entrainera obligatoirement une surconsommation médicale inutile
181	1/3 payant = galère administrative pour les médecins généralistes qui ont autre chose à faire qu'à pointer des retours. De plus, en cas de panne informatique on fait comment ?
182	en dehors des obligations actuelles (CMU, AT, MP..) il faut que le médecin soit d'accord. donc pas d'obligation mais liberté de proposer le 1/3 payant ou pas et ce n'est en aucune façon le patient qui décide.
183	C'est ce que je fais déjà
184	Le modèle allemand est le plus recommandable. Est-ce que parce que notre voisin a appliqué des réformettes pour équilibrer ses comptes sociaux ? Non ! Il est construit depuis BISMARCK bien autre que le nôtre et nous depuis 1945, eux par une droite libérale, nous par les amis de Maurice THOREZ. Comment à l'Ouest du Rhin, la Sécu peut-elle accuser un déficit de 17,4 milliards d'euros en 2011, alors qu'à l'Est de ce fleuve, les régimes ont un excédent de 13,8 milliards ? Parlons-en des régimes. Il en existe plusieurs, des caisses en compétition, voire en concurrence, chez les allemands, pas chez nous où règne le monopole soviétique. Or il existe bien plus de médecins chez eux que chez nous et ils sont bien mieux payés, le double, selon ma comparaison personnelle de couple franco-allemand : elle médecin allemand moi médecin français, elle ophtalmo, moi urologue. Est-ce que la Direction du Trésor est qualifiée pour parler de médecine, Non ! Avant de parler des mesurette prises ou pas prises à l'Est et à l'Ouest, il conviendrait d'abord de voir sur quelles bases le parcours des soins existe de part et d'autre du RHIN. C'est la manière dont les médecins libéraux
185	Le médecin est puissant si le syndicat et l'Ordre sont puissants : à eux de se débrouiller (j'allais dire se démerder) dans ce sens .
186	PAS D'AUTOMATICITE DU 1/3-PAYANT. C'EST LA PORTE OUVERTE A LA DISPARITION DE LA MEDECINE LIBERALE (ENTRE AUTRE).
187	Valorisation de démarche de voir un médecin généraliste.
188	la question en cas de 1/3 payant est la suivante; quid de l'euro non remboursé. Où la caisse va t'elle se servir...
189	la FMF retrouve là ses vieux démons....moi qui pensait qu' il était possible que l' apport d' ex-généralistes transfuges de MGF allait la modifier.
190	- secteur socialement plutôt privilégié=> tiers payant = larbin avec des patients habillés avec des vêtements de marque, iphone, ski....médecin "gratuit" ?? ce qui ne coûte rien ne vaut rien
191	ok su guichet unique mais je crois qu'on rêve là...
192	Si je suis payé uniquement par la caisse, je veux les avantages du salariat. Médecine à l' anglaise, certe, mais non déguisée, avec les avantages que cela représente pour le medecin !

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

193	je pense que des soins "trop gratuits" seront encore plus dévalorisés, les patients doivent connaître les sommes dépensées et être responsabilisés.
194	Le pb est que les caisses deviendraient de facto notre employeur. Et qu'elles sauront en jouer...(.pas d'illusion à se faire)
195	je pense que - il faut que les caisses et mutuelles devraient régler la consultation et se retourner contre le patient en cas de droits non à jour et pas refuser le paiement et laisser le médecin se débrouiller avec le patient pour se faire payer. éventuellement une majoration de quelques centimes par FSE pour couvrir les frais (contrôle des paiements par secrétaire : 1 heure par jour au moins actuellement) - un guichet unique pour toutes les caisses et toutes les mutuelles avec accès internet par exemple des paiements et rejets éventuels
196	je suis pour le tiers payant chaque fois que le patient le souhaite
197	Tiers payant = gratuité. Ce qui est gratuit n'a pas de valeur. Donc le con qui fait des actes sans valeur n'a guère de considération de ses patients, non ?
198	je ne veux pas faire plus de comptabilité que maintenant , les erreurs sont déjà nombreuses , je ne réclame pas car trop chronophage + colère assurée !
199	En général celui qui "paie" impose ses vues sur ce qu'il entend par "exercice de la médecine". Lorsque le patient me rémunère puis se fait rembourser, je considère que je garde la liberté de décision. Lorsque j'attendrai le virement de la "sécu" et que celle-ci me fera lanterner parce que: pas assez de génériques, trop de transport, trop de biologie, je serai le médecin de la sécu et plus celui de mon patient. Celui qui paie commande ! La sécu est une assurance. Comme toutes les assurances elle peut proposer la dispense d'avance des frais, mais en général , après, on n'a plus trop le choix du "garagiste".
200	Paiement intégral garanti: nous ne sommes pas les assureurs, à eux de gérer leur propre incompétence.
201	gratuit=nul
202	qu'on supprime les 1 euros par acte et les 50 cts par boîte et alors l'accès aux soins sera facilité
203	Le tiers-payant doit rester un choix du médecin, mais surtout le paiement intégral DOIT être garanti sur un guichet unique , sans tracasseries. Le nombre de Week-end passés à pointer les écritures et rapprochements bancaires, les courriers adressés le lundi matin aux Mutuelles, les sommes demandées (par part de 6,90 x nombre de fois atteignant pour certaines fois cumulés jusqu'à 1000 - 1200 €) est impressionnant. Sans compter le concertateur qui revoie la balle sur la Mutuelle du patient !...
204	risque de dévalorisation encore plus de l'acte médical
205	Surtout pas d'OBLIGATION = perçue comme un droit par le patient, particulièrement les patients indécis.
206	A l'avant dernière question , j' ai répondu oui pour les actes à 100 % et non pour les actes non à 100 %, parce qu' il est bien entendu que ce n'est qu' un rêve

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

207	la pression de la publicité faite autour de la généralisation du tiers payant ne permettra pas de garantir la liberté du médecin d'accepter ou de refuser le tiers payant. En effet, le patient aura tendance à réclamer, dans la majorité des cas, le tiers payant. Ce problème sera d'autant plus accentué que la crise économique dans notre pays va s'aggraver. Je pense que d'une certaine manière, les pouvoirs publics, profitent de la crise pour mettre en place un tiers payant généralisé. Dès lors la médecine libérale n'existera plus, car le médecin ne perçoit plus directement les honoraires. Bien que la loi défini les tiers payants comme la propriété de celui qui a effectué l'acte, on voit bien que déjà la sécurité sociale se comporte comme propriétaire des paiements qu'elle effectue aux médecins. Je n'imagine même pas ce que cela peut donner avec des assureurs privés, sachant que c'est déjà difficile de se faire payer les accidents du travail par ceux ci ! Le tiers payant dévalorise l'acte médical, laissant à penser qu'il est gratuit. De plus nous risquons d'avoir une multiplication de consultations pour des motifs de convenance Enfin si la médecine se
208	D'accord pour le tiers payant si je suis payé par un guichet unique sans avoir à vérifier la situation de l'assuré pour sa complémentaire.
209	si je travaille en libéral c'est parce que j'avais espéré être libre
210	1/3 payant uniquement sur la part obligatoire, pourquoi pas?
211	Le tiers payant sera accompagné d'une augmentation du nombre des consultations qui ne va pas arranger le trou de la sécu. D'un autre coté si le patient n'est pas lié financièrement au médecin, personnellement je me sentirais plus libre d'abstentions thérapeutiques lors de pathologies bénignes. D'autre part peut-etre moins de bobologie aterrirait aux urgences si le patient n'avait pas à avancer d'argent chez le médecin généraliste.
212	Il est impossible que le ménage soit fait chez les complémentaires ... trop de caisses parfois anecdotiques ... trop de sources d'erreurs qui conduisent à pénaliser le médecin en fin de compte et le patient qui doit finalement régler la complémentaire .. ce qui est extraordinaire c'est que l'on fait porter le chapeau aux médecins alors qu'ils ne veulent pas pénaliser leurs malades
213	CEUX qui par obligation sont soumis au tiers payant sont unanimes ; cela engendre des difficultés comptables importantes justifiant et imposant une charge de travail supplémentaire le tiers payant doit rester obligatoire pour les cmu, at, ame mais pas dans les autres situations hormis accord du médecin
214	Le 1/3 payant est la porte ouverte aux lettres clefs flottantes et à moyen terme à une étatisation totale de notre profession .
215	Chacun fit ce qu'il veut si c'est clair mais ce qui ne pratiquent pas le tiers payant vont se sentir bien seuls ou bien cela signifie qu'ils prendront de dépassement plus ou moins officiels
216	ET AVEC LA CARTE VITALE . SI PAS DE CARTE VITALE PAS DE 1/3 PAYANT, LES DÉLAIS SERAIENT RACCOURCIS ET LES PATIENTS MOTIVÉS POUR LA MISE À JOUR OU LE RENOUVELLEMENT
217	je suis médecin libéral : c'est donc au patient de régler et de se faire rembourser ensuite. Entre la législation du travail, qui veut que l'on maintienne le salaire à 100% des employés malades et le 1/3 payant généralisé, et si je ne suis payée que 1 fois sur 2 comme pour les cmu, je ferme la porte de mon cabinet : 4 chomeurs en plus.
218	Ils choisissent Est-ce que les médecins ont un minimum de respect d'eux-memes?
219	modération, tact et discernement
220	le libellé de la proposition n'est pas assez clair pour le naif que je suis
220	si j'avais voulu etre salariée , j'aurais fait une carrière en milieu hospitalier ou centre d e soins

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

221	si le 1/3 payant arrive en médecine libérale (en dehors des cmu et at)il se développera progressivement et nous serons obligé de l appliquer.pour tous les médecins pas de 1/3 payant
222	je suis radicalement contre le tiers payant.la médecine a un coût, la sécu est en déficit.le tiers payant va creuser le trou un peu plus.c'est un très mauvais signal pédagogique contre-productif envoyé aux patients.ceci sera chronophage et couteux pour nous, laissant les caisses payer si elles en ont envie !!!! adieu la médecine libérale.vive le secteur III !!!
223	le tiers payant ferait augmenter la consommation médicale !! c'est évident
224	c'est une évidence : nous sommes le seul pays d'Europe , ou il y a encore ce système !!!
225	Je suis contre le tiers-payant généralisé; nos actes ont un coût et une valeur, les patients doivent en avoir conscience. Et puis on deviendra trop dépendant de la sécu qui pourra sanctionner à sa guise les "mauvais" prescripteurs....Une mesure qui ne coûte rien à la Ministre, qui fait plaisir aux patients mais qui va encore plus pourrir la vie des médecins... je jette l'éponge !
226	100% pour tous si un seul payeur: la sécu
227	Voir mes commentaires plus haut!
228	même madame Dolto se faisait régler de façon symbolique la consultation par ses jeunes consultants: boutons,images etc il faut arrêter avec le tout gratuit !
229	Je suis libéral. mes patients sont remboursés de mes soins. Je ne souhaite pas qu'ils vivent mon activité comme gratuite. Ils paient et se font rembourser.
230	réclamer des indus aux caisses est épuisant et dégradant pour le médecin
231	Dans un monde idéal, chacun aurait sa carte vitale, son protocole de soin, et saurait que la carte vitale n'est pas une carte de crédit... Mais nous exerçons dans le monde réel hélas.
232	Du temps du médecin référent (qu'était mon associé) le principe fonctionnait très bien...Je ne vois pas pourquoi cela ne pourrait pas être remis en place. Je fais ce métier certes pour gagner ma vie mais surtout pour venir en aide aux patients.Je ne fais pas cela pour compter mes chèques en fin de journée. Mes retours adeli et les versements sur mon compte me suffiront.
233	Démagogique et inflationniste: la très grosse majorité des patients peut avancer le montant d'une consultation (remboursée presque en direct avec la carte vitale). On trouve toujours un arrangement pour les (très) rares autres patients (différé d'encaissement, voire acte gratuit!) = Désresponsabilisation supplémentaire des patients
234	nous ne sommes pas des organismes de crédit;ce sont les mutuelles(vendeurs de prestations et de services) qui en bénéficierons. Pour les médecins: décalage encore aggravé de trésorerie, majoration de la charge administrative(suivre par informatique les remboursements,multiplication des tâches administratives et des écritures comptables ..., et nouvelle dévalorisation de notre travail :même plus payé par les usagers "citoyens consommateurs de santé"
235	un peu trop simplet car bêtement binaire !

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

236	Le patient doit avoir une idée de ce que coûte un acte médical et pour lui souvent gratuit= sans valeur Je ne veux pas que 90% de mon revenu dépende de Mme Lacaisse et de 400 mutuelles :j'imagine très bien dans quelques années(ou mois ?)Mme Lacaisse refuser de payer certains actes au prétexte allégué d'une trop grande fréquence et/ou d'une trop faible utilité. Je n'ai jamais fait payer un patient qui ne le pouvait pas et très souvent retardé l'encaissement d'un chèque après le remboursement de l'acte. "1/3 payant généralisé" ou comment faire un coup de pub en faisant payer les pigeons,nous.
237	Que vive le libéral et vive le liberal. Il ne s'agit pas de devenir des fonctionnaires avec des cotisations sociales payé par le médecin..
238	on garde ce qui est en cours c'est déjà "chiant " d'avoir à tout vérifier et réclamer quand ce n'est pas payé les heures supplémentaires de comptabilités ne nous sont pas payées.....
239	Le débat sur le tiers payant est un sujet forcément polémique et qui sert de diversion pour éviter d'aborder les vrais problèmes
240	le 1/3 payant est dangereux: - donne encore l'illusion à certains patients que la médecine est gratuite - la carte vitale n'est pas une carte de crédit - risque de fraude aussi possible par certains confrères, il faut le dire - risque d'alourdir la charge de travail et la complexité du recouvrement.
241	Je veux bien faire des efforts pour certains patients mais je ne veux pas être le dindon de la farce Pour moi le tiers payant généralisé dévalorise la profession Ne parlons pas des 23 euro
242	C'est le caractère obligatoire de la proposition de notre Ministre qui me pose problème. Nous devrions garder la liberté de proposer ce système lorsque cela convient au patient mais aussi au médecin (accord réciproque).
243	Il s'agit surtout d'empêcher les dépassements. Seuls les libéraux seront concernés, je vois difficilement comment peut-on appliquer cela aux hospitaliers
244	temps+++ de vérification si on est paye...ou pas multiples intervenants.on est pas des pharmaciens ou les employes bossent a cote pendant la compta. les gens ne savent plus le prix des choses+++ je fais 1/3 payants facilement si difficulte financiere et pas parce qu'il ont pas leur chéquier!!!
245	le tiers payant c est un moyen de valoriser le c en le raccourcissant à 5 minutes,le c d'un quart d'heure Irlandais,Britannique ou Belge ,va enfin être rattrapé .Avant c'était immoral de ne plus examiner son patient,désormais ça ne le sera plus(on l'examinera une fois sur trois,on n'est plus loin de la médecine virtuelle ou télémédecine (l'argent disparaît et le reste aussi)
246	Un patient en difficultés nous le fait savoir, et nous attendons que le remboursement soit fait pour toucher le chèque. Nous n'avons surtout pas besoin des "bonnes idées" de Mme MST pour faire du social !! Personnellement j'en fais depuis 30 ans sans qu'on me l'impose, et aucun patient n'a eu à s'en plaindre. A bon entendeur !!,
247	Je ne veux plus passer des heures à recuperer mes honoraires honnêtement gagnés
248	refus des situations obligatoires qui ne fonctionnent pas avec la carte vitale. on se demande également pourquoi les AT de ces régimes doivent être effectués sur des imprimés fournis par madame la caisse au lieu d'etre établis en ligne où sur d'autres imprimés...
249	et si on nous salariait ? on règle le problème et sans les emmerdes

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

250	Le tiers-payant demande du temps pour le gérer et il n'y a aucune proposition de la FMF pour compenser financièrement cette gestion "forcée". Une financement permettant de compenser le temps passé pour cette gestion ou de se payer un prestataire de service effectuant cette tache serait un minimum. La "liberté d'accord entre le médecin et le patient" n'est vraiment qu'utopiste. Quand un patient ne sera pas d'accord pour avancer les frais, je ne vois pas bien quel recours aura le médecin. Les patients ne sont pas des bisounours. Faut pas rêver! Pour ce qui est du "guichet unique avec paiement intégral garanti", l'état n'a pas été capable de faire un "guichet unique et national du médecin traitant ou des CMU" auquel se réfèreraient toutes les caisses de sécu, leur laissant le soin au contraire de gérer ces contrats à qui mieux mieux dans leur coin avec toutes les erreurs qui en découlent. Je vois mal une telle création. Soyez plus réalistes à la FMF!
251	IL faut que la garantie de paiement en cas de problème technique ou financier soit légiféré en faveur d'un paiement garanti au médecin et d'une transparence et simplicité exemplaire de comptabilité et il serait inadmissible que les médecins participent au frais de ce système qui restera un acte politique.
252	il y a déjà trop de situations obligatoires de tiers payant .
253	En fait ce n'est qu'un cache misère En osteo quand les patients viennent pour un acte de thérapie manuelle crânienne et même s'ils sont CMU , ils règlent leurs consultations rubis sur l'ongle y compris en espèces Donc cela prouve bien que ces propositions ne sont que des mascarades comme l'ensemble du système de soins français basé de plus en plus sur des remboursements pour des actes la plupart du temps administrativo-politiques et de moins en moins médical . C'est l'essence même du parcours de soins ou l'on passe son temps à faire des lettres pour le médecin spécialiste ou faire des certificats pour la ZUMBA et sports scolaires. ça voilà de l'argent public de fouti en l'air et nous sommes tous complices mais surtout on ne peut rien dire (un vrai carcan , une prison morale , s'est pratiquement de l'escroquerie).J'en reste là car il y en aurait tellement à dénoncer sur ce système de soins consuméristes purement symptomatique mais absolument de qualité et surtout très dépensiers. C'est pas flatteur pour l'ensemble des partenaires impliqués y compris les syndicats de médecins qui négocient quoi au final??? c'est affligeant
254	le 1/3 payant va être inflationniste et nous rendre encore plus dépendant des caisses et mutuelles; à terme c'est le salariat
255	- Chaque nouvelle idée est à financer en temps administratif et en espèces sonnantes et trébuchantes par le professionnel de santé. - le 1/3 Payant est inflationniste (cf les médicaments que les gens jettent ramènent à leur pharmacie stockent puisqu'ils
256	tout gratis = abus !
257	installé dans un quartier populaire avec bcp de 1/3 payant la symbolique du paiement reste un moyen de rappeler aux patients que nos actes ont une valeur...
258	Trop compliqué ! Dans les pharmacies il y a parfois un temps plein de compta pour vérifier et payer les tiers payants ! On a déjà beaucoup trop de papiers à gérer !!
259	La part sécu est toujours payée par contre on sait pas toujours si le contrat mutuel est renouvelé et donc pas réglé , si pour une consulte de jour cela ne fait pas très lourd c'est beaucoup plus en garde où même en maison de garde le TP est refusé par la Caisse . De plus comment la sécu va récupérer ses franchises si TP général ?

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

260	l'ostéoclaste à 50 euros, le podologue à 50 euros, mon coiffeur à ..non, mon coiffeur est à 19 euros mais il a pas beaucoup de boulot, des lunettes à 1000 euros, des fausses dents à 10000 euros et on vient nous faire ch... pour 23 malheureux euros remboursés dans les 48h...de qui se moquent-on? Le paquet de cigarette est plus cher que ce qu'avance le patient en 1/3 payant AMO!!
261	le tiers payant est une déresponsabilisation monstrueuse de l'assuré.
262	il ne s'agit pas seulement de dire non au tiers payant mais surtout de défendre ce qui nous reste de libéral et en particulier de ne pas nous laisser prendre en otage par les mutuelles comme on l'a déjà été par la SS !
263	Un tiers-payant qui roulerait constituerait un réel gain de temps et d'argent pour moi (plus de chèques à aller déposer dans une banque relativement éloignée...)
264	il est tres difficile de gérer un cabinet médical avec un tiers payant, c'est une source de conflit avec les caisses surtout au moment de déclaration des revenus ,
265	Il faut prendre en compte le temps passé du fait de cette nouvelle contrainte administrative, ce qui suppose une tarif des actes décent. Il faut aussi que l'organisme payeur soit totalement indépendant des caisses et contrôlé par l'ordre et les syndicats. Je n'accorde aucune confiance aux caisses.
266	cf commentaire ci dessus , je veux rester libre de mon fonctionnement et de ma relation d'argent avec mon patient , c est philosophique , éthique et thérapeutique !!
267	Je suis pour la situation actuelle : TP pour les CMU, AT- MP. Et pour les nécessiteux que nous connaissons. NON au TP généralisé: il s'agit d'un fantasme de nos politiques pour pouvoir - enfin - nous mettre dans leurs poches. Et en cas de désaccord avec la SECU : TP = excellent moyen de pression!!! " docteur nous sommes dans le regret de vous annoncer que nous ne pouvons pas mettre à jour les virements suivants, pour des raisons ' tech- niques!! "
268	contre le tiers payant sauf pour la CMU
269	Je rest sur mon idée du paiement à l'acte
270	raze le bol de la démagogie ministérielle!!!!vivement des ministres capables de faire évoluer le secteur 1!!
271	pour moi le tiers payant c'est le dernier enterrement de la médecine libérale, qui n'a déjà plus de libérale que le nom, sauf en secteur 2 Alors définitivement NON
272	comme les pharmaciens et aux médicaux, nous serons directement tributaire des caisses. Nous n'aurons plus aucun moyen de pression pour défendre les patients et nous défendre. Pour nous contraindre, les caisses n'auront qu'à fermer la vanne de paiement et nous n'aurons plus qu'à nous soumettre faute de quoi nous ne serons pas rémunéré. ça me très peur.j'ai un diplôme universitaire et pas un diplôme de concours des fonctionnaires. Je tiens à mon indépendance!!!!
273	Hésite-t-on à acheter les clopes, l'alcool, les forfaits portables, l'essence? Ou est encore le vrai valeur des choses. Trop d'assistanat tue l'assistanat; nous y sommes depuis longtemps! Et où est encore la valeur de notre travail, que fait t-on de notre dignité? du respect que l'on nous doit?
274	Les généralistes qui ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires peuvent très bien se satisfaire d'un tiers payant généralisé. Ceux qui sont obligés de faire dépassements pour différentes raisons seront lésés.

275	Je suis pour le tiers payant généralisé, au libre choix du médecin et de son patient. Mais demander un paiement intégral garanti me semble utopiste. Qui paierait? je suggère plutôt une aide financière pour l'embauche d'une secrétaire.
276	Carte bancaire santé à paiement différé d'une semaine pour tous (c'est à dire que le patient utilisant sa carte vitale serait remboursé, à 100% ou 60% selon sa situation vis à vis de la caisse et de sa mutuelle AVANT que son compte ne soit débité : ce serait donc juste, parfaitement social, garantirait l'absence d'acte bidon, réduirait les consultations abusives et responsabiliserait les patients). Pour les actes techniques coûteux, dépôt obligatoire d'un chèque de caution de la valeur du montant de l'acte, non encaissé si le patient est assuré, mais qui ferait prendre conscience au patient du coût réel de l'examen pour le responsabiliser. Là aussi, mesure parfaitement sociale puisque le chèque ne serait pas encaissé si le patient est assuré.
277	Pas de tiers payant, c'est le verrouillage total de nos honoraires par les caisses , finit la possibilité de stopper la télétransmission, que nous restera t-il pour manifester ? La grève avec 3 pelés et 2 tondues ! Regardons aujourd'hui la situation des infirmiers. Le seul intérêt, facturer des actes que l'on aurait jamais facturés (lecture de la radio que l'on a prescrit 2 heures plus tôt, ordonnance de paracétamol pour le petit frère qui est à la maison etc ... NON MERCI
278	le fait de payer ,même simplement le ticket modérateur permet 'd'honorer' son MT. La gratuité totale banalise l'acte , augmente les consultations de consommation médicale .
279	Si on se posait la question de la pertinence du paiement à l'acte sans alternative (forfaits? rémunération sur liste de patients/service rendu en santé publique?) , cela permettrait sans doute d'éviter de mettre en place un usine à gaz avec les 650 mutuelles pour un 1/3 payant généralisé...
280	surTOUT le guichet unique,cf : l'expérience du tiers payant généralisé à la Réunion (974)
281	je suis pour si et seulement si la garantie du paiement est réelle et dans les délais légaux des transactions (2 mois max) en dehors de ces conditions hors de question de jouer au banquiers pour 1) la secu, 2) les mutuelles.
282	Nous sommes submergés de tâches administratives, faut-il rajouter la gestion des tiers payants?
283	l'acte médical ne prend toute sa valeur que s'il est payant directement déjà en CMU : multiplication des actes , surtout en bobologie
284	N'oublions pas l'expérience réunionnaise...et ne ssignons rien avant d'être sûr d'être dans la configuration technique parfaite pour nous . gros travail en perspective
285	inadmissible d'augmenter notre charge de travail en contrôlant le bon paiement du 1/3P
286	il faut que la CPAM s'occupe de récupérer les impayés auprès des patients qui n'ont pas de mutuelle,ou qui n'ont pas mis à jour leur droit à CMU, ou qui n'ont pas déclaré de médecin traitant, et non plus que cela se fasse sur la bourse du médecin comme cela a lieu couramment actuellement. Il faut que la CPAM s'équipe enfin pour qu'on n'écrive plus MTR pour les patients vus par les collègues du même cabinet.
287	cela doit être une facilité pour le patient et non une obligation pour le médecin car cela ira vers une plus grande désresponsabilisation du patient.
288	il s'agit d'un changement complet de pratique avec la disparition des actes gratuits et une relation médecin-malade de type "service public".

289	Je préférerais être salarié des caisses ou assurances comme en Allemagne avec un salaire décent c'est-à-dire 150000 euro par an (cela revient à une consulte à 40 euro prix demandé par tous les médecins en secteur 2) comme la moyenne allemande et en plus ils ont une caisse bénéficiaire chercher où est l'erreur Merci pauvre France merci les syndicats inefficaces
290	Il ne me semble pas une bonne idée de désensibiliser complètement la population au coût de la santé. L'idéal serait que le médecin applique le tiers payant au cas par cas, en plus des situations obligatoires.
291	Nous devons rester libre , car le système va nous broyer. Je suis en Pré Burn-Out, et rien ni personne sauf FMF, UFML, (peut-être nouvel UNOF?) semble vouloir nous revaloriser !
292	ne laissons pas croire aux patients que leur santé et notre travail n'ont ni prix ni coût risque de démobilité thérapeutique et sur- consommation,
293	Peut-être que le 1/3 payant généralisé désengorgera les Urgences hospitalières où la plupart des gens vont car ils ne font pas l'avance des frais : cela pourrait réduire le "trou" de la sécu ! (et énerver les urgentistes qui crient comme des putois qu'ils sont toujours débordés !
294	La qualité du remboursement de notre système de soins est déjà source de consommation excessive. La perte de notion de coût total ne fera que l'aggraver. Nous ne pouvons plus compter sur le patriotisme de santé publique! Tout le travail effectué par les médecins traitant depuis des années et encore plus depuis le parcours de soins sera balayé d'un revers de la main...
295	je pense qu'il faut en effet l'élargir vu le nombre de personnes qui ne peuvent se soigner mais on peut rester à un tiers payant en cas de nécessité et non
296	systématique. tiers payant selon situation sociale et l'importance de l'acte médical
297	-carte vitale = l'arbin informatisé de la SS -ALD en tiers payant = victime et complice afin de détourner un max de patients aux confrères.. - donc, puisque ces abrutis en redemandent, y a qu'à leur imposer le 1/3 payant généralisé: ces cons gobent tout(
298	pour adhérer à cette proposition, noble pour certaines situations, il faut un système simple et rapide : hors de question de passer ENCORE plus de temps sur la compta, à vérifier pour qui on a été payé ou non, c'est déjà assez prenant dans l'état actuel des choses.
299	ON NE REGLERA PAS LE DEFICIT DE LA SECU EN DERESPONSABILISANT LES PATIENTS .
300	Je suis pour le tiers payant généralisé et obligatoire afin de garantir l'égalité d'accès aux soins. Aux caisses locales de sécurité sociale de garantir le paiement intégral aux médecins (à elles de se débrouiller ensuite avec les complémentaires).
301	les patients vont croire que l'acte médical est gratuit et en abuseront Il faut faire au cas par cas avec les patients ayant des problèmes financiers
302	Docteur rajoutez moi tel médicament , de toute façon, je ne paie pas à la pharmacie Avec cette façon de penser , la surconsommation au cabinet va encore s' accentuer, c'est évident et tous mes confrères pensent de même. la Cnam en est bien consciente mais espère que les patients iront Moins aux Urgences où " c'est gratuit " mais à 400 € la Cs pour un orgelet ou pour un genou douloureux depuis 8 jours . Je reste attaché à la médecine libérale , mais revalorisation du C remplacée par des forfaits , Etatisation de notre retraite, et disparition du paiement à l' Acte , on s'en
303	écarte énormément le tiers payant doit pouvoir être possible mais pas obligatoire

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

304	la médecine ne doit pas être "gratuite" comme les médicaments ! OK pour faire le tiers payant en cas de besoin mais pas de façon généralisé, afin d'éviter les abus de consultations !
305	le tiers payant est possible mais qu'il soit sans problème sur le plan technique et rémunéré à sa juste valeur.
306	augmentation des dépenses pharmaceutiques à la mise en place du 1/3 payant chez les pharmaciens ,je vois 3 fois plus qu'avant les chez qui j'ai accepté le 1/3 payant pour ald
307	il faut que le 1/3 payant soit inscrit dans la convention actuelle ce qui n'est pas le cas actuellement.
308	Je pense que le 1/3 payant est generateur d'abus et deresponsabilise complètement les patients .Je trouve aberrant que les patients (y compris moi même et ma famille) n'aient aucune idée du cout de l'ordonnance a la pharmacie par exemple et je suis persuadé que cela est generateur de depenses inutiles .
309	NOUS DEVIENDRIONS OTAGE DE L ASSURANCE MALADIE ET DE SON BON VOULOIR LES URSSAF ET CARMF EUX N ATTENDENT PAS POUR ETRE PAYES
310	absolument contre le tiers payant généralisé qui déresponsabilise les patients
311	il est prouvé que le tiers payant augmentera la consommation médicale,parfois inutilement .
312	je suis pour le tiers payant par choix delibéré par raison géographique d'exercice(zone urbaine à population proche du seuil de pauvreté)enfin par conviction ,aussi ne suis pas pour le tiers payant obligatoire,chacun étant libre d'exercer et de se faire payer comme il le souhaite
313	le tiers payant ne me dérange pas la seule chose que le souhaiterais c'est une éducation des patients, référence les patients originaires d'autres pays habitués au 1/3 pays et pourtant respectueux des professionnels
314	en 2017,je serai a la retraite.donc tout cela me concerne assez peu!
315	garder la liberté de décider : le paiement à l' acte thérapeutique n' est pas une utopie; il permet la RESPONSABILISATION du patient.. D'autre part le tiers payant rend dépendant des organismes payeurs : quelle sera la prochaine étape ?
316	En fin de carrière pour maladie cardiaque,usé par 35 années de présence jours et nuits,ancien syndicaliste déçu,je m'en fout complètement, et oui,j'ai assisté à l'humiliation permanente de ma profession, au mensonges ,par tous ceux qui nous traitent et nous représentent.Ils ont ruiné financièrement et moralement la médecine générale héroïque de proximité,la preuve:même en cadeau "gratuit" nos cabinets n'intéressent personne on y a investit nos maigres économies,ça ne vaut plus un clou,et tout le reste...juste pour illustrer,la dernière IGNOMINIE:la baisse de l'ASV! bon ça suffit,il me faut rejoindre mes activités de survie.AMICALES SALUTATIONS.
317	En fin de carrière pour maladie cardiaque,usé par 35 années de présence jours et nuits,ancien syndicaliste déçu,je m'en fout complètement, et oui,j'ai assisté à l'humiliation permanente de ma profession, au mensonges ,par tous ceux qui nous traitent et nous représentent.Ils ont ruiné financièrement et moralement la médecine générale héroïque de proximité,la preuve:même en cadeau "gratuit" nos cabinets n'intéressent personne on y a investit nos maigres économies,ça ne vaut plus un clou,et tout le reste...juste pour illustrer,la dernière IGNOMINIE:la baisse de l'ASV! bon ça suffit,il me faut rejoindre mes activités de survie.AMICALES SALUTATIONS.

318	En fin de carrière pour maladie cardiaque, usé par 35 années de présence jours et nuits, ancien syndicaliste déçu, je m'en fout complètement, et oui, j'ai assisté à l'humiliation permanente de ma profession, au mensonges, par tous ceux qui nous traitent et nous représentent. Ils ont ruiné financièrement et moralement la médecine générale héroïque de proximité, la preuve: même en cadeau "gratuit" nos cabinets n'intéressent personne on y a investi nos maigres économies, ça ne vaut plus un clou, et tout le reste... juste pour illustrer, la dernière IGNOMINIE: la baisse de l'ASV! bon ça suffit, il me faut rejoindre mes activités de survie. AMICALES SALUTATIONS.
319	le tiers payant va engendrer une augmentation de la consommation par le patient
320	je suis pour le tiers payant pour tous. Cema permet par ex de faire payer les parents et deux enfants malades de la même grippe, alors que sans TP, 4 x 23 = 92 euros... on ne fait pas...
321	en ce qui concerne 2017... Pour ma part... je ne suis pas sûr d'être toujours en exercice
322	Je ne suis pas pour le tiers payant quelles que soient les conditions car il est important que les patients restent conscients du coût de la santé : d'une consultation, d'une opération, d'une hospitalisation ... Même si pour de fortes sommes, l'avance est difficile, il faut garder un moyen de transparence sur le prix. Les patients ne savent plus combien valent leurs médicaments ... jusqu'au jour où ils sont déremboursés ! S'ils sont remboursés, ils les prennent, même s'ils en ont déjà; si c'est payant, ils réfléchissent à l'utilité ! Nous cotisons cher mais nous avons un système de santé efficace et moins onéreux que nos voisins !
323	Ne pas s'arrêter au milieu du gué : si 1/3 payant généralisé = devenir salarié temps plein avec le même statut qu'un P.H. ou mieux qu'un médecin conseil. Et bien sûr prise en charge totale de notre outil de travail par l'état cela va de soit. Actuellement nous allons droit vers le cumul des inconvénients du libéral et du salarié ; c'est évidemment la stratégie des pouvoirs publics qui ont tout à y gagner...
324	cela aura le mérite de simplifier les procédures pour le médecin
325	D'accord pour tiers payant avec mutuelles type Avance santé, avec carte type carte bancaire. Paiement dans la nuit comme toute carte bancaire, et quel que soit le montant (secteur 2)
326	le tiers payant intégral ne peut que nous mettre en situation de dépendance vis à vis de la CPAM. D'un autre côté, dans mon secteur, je suis l'un de ceux qui fait le moins de tiers payant. cela a l'avantage de trier la clientèle mais ne serait pas tenable s'il y avait plus de médecins
327	Expliquer à la Ministre que si la consultation ne coûte qu'1€ au patient c'est dévaloriser notre travail et la porte ouverte aux abus et donc à une surcharge de travail inutile et un surcoût pour Madame La Caisse. Est-ce le but ? Pouvoir dire comme elle l'avait fait que puisqu'il y a eu la grippe c'est pas la peine d'augmenter les médecins. On arrivera à la même méthode de pensée. Ce n'est pas responsabiliser le patient
328	le tiers payant intégral c'est déresponsabiliser les patients et leur faire croire que la médecine c'est gratuit même s'ils doivent payer 1 fois par an leur mutuelle. Il est toujours possible de différer un encaissement de chèque en attendant le remboursement
329	tiers payant généralisé = démagogique, déresponsabilisant et contre-productif ; la réglementation actuelle suffit
330	on voit bien qu'il est impossible de se faire payer quand un patient n'a plus de CMU et qu'il a oublié de faire le nécessaire pour la prolonger ...

331	Sans autre avis
332	combien je prends de pain le matin chez le boulanger si je ne le paie pas directement? Un peu plus, au cas où?
333	tp sur RO paiement intégral garanti RC en tp si mutuelle et arrêt des mutuelles qui refusent le TP Possibilité de facturer en gestion unique pour toutes les mutuelles tant que les TLA ne peuvent pas faire les DRE
334	LEFAIT QUE LA CONSULTATION SOIT " GRATUITE" dévalorise l'acte et augmente le manque de respect vis à vis des médecins (voir ce qui se passe dans les centres de sante)
335	tiers payant pour les cmu ok
336	Le t/p doit rester exceptionnel, un accord entre le médecin et le patient. La part mutuelle doit être réglée par le patient qui se fera rembourser ultérieurement. Il faut que les patients conservent à l'esprit que l'acte médical a une valeur (que le médecin a une valeur ?). Sinon, nous connaissons la même affluence souvent injustifiée que l'on constate aux urgences des hôpitaux avec tous les débordements qui s'ensuivent.
337	Le t/p doit rester exceptionnel, un accord entre le médecin et le patient. La part mutuelle doit être réglée par le patient qui se fera rembourser ultérieurement. Il faut que les patients conservent à l'esprit que l'acte médical a une valeur (que le médecin a une valeur ?). Sinon, nous connaissons la même affluence souvent injustifiée que l'on constate aux urgences des hôpitaux avec tous les débordements qui s'ensuivent.
338	Nous allons devenir des fonctionnaires à part entière , avec ce que cela implique dans notre activité qui sera de plus en plus réglementée .
339	bien
340	Il faudra juste être sûr que la décl. de med traitant est toujours à jour car certains patients changent assez facilement soit parce qu'ils y sont incités par médecin vu en remplacement du MT soit pour raisons personnelles
341	paiement garanti : il faut donc légiférer pour être payé de son dû !!!
342	Il faut une délégation possible de paiement pour les ALD et les actes de prévention pour le reste paiement à l'acte avec majoration notable des actes
343	mesure démagogique puisque le remboursement en télétransmission est parfois plus rapide que l'encaissement de l'acte par le médecin Le véritable problème est l'accès à une assurance complémentaire de plus en plus difficile pour certains (étudiants, chômeurs, retraités, exclus de la CMU pour des dépassements de plafond minimes etc)
344	risque majeure d'inflation du nombre d'actes : " je ne paye pas donc je consulte à volonté " la sagesse populaire n'existe plus !! "j'y ai droit donc j'utilise larga manu "
345	cela devait aussi être limpide et efficace avec les CMU , AT ...
346	Tiers payant intégral séduisant mais à terme le médecin est totalement à la merci des caisses et la considération des gens qui ne rémunèrent plus leur médecin n'en sortira pas forcément grandie
347	Le remboursement rapide du patient par les caisses en cas de télétransmission pallie déjà à l'absence de tiers-payant... Pour 23 euros limitons nous à notre job:prendre en charge médicalement nos patients !
348	jusqu'à présent je contrôle peu les tiers payants mais ce sera une tâche supplémentaire.
349	moins les patients auront à faire d'avance plus ils vont consommer et nos cabinets débordent déjà.Le trou de la sécurité sociale va se creuser encore. Nous serons de plus en plus considérés comme "service public". je tiens à pouvoir choisir de prendre en charge un patient ou de le refuser 1/3 payant = salariat , fin de la médecine libérale

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

350	Le problème de mon point de vue pratique et compte tenu de mon expérience vient surtout des mutuelles... et elles sont tellement nombreuses que le problème me semble compliqué à résoudre
351	Je pense que le tiers payant sera inflationniste en nombre d'actes.
352	La consult a 30 euro
353	Nécessité de revalorisation de la cotation pour compenser les impayés des mutuelles Sanctions contre les mauvais payeurs pathologiques Intégration du matricule de la mutuelle du patient dans les info de la carte vitale pour assurer un routage convenable de la facture à la mutuelle
354	:les assurances santé nous incitent et harcellent pour reduire nos depenses de soins et le gouvernement fait l'inverse avec le 1/3 payant en deresposabilisant les usagers du systeme de soins mieux vaut etre dependant economiquement des patients que des caisses
355	Le patient doit être conscient du prix (souvent bien trop modeste) de nos services. Je dépose les chèques après un délai tel que le patient a déjà été remboursé.
356	c'est le couple médecin- patient qui décide.
357	guichet unique ; bof
358	Si le tiers payant est imposé, je devisse ma plaque
359	je ne veux pas encore augmenter le temps administratif des consultations!!!
360	pas de tiers payant
361	c'est le patient qui nous paye et se fais rembourser par l'assurance de son choix (obligatoire pour l'instant) . Avec le 1/3 p , ce sera l'assurance (cpam pour l'instant, d'autres plus tard, qui payera et voudra décider des soins. Actuellement ,c'est le patient qui décide des soins avec le médecin.
362	le medecin ne doit pas faire les frais de la loi pour des raisons techniques ou en cas de mauvaise volonté de certaines caisses ou mutuelles
363	Tant que la valeur de l'acte de MG reste à ce niveau: pas de tiers payant. Lorsque l'acte sera à sa juste valeur et en rapport avec les compétences, le temps passé, la responsabilité... on pourra envisager le tiers payant pour certaines circonstance et avec des garanties techniques et de règlements...
364	Je suis pour la liberté de choix de choisir de faire le 1/3 payant ou pas . le 1/3 payant obligatoire c'est une étape supplémentaire pour que le médecin soit un peu plus sous la dépendance administrative.
365	Attention aux n'ayant pas de medecin traitant ou un autre medecin traitant
366	Actuellement la pratique du TP relève d'un acte militant mais ne garanti pas le paiement intégral de la part AMO en raison du parcours de soins qui lèse le médecin en cas de non respect de ce parcours par le patient. La régularisation de cette pratique avec l'assurance d'un paiement en bonne et dûe forme serait la bienvenue.
367	au début de ma pratique , je vérifiais les paiements du tiers payants.Suite à de nombreux impayés , j'ai réagis auprès de la cpam qui n'a jamais régularisé la situation . Maintenant je pratique le tiers payant dans les situatios obligatoires et je ne perds plus de temps à vérifier
368	il faut que la secu paie la totalite et elle s'arrange apres avec les mutuelle
369	Incitation à surconsommation. Tout comme c' est le cas en pharmacie où personne ne connaît le prix des médicaments
370	le tiers payant supprime la medecine liberale et met le montant des honoraires dans la main du gouvernement qui pourra selon son bon vouloir les bloquer voire les baisser a sa convenance pour équilibrer son budget deficitaire
371	je ne comprends pas cette phrase !
372	contre la généralisation du 1/3 payant : va générer une augmenter de la consommation médicale et risque de dévalorisation d l'acte médical

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

373	il me semble que c'est ce qui existait avec le médecin référent: guichet unique et peu d'impayé
374	Je n'aime pas les trucs obligatoires . Je préfère pouvoir décider librement suivant ma patientèle
375	Le patient manque de respect aux médecins s'il a l'impression que l'acte est gratuit
376	A part le S3 que reste-t-il de la Médecine Libérale?
377	AYANT un exercice en M.A.P., je pense que rendre le tiers payant systématique entrainera la disparition de ce type de médecine (probablement au grand bonheur de beaucoup de monde, tant la Caisse que d'autres...), car la Caisse pourra ainsi mieux contrôler les médecins et leur imposer ces points de vues et ses objectifs(le plus souvent stupides. Je pense aussi que toutes ces propositions ne tiennent pas compte des possibles évolution de la médecine de la manière de la pratiquer, de l'envisager, des moyens thérapeutiques envisagés dans le quotidien.
378	problèmes : les dérives que nous connaissons tous avec les abus des patients " j'ai droit, c'est gratuit"
379	le remboursement du patient doit rester le problème du patient et pas du médecin. nous avons suffisamment de problèmes à résoudre par ailleurs; il n'est pas question de perdre encore du temps dans des relevés abscons impossibles à comprendre. pour moi le TP c'est NON
380	Le tiers payant généralisé va déresponsabiliser encore plus les français du coût de la santé. La santé n'est pas gratuite !!
381	pas un prout de confiance dans le(s) interlocuteur(s) putatif(s)..... Il faut déjà que je gueule pour certains 1/3 payants fractionnés : on oublie les IK par exemple.....
382	je n'ai pas de problème idéologique avec le tiers-payant, mais je conçois que certains en soient hérissés, il faut respecter les diversités d'exercice
383	Ce qui est hautement improbable et est pourtant non négociable, c'est le paiement par la sécu, qui se débrouillera ensuite avec les mutuelles... Impensable que nous même ou nos secrétaires ayons à perdre du temps pour les tiers-payants.
384	si nous ne coûtons plus rien , nous risquons de ne "valoir" plus rien pour notre patient
385	il faut refuser // un exemple tout bête, j'exerce en SCP,un loi est sortie il y 10 &ns pour que tous les praticiens de la SCP soient médecins6traitants,le décret d'application n'a jamais vu le jour, donc les caisses se sucent, comme elles le feront avec le 1/3 payant généralisé MAIS ARRETONS LES CONNERIES !!!! 23€ !!! REMBOURSES AUX PATIENTS AVANT DE DEBITER LEUR CHEQUE !!! 23€ ,MOINS CHER QUE PEDICURE !!!!
386	le tiers payant est très commode mais épouvantablement délétère et à ranger avec toutes les pratiques qui déresponsabilisent les usagers et font basculer le système
387	je fais déjà le tiers payant de mes patients puisque le dépôt en banque du règlement est différé pour tous ceux qui me règlent en chèque.ceux qui choisissent le paiement en espèces sont remboursés sous 3 à 4 jours s' ils utilisent leur carte vitale.Cela me semble suffisant.Les plus démunis peuvent demander un dépôt plus tardif...Les 1/3 payants réels font perdre 20% des règlements de ces actes. Ils doivent concerner "10%" ? des actes mais une minorité. La perte est actuellement tolérable. Qu' en sera t il sur 10 % du BNC.Simple Non?

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

388	Impossible de pointer efficacement les paiements 1/3 payant. Trop nombreux régimes pour certains n'acceptant même pas de tiers payant par CV (militaires par exemple). Délais insupportable dans le paiement des 1/3 payant. Impossible de faire un 1/3 payant si la CV n'est pas à jour... Si la sécu nous paye tous nos actes nous devenons donc salarié de la CPAM au sens fiscale du terme donc dans ce cas , c'est congés payés, paiement par l'employeur de nos cotisations et de cotisations patronales, 13è mois et délais de carence de 0 jours comme tout bon salarié de la fonction publique !
389	À laisser à la discrétion du praticien. Et ne pas se retrouver surtout à être otage des caisses et mutuelles
390	Je suis convaincu que cette mesure , outre l'effet demagogique , est un sous-marin qui permettra à la CPAM de contrôler et donc de suspendre si nécessaire(...) nos revenus (si pas sage , pas de sous !)Après la carotte des primes de bonne conduite, le bâton pour les recalcitrants +++ Voir ce qui arrive aux pharmaciens qui ne font plus leur quota de génériques ! Nous n'aurons AUCUN recours , c'est une mesure qui permet de MATER (je dis bien mater) les libéraux responsables mais (trop) indépendants
391	Il se trouve que j'accepte les cartes bleues; les patients et moi sommes ravis, c'est rapide, ça arrive directement sur mon compte et on n'en parle plus. Si je dois demander au maximum 6,90 euros par patient il est hors de question que le paiement se fasse par carte bleue! Des frais à MA charge? NON
392	J'aimerais un interlocuteur unique pour tous les paiements de mutuelle. Certaines mutuelles refusent le tiers payant si le médecin généraliste n'est pas le médecin traitant ce qui est discriminatoire pour l'accès aux soins.
393	J'ai vécu et travaillé 2 ans à la Réunion où c'est déjà en place et c'est la porte ouverte à tous les abus, de la part du patient mais aussi du médecin et donc je suis sûre que cela participera grandement à creuser encore plus le trou de la sécu!
394	Je crains que le tiers payant systématique: - ne devienne très vite un moyen de pression exercé sur les médecins: retenue sur le paiement des tiers payants si pratique en désaccord avec les injonctions des caisses, - prive les patients de la possibilité d'honorer le praticien qui leur donne des soins, - et/ou dévalorise encore davantage l'activité de soins, faisant de nous encore davantage des prestataires de service.
395	tiers payant = vite
396	Généraliser le TP => inflation de consultations avec obligation une fois de plus au médecin de faire le gendarme pour éviter d'être submergé par des requêtes sans objet avec le risque de louper celles qui sont justifiées
397	cela va majorer les dépenses de santé et diminuer la motivation du patient à se responsabiliser, cela va donc diminuer l'efficacité de l'acte médical, et la clientèle ne sera pas la même? nous deviendrons prestataires de service
398	un Tien vaut mieux que deux Tu l'auras
399	Les gens n'auront plus aucune notion du prix de la santé on le voit avec les gens en ALD ,cmu Et il ne se soucie pas d'être à jour de leur dossier et si moindre problème ils refusent de réglercomme si c'était de notre faute ,que de temps de paperasse pour nous alors
400	J'ai précisé mon point de vue dans commentaires sur ma pratique du tiers payant
401	le désaccord avec le tiers payant total est une question de principe; voir le "médecin face au malade" de Lucien ISRAEL :on y comprend que la médecine de qualité passe par un contrat "payant"
402	Si nous avons la garantie du paiement en une seule opération, je ne suis pas opposée à la généralisation du tiers payant

403	Je voudrais éviter tout administratif supplémentaire , pointage des retours , réclamations etc
404	Si on est uniquement payé par la secu, ils pourront payé n'importe comment. Comment fera t on si ne nous paye pas? Ou avec beaucoup de retard? On sera à la merci de madame la caisse!
405	Que veut dire ticket modérateur ? MST est elle payée pour couler la sécu?
406	le problème des renouvellements de CMU non effectués, de changement de régime, de changement inopiné de médecin traitant, de cartes vitales perdues, oubliées, en attente à la CPAM car dossier incomplet ou égaré, les jeunes venant juste d'avoir 16 ans, les enfants ayants-droits du père pour certains, de la mère pour d'autres, les étudiants-apprentis en AT pour qui la caisse étudiante ne prend pas les AT en charge ... la liste peut être beaucoup plus longue de tous les obstacles a supprimer pour qu'un tiers-payant intégral soit mis en place sans dommages financiers lourds pour les médecins.
407	On ne peut pas parler de liberté d'accord avec le patient: le choix se limite parfois à: Tiers Payant ou bien ne pas être payé.
408	Après la prime à la casse, euh à la performance, encore un nouveau moyen de nous tenir par les bourses...euh la bourse !
409	les caisses primaires règlent le médecin à 100% et se débrouillent avec les mutuelles et médecin payé même si pas de mutuelle et même si hors parcours de soins
410	Acte gratuit interprète. Comme cela abus de consommation comme la cmu ou vont les économies de santé réclamées par le gouvernement position paradoxale position démagogique Médecin fonctionnaire pour bientôt resistons
411	pas compris
412	Voilà encore une raison pour que je prenne ma retraite avant l'heure.
413	le tiers payant généralisé sera encore un moyen de déresponsabiliser le patient!!!
414	Idem
415	Le tiers payant systématique outre les problèmes techniques aura forcément pour conséquences une dévalorisation du travail du médecin et de sa valeur, une déresponsabilisation de certains patients vis à vis de la consultation médicale ainsi que du coût de la santé. Le tiers payant systématique n'est-il pas par ailleurs une forme d'étatisation de la médecine libérale?
416	On peut changer de président de la république ?
417	LES FSE ET LE TIER PAYANT M'ONT SIMPLIFIES LA VIE.
418	Les problemes techniques sont enormes et si ira bien une simple panne informatique et tout degringole.
419	Les problemes techniques sont enormes et si ira bien une simple panne informatique et tout degringole.
420	les patients seront de moins en moins responsables de leur consommations d'actes comme c'est deja le cas pour la pharmacie les d'actes de radio ou de biologie ;ils ne se rendent pas compte du cout des actes .tout parait gratuit et franchement pour une consultation à 23 € avec la carte vitale à jour bien sur ils sont remboursés en 4 jours ;pas le temps que le cheque soit débité .
421	Aucun intérêt pour le recours aux soins et encore moins pour la reconnaissance de notre travail. Il faut refuser un aménagement du tiers payant.
422	Ok pour le tiers-payant généralisé à 2 conditions : - avoir la garantie de paiement pour chaque facture envoyée; - avoir en plus un honoraire de gestion du tiers-payant(2 E par acte ?)

423	Laisser au médecin la liberté de ne pas le pratiquer Donner au médecin la liberté de le pratiquer s'il le souhaite Si les conditions techniques sont réunies, il n'y aura pas besoin de forcer les médecins, ils le feront majoritairement d'eux même
424	Ça va être l'inflation, on ne valait plus grand chose, avec le tiers payant, pour les patients on ne vaudra plus rien. Comme la boîte de médoc distribuée à la pharmacie. À quand le médecin générique?
425	tiers payant pour le plus grand nombre de patients (possible selon un critère social dans le choix des patients beneficiares): donc non pour la généralisation. Par contre oui pour une simplification du remboursement type guichet unique avec paiement intégral si tiers payant pratiqué
426	Tiers payant intégral =perte de toute indépendance financière pour le médecin + nécessité d'embauche d'une secrétaire pour le pointage des remboursements = très mauvais plan pour le praticien !
427	Le tiers payant va simplifier l'aspect comptabilité, il ne permettra pas "aux pauvres" de consulter en cabinet prive, il faut développer les structures d'accueil autres !
428	Les malades ne nous respectent plus..pour eux nous vallons 23e et demain :RIEN Docteur cadeau!!!
429	Le TP devrait être systématique pour le confort de tous et pour diminuer cette sorte de "concurrence déloyale" sordide avec les urgences.
430	Ingérable en secteur II On va passer sa vie a discuter le bout de gras Je prends ma retraite le jour ou le tiers payant est généralisé ou je me déconventionne Les patients n'ont aucune idée du coût de nos actes ! Déjà les CMU consomment plus que les autres , ce sont ceux qui perdent ou qui cassent leur lunettes très régulièrement !
431	j ai déjà été medecin referent : la securité sociale ne payait pas régulièrement +++ et donc j ai eu des difficultés de trésorerie (impots++) tous les pays européens qui avaient pratiqué le "medecin referent " ont abandonné , en France aussi +++Pourquoi remettre un système qui a echoué en place, je veux rester medecin "liberal" , mes pateints en difficulté je les connais et fais déjà le tiers payant voir je ne leur fais meme pas payer le ticket modérateur(je ne perçois que la partie sec soc remboursée par la sec soc), je ne veux pas de cette nouvelle reforme tiers payant(la securité sociale n est pas en déficit , et je ne vois pas en quoi cela améliorerait la prise en charge des patients)
432	la Sécu ferait mieux d'arrêter de rembourser les transports des patients qui ont une voiture personnelle; à quand un contrôle strict de la pratique des para-médicaux (notamment les kinés qui voient 3 "clients" à la fois: quel scandale!!)
433	TIERS PAYANT GENERALISE = PORTE OUVERTE A UNE SUBORDINATION DES GENERALISTES A UNE POPULATION, QUI ASSISTEE ET DERESPONSABILISEE NOUS RENDRA SERVIABLE ET CORVEABLE A MERCI
434	Je suis pour le paiement à l'acte, et le tiers payant limité aux CMU. Le tiers payant généralisé serait le prélude au paiement "ajusté" par les CAISSES ET MUTUELLES. On ne saurait ni quand ni combien on sera payé pour l'acte effectué. Cela dépendra de l'enveloppe et du total des actes effectués par tous les médecins , le paiement aux points, comme les retraites par points...

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

435	Je ne souhaite pas être fonctionnaire, et mes patients (relation de qualité) s'en moquent. Si je suis étatisé de force, alors je veux les avantages sociaux des fonctionnaires, et que l' on annule le hold-up sur la CARMF. Je choisis les patients à qui je fais des cadeaux, et n' ai aucune confiance en une administration frileuse, aveugle, et techniquement incapable. J' ai lourdement payé pour le savoir en 38 ans de promesses de tout bord!!!! Ils passent à côté des vrais pauvres, que je soigne gratuitement
436	pourquoi refusez vous le TP? certe il faut qu'il soit bien organisé pour qu'on ne passe pas des heures a pointer. mais c'est tellement plus pratique... la version médecin : j'applaudie le TP, c'est top, pus d'arent a manipuler youhhh plus ce truc a demander en fin de consultation... la version citoyenne qui reflechit: euhhh non faut pas du TP intégral, c'est pourvoyeur de consultation a gogo, et ca va creuser le goufre de la decu je ne fait du TP que sur la part secu , trop compliquer de gérer plein de mutuelle, mais TP integral si c'est eux qui se dépatouillent avec les mutuelles, sinon non.
437	proposition politique:"VOYEZ BONNES GENS, NOUS FAISONS QUELCHOSE POUR VOUS"
438	ma position est personnelle et celles des autres me convient également, il est inutile de m'obliger à pratiquer le tiers payant, je le pratique dès que es patients me le demandent, je n'ai pas à juger d leurs ressources ni de leurs raisons, la sécu me paye 5 jours après avec la carte vitale . je ne vois pas où le bât blesse.
439	Le 1/3 payant désresponsabilise le patient avec tendance a l'excès de demande de soins. Le travail du médecin est moins reconnu car semble gratuit. Encore, encore du travail supplémentaire pour verifier les paiements.
440	C'est un moyen de mettre en joug ceux qui pratiquent des dépassements ou des réajustements sauvages comme moi. Je suis pour le libre arbitre des médecins et la mise en procédure de sauvegarde de notre tutelle pour cause de faillite imminente. J'ai quitté le bateau en dénonçant le PAP (P4P) du coup on me supprime les aides pérennes c'est illégal la guerre est donc déclarée.
441	je ne comprends pas ce que vous avez voulu dire
442	je ne suis pas a priori contre, mais on ne peut pas faire confiance a la Sécu; si on a accepte on prend un risque énorme et vital : la Sécu contrôlerait nos rentrées financières. immanquablement cela nous retombera sur le nez : donc il faut refuser le coté obligatoire. pour ma part les acte en 1/3 payant représente 40% de mes honoraires, ce qui suffit largement a répondre au problème sociaux (réels souvent ...) et a l accès aux soins
443	il faut être payer du 1/3 payant , intégralement par les mutuelles qui s engraisent sur notre dos et saignent les patients mais pas de dependance aux mutuelles et surtout pas avec la mutualite francaise qui veut salarier les médecins..... avec la teletrans nous avons perdu notre indépendance et nous sommes devenus des semi -salaries qui ne peuvent en aucun cas réclamer son salaire et donc nous sommes les moutons que l' on tond et les cocus que l on plume... et bien nous disparaîtrons comme des DODOS..! bouffer par les rats de fonctionnaires incapables... et 30 ans plus tard , ils vont nous regretter ...!
444	Pas de 1/3 payant pour les actes intellectuels (consultations). 1/3 payant uniquement pour les actes techniques > à une certaine somme (50 € ?)* * indexée sur le déplacement de base du plombier, par exemple ;-)

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

445	Dans le cours de psycho à la fac de médecine, il était dit que le fait de donner de l'argent au médecin permettait au patient de ne pas avoir de sentiment de dépendance vis-à-vis de celui-là : il y avait alors du "donnant - donnant". De plus, le sentiment de "gratuité" entraîne à mon avis une surconsommation et déresponsabilise encore plus le patient. Sans parler du contrôle total des autorités sur les médecins libéraux en tenant intégralement les "cordons de la bourse" et une difficulté pour ceux-ci à gérer correctement leur comptabilité vus les délais de remboursement et l'activité chronophage de vérification ...
446	Gestion et surveillance du tiers payant lourdes
447	2017 c'est l'heure du renouvellement des "élites nationales" mais ayant été déçu avec l'ancienne majorité et la loi HPST antilibérale que j'ai combattu vainement au sein de la csmf-désavoué par les miens- le choix d'une telle date n'est pas un hasard et peut permettre de rendre service à la future majorité qui ne reviendra pas sur cette loi à moins que la sécu à cette date ne soit q'une coquille vide....courage pour votre combat !
448	Ok tp pour tous et pour tous les actes. Comme au début du médecin référent avec un top mutuelle. Changer la ministre a quoi va sert ? Ils sont tous aussi démago ! Proposition démago puisque déjà ds la convention .
449	Ce sont de nombreux tracas supplémentaires pour le médecin et en plus on favorise une flambée de la consommation médicale.
450	Je ne veux pas être à la merci des caisses!Si tous nos revenus dépendent de la sécu ,celle-ci pourra faire pression sur nous! Tarif variable du C,ROSP,DPC,DMP,etc.
451	Si on est sur d'être payé
452	pas question de se rajouter des taches administratives ou le cout de taches administratives déléguées à une secrétaire nous avons d'autres taches plus importantes et concernant l'accueil ou le suivi du patient ou de son dossier médical à lui confier
453	Nous sommes déjà en tiers payant indirect. Je ne crois pas que les pays de la CEE se trompent tous.
454	C'est une proposition (celle du ministre!) inflationniste.
455	C'EST DONNE ENCORE PLUS DE POUVOIR AUX CAISSES,ET ENTRER UN PEU PLUS VERS SA GENERALISATION, ET A TERME, OBLIGATION POUR TOUS AVEC SUPPRESSION DES HONORAIRES LIBRES.
456	c'est l idéal
457	cette future mesure 1- déresponsabilise un peu plus les patients ; 2- sera inflationniste : je peux l'affirmer pour avoir souvent travaillé outre mer où 70 % de la population bénéficie de la CMU.3-nous met à la merci des caisses et des mutuelles : quand notre pain quotidien dépendra enfin ! entièrement d'elles , il faudra bien en passer par ce qu'elles veulent .
458	mais on va au clash car il va y avoir pléthore de soins. De mon côté, je vais largement m'enrichir sans toutefois arriver à la hauteur de Cahuzac
459	le patient doit avoir le choix de régler. certains patients se font une règle de refuser le tiers par éthique. Je refuse le tiers lors des visites à domicile. faire venir son médecin à domicile doit coûter quelque chose de non symbolique!
460	Déresponsabilisation du patient
461	Pauvres petits médecins dont le souci premier est le Fric. Il fallait choisir: très d'h'heure à London!

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

462	De toute façon, "il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Si le tiers payant est généralisé et obligatoire, que se passera-t-il si pour une raison X, il y a rupture de paiement (grèves, pannes informatiques, moyens de pression sur les médecins. De plus c'est une incitation à l'hyperconsommation pour certain. Personnellement je suis pour la CMU pour les patients modestes. J'ai toujours accepté le tiers-payant dans ce cas, toutefois j'ai quelquefois refusé de continuer de soigner des familles qui abusaient des soins.
463	C est plus une reforme ideologique de la ministre qu une reelle avancee.et pendant ce temps le revenu median du generaliste francais n est toujours pas ou il devrait etre...
464	Sensation de dévalorisation de la consultation devenant moins honoreuse qu un paquet de cigarettes ...
465	le patient doit savoir combien coute une consultation.
466	Par contre inflation probable des actes et là hé ne peux plus faire face peur qu'on devienne la porte ouverte à délivrer toutes ses angoisses, ses besoins réponse immédiate, pour moi c'est gratuit. Dévalorisation de l'acte. L'echange argent m'a toujours gênée mais la sensation de gratuité est très gênante aussi et provoque un irrespect de la part du patient qui devient un consommateur et nous le larbin
467	Si cette loi passe j'arrête aussitôt sans attendre 2018 comme prévu
468	si uniformisation du système et garantie de paiement en un seul virement nominatif et possibilité de vérifier simplement les droits actifs des patients , je pourrais revenir au tiers payant intégral AMO+AMC
469	En l'état actuel des choses et le statut pas tjours connu du patient (medecin traitant ou pas), le 1/3 Payant en ne percevant que la partie mutuelle ME coute environ 400 euros par an, puisque le sécu minore des remboursements. N'ayant pas une grosse activité, j'imagine ce que ce serai pour mes collegues, généralisé à tout le pays... Cela ferait une secu non déficitaire et des médecins hargneux....
470	Je suis contre l absence d avance des frais mais pour un remboursement plus optimal avec des contrôles Annuels des droits pour qu il n y ai pas de problème de remboursement (... J ai été mal remboursée , réduction faite du prix des 0,5 centimes d euros pas boite, changement de mutuelle etc etc etc etc
471	je suis contre la generalisation du 1/3 payant c'est inflationniste pour la societe et tres enrichissant pour le porte monnaie des medecin mais pas pour la qualite de notre travail
472	oui pour la liberté d'accord mais il faut réellement que ce soit à double sens, que le patient ne se sente pas "acculé"
473	il faut maintenir le paiement à l'acte , garant de l'exercice dit libéral
474	Le tiers payant intégral est important pour certaines catégories de population, ce n'est pas la solution aux problèmes que rencontre actuellement la MG

475	Le tiers payant généralisé n'est pas qu'un problème de certitude du paiement ou de rapidité du paiement. Il est indispensable pour les démunis. Et c'est tout. C'est le problème de deresponsabilisation des patients, c'est du salariat déguisé avec possibilité pour le payeur de décider du remboursement ou non, ce qui risque d'arriver quand les gens doubleront leur nombre de consultation croyant profondément que la médecine c'est gratuit et un dû. Ceci tout en gardant les contraintes du libéral. C'est déjà un peu le cas avec notre chère convention. C'est aussi le problème plus profond de la perception de la valeur de la médecine, déjà bien pervertie. Je dis déjà pervertie car je trouve déjà inadmissible de considérer pour le généraliste que sa valeur se limite à 23 euros quelque soit le type d'acte, vaccin ou sauvetage d'une vie après diagnostic d'un infarctus, quelque soit le nombre d'actes réels ou de décisions, quelque soit le nombre de coups de fil engageant la responsabilité médicale lié au suivi (INR, suivi divers...) et lié aux avis, quelque soit le temps passé sur les dossiers en dehors des consultations (lecture, intégration, et prise en compte des courriers par
476	Mon avis est que la ministre veut avant tout doter l'assurance maladie d'un moyen de pression économique majeur sur le corps médical. Idéalement, le tiers payant intégral, avec garantie de paiement complet rapide par l'assurance maladie sans obligation pour le médecin de courir après la part complémentaire, est le système de loin le plus intelligent pour patient et médecin. Je suis donc pour sa généralisation mais avec la possibilité à tout moment pour le médecin de cesser les TP, hors CMU, AT, etc, si la caisse ne respecte pas le contrat, les délais de paiement, et autres récupération de TM auprès des mutuelles.
477	Pour éviter les abus de la part des patients, il faut qu'ils reglent au moins 1€ symbolique, même les CMU !
478	Pas d'accord avec le principe même qu'un tiers paie l'acte du patient, sans passer à un moment donné par le patient qui perd la valeur de l'acte même si ça reste symbolique...
479	qu'en a-t-il de la revalorisation de la médecine générale
480	Tiers Payant uniquement avec médecin traitant pour éviter nomadisme.
481	que de questions orientées!!!! faites un effort ça ne vaut rien votre questionnaire!
482	Nous perdons déjà assez de temps à gérer l'administratif, temps qui n'est évidemment pas rémunéré. S'il faut en plus gérer tous les impayés des différentes caisses, nous n'allons pas nous en sortir. Cette perte de temps sera préjudiciable à la qualité de soins.
483	Ce qui ne coûte rien n'a pas de valeur. Nos actes sont déjà sous honorés, il ne faudrait pas qu'ils paraissent gratuits. Et puis, je ne souhaite pas que les médecins soient encore plus sous la coupe de la sécurité sociale.
484	Tiers payant tiers perdant pour le médecin ! Démagogie inflation de la surconsommation médicale Démarche déguisée pour salarier le médecin
485	Évitons de tomber dans l'assistanat. Il faut responsabiliser les patients. Les dépenses de santé ne vont certainement pas baisser si les patients ne font plus l'avance des frais.
486	nous sommes des professions libérales et non des salariés déguisés de la sécu! pourquoi changer, sinon pour des raisons qui n'avantagent que la sécu?
487	Le TP généralisé ne fera pas baisser la consommation médicale. Il va au contraire banaliser la consultation en lui faisant perdre sa valeur financière aux yeux des patients! Ce qui ne coûte rien ne vaut rien! Cf les motifs de consultation et les rendez-vous non annulés des patients en TP obligatoire.
488	L'acceptation de la télétransmission obligatoire qui nous fait payer pour faire le travail de ma sécu était le premier pas pour le TP intégral

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

489	Je prefere que l'o me re gle directement sauf cas paticulier lorsque le patient n' a pas les moyens
490	je ne suis pas ausml ni à la fmf
491	il y aura des abus+++ comme c'est déjà largement le cas chez les CMU... nous perdons notre respectabilité.....
492	le 1/3 payant ne peut que déresponsabiliser les patients ce qui est déjà le cas avec les pharmacies
493	Je préfère un 1/3 payant optionnel (hors CMU, AT etc..)
494	Tiers payant : situation particulière relevant du colloque singulier avec le patient.
495	Le TP systématique c'est la déresponsabilisation des patients vis à vis d'un paiement. Ils ne vont plus savoir combien coute une cslt. En résumé une cslt=0 ou presque, donc la valorisation du médecin pour ce qu'il fait=0. Nous n'avons de libéral que le nom !
496	refus du caractère systématique refus de passer du temps à contrôler les paiements otage de Mme Lacaisse une fois le tiers payant systématisé (je paie donc je te dis ce que tu peux faire et comment tu dois le faire et je ne paie pas si tu refuses de m'obéir ou si c'est le moyen pour moi de faire des économies)
497	Eventuellement le guichet unique et un systeme de paiement sûr serait un meilleur moyen de faire profiter ceux qui en ont besoin du tiers payant sans compliquer encore plus la charge de travail des médecins
498	refus total du tiers payant
499	La proposition de la fmf n est pas claire et je ne comprends pas du tout ce que vous proposez Encore la langue de bois!
500	C.est au médecin de savoir si le tiers payant permet un meilleur acces au soin.. Le paiement a l'acte d'une médecine payante,, privée est importante. Il souligne que mon patron, c'est mon patient et non pas l'état. Il permet de rappeler que le soin a un coût.
501	Asservissement de la profession
502	notion d HONORAIRES..symbolisation de la dette..tiers payant.intrusion administrativeinfantilisante deresponsabilisante..
503	faut pas rêver ils arrivent déjà pas à régler leur problème de dmp depuis des années...
504	Le tiers payant est sans aucun doute l'ouverture complète à une médecine à 2 vitesses. D'une part des esclaves assujettis à un système déresponsabilisant, d'un autre coté, des femmes et des hommes libres qui assumeront leurs responsabilité. Cette liberté a un prix, pour le patient et pour le médecin.
505	en dehors des situations obligatoires, je veux rester libre d'accepter ou non le tiers payant en fonction de la nécessité du patient
506	SAUF CMU ET ALD
507	le patient a changé de médecin traitant sans vous le dire, dans le cas de CMU nous ne sommes pas payés par la caisse. en cas de tiers payant que ce passe-t-il?
508	je ne suis pas Ok pour la prise en charge de tous les actes et la disparition de la participation du patient qui à mon avis est responsabilisante
509	si garantie de paiement integral
510	ouf! plus de compta! (je prends la CB depuis 10 ans pour éviter les manoeuvres d' épicier)
511	le tiers payant est inflationniste

512	Le tiers payant ne peut s'adresser qu'à la médecine hospitalière, ou autre, concernant des médecins salariés. Elle ne peut s'adresser aux libéraux , sous aucune façon ! Par contre, on devrait , dans l'absolu, solliciter les libéraux pour qu'ils assurent des vacances dans une structure publique où serait alors pratiqué le 1/3 payant
513	je pense qu'il s'agit d'un pas de plus vers la fonctionnarisation de notre exercice.... Entre les primes, les 40 euros par an pour les patients en ALD, les 5 euros pour les autres, bientôt une somme X par patient et plus de rémunération à l'acte et voilà c la médecine à l'anglaise
514	Tiers payant "intégral" avec cordialement des mutuelles mais un seul interlocuteur sans avoir à contrôler ni surtout réclamer les 6€ de part mutuelle jamais fait ni faisable vu le temps perdu pour .
515	Je ne suis pas pour l'assistanat . Les patients doivent apprendre à se gérer tant pour les problèmes administratifs que médicaux de base. Les médecins doivent pouvoir prendre en charge les problèmes médicaux sérieux.
516	la confiance ne fait pas partie de notre société. Il ne faut pas nous forcer à faire confiance aveugle en des gens qui sont des menteurs et des tricheurs en puissance.
517	le seul pb "technique" est la multiplicité des mutuelles, véritable chancre du système!
518	Faculté laissée à l'appréciation du médecin pour les situations difficiles, sinon pratique déresponsabilisante et inflationniste
519	Si on veut deresponsabiliser les patients ; allons y . Ils ne savent même pas ce que coute une boîte de Doliprane ou un passage aux urgences . La santé à un coût et nous sommes tous responsables . Nous ne sommes pas dans une épicerie ...
520	Un autre rêve en 2017 le tiers payant devient obligatoire sans certitude de règlement ; j'ai 64 ans , je part sans regret avec un abattement de 5 à 10% et je m'occupe de la gestion de mes terres creusoises
521	j'ai eu plusieurs demandes d'examen couteux ces derniers temps de la part de CMU : le patient entre et me dit directement : je veux une IRM. un 2e :Le patient entre déblatère sur plusieurs chirurgiens qui ne pensent qu'à opérer (contusion genou ?)et veut simplement mon avis car il a déjà vu 4 médecins , s'installe et ne me laisse pas donner un seul avis,il a déjà eu 2 IRM pour son genou (??),Il s'est blessé en faisant du jet ski ... encore un autre : je viens d'avoir la CMU : je veux tous les examens possibles, Les patients deviennent hyper consommateurs : mon rhume traîne (24h) Le 1/3 payant va nous transformer en super marché : à quand les rayons d'ordonnances et les tetes de gondoles de promo.
522	Ne pas oublier qu'en plus de faciliter l'accès aux soins des patients indigents, cette proposition de loi vise également à réduire les tentatives d'agression des médecins libéraux pour vol de recette !
523	La généralisation du 1/3 payant va entraîner l'apparition de " sur- consommateurs "....
524	Si généralisation du TP, nous serons dans l'obligation de nous y soumettre

525	Démagogique Abandon du médecin traitant si 1/3 payant généralisé obligatoire (pas de supplément financier si hors parcours de soin) Bonjour les consultations doliprane et Dr j'ai des gaz ou un pet de travers. Ferait mieux de generaliser un 1/3 payant sécu efficace pour tous (abandon de la CMU base et assurer une secu base à tous le monde sans distinction stigmatisante) et laisser les mutuelles s'equiper de systemes efficace; carte bleues mutuelles ou carte mutuelle à puce pour lecteur trifente. Mais si guichet unique bonjour le fonctionnariat et le pouvoir à la sécu, et si maintien du systeme en place merdique aussi avec demande des patients de tiers payant mutuelle quasi impossible avec les 400 adresse mutuelles à rentrer souvent les timbre à payer ...
526	LE TP CONDUIT A UNE INFLATION DES ACTES (PATIENT MEDECINS)
527	Vive le 1/3 payant A bas le paiement à l'acte
528	A partir du moment ou le tiers payant fonctionne bien, je le propose, et je ne vois pas quel patient refuserai "de ne pas payer"...
529	Il va falloir faire l'éducation des assurés afin qu'ils aient toujours sur eux la carte, À JOUR, l'attestation de compl#275;mentaire À JOUR et qu'ils sachent que s'ils n'ont pas tout cela, on ne le fera pas le tiers payant. Il est actuellement extrêmement difficile de leur faire comprendre que, comme les antibiotiques, ce n'est pas automatique!
530	Le tiers payant sera inflationniste !
531	quelle que soit la situation du patient paiement intégral de l'acte garanti dans les cinq jours.
532	la généralisation du tiers payant va déresponsabiliser les patients (cf nombre de cs pour les cmu...)
533	tiers payant obligatoire pour tous : deresponsabilisation des patients (à l'instar de ce qui se passe déjà en pharmacie)
534	Une consultation, c'est 4 paquets de clopes ou un séance chez le coiffeur, en plus elle est remboursée. Je crois que notre système de santé à des problèmes plus graves, qui ne seront pas réglés par ce tiers-payant institutionnel. En attendant, nous continuons a soigner en d'épis tout ce qui est dit sur notre profession. Si la sécu avait touché un euro a chaque connerie dite par les politiques sur les médecins liberaux, il n'y aurait plus de trou de la sécu.
535	il est évident que le 1/3 payant généralisé fera flamber les dépenses et la surcharge administrative au médecin
536	On assiste un peu plus la population plutôt que de la responsabiliser. Nombre de patients penseront que "le médecin c'est gratuit" et il sera encore plus compliqué de faire changer les mentalités. Dans un moment où la démographie médicale court à la catastrophe, la proposition de Mme la Ministre semble inopportune : elle n'a rien compris.

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

537	Médecin d'origine espagnol je connais la situation de mon pays... Entre les conséquences que je pense vont se produire nous retrouverons : - Le doute de se faire rembourser évidemment - Une augmentation immédiate du nombre de consultations - Une tendance progressive mais évidente vers un "comportement CMU" de nos patients. - Une difficulté du gouvernement à assumer économiquement l'augmentation de la demande de consultations, même au niveau de l'hôpital. - La tentation du gouvernement (réalité dans d'autres pays) d'arriver à contrôler les dépenses de la Sécu avec un salaire fixe pour les médecins... - Si nous avons un salaire nous ne travaillerons pas 10h par jour non? - Si nous ne travaillons que 7-8h, selon la loi, d'où vont sortir les médecins qui assumeront le reste du temps? Et comment ce temps sera t il assumé? - Dans une société dans laquelle seulement a de la valeur ce qui coûte de l'argent, imaginez-vous un acte médical qui ne coûte rien? - Si finalement je me retrouve avec un salaire à la fin du mois, quelque soit la façon de travailler.... Différents scénarios peuvent se produire selon l'im
538	Garder en mémoire pour les patients que la pratique sanitaire à un coût: à sa naissance la sécu soc avait bien un vrai ticket modérateur
539	mais notre exercice libéral réclame une liberté d'exercice et donc des modalités des perception de nos honoraires
540	La relation d'argent perverti la relation entre le médecin et le patient
541	Le salariat serait certainement une proposition plus honnête. D'ailleurs les jeunes l'ont bien compris qui refusent de nous succéder et acceptent en priorité les postes salariés , encouragés par l'état puisque mieux payés dans des conditions d'exercice acceptables pour les jeunes consœurs mères de famille .
542	j'aimerais l'avis des jeunes.
543	déjà fait plus haut
544	uniquement si le choix du médecin de l'appliquer ou non est garanti
545	situation peu fréquente de désaccord avec le patient
546	J'insiste sur le choix du medecin vis à vis de ces patients.
547	Le 1/3 payant intégral n'est pas un problème , ce qui l'est c'est l'impossibilité pour l'administration d'assurer le fonctionnement de ce 1/3 payant "idéal" sachant que les médecins , contrairement aux pharmaciens ne disposent ni du temps ni du personnel pour en vérifier l'exactitude des règlements . Les dysfonctionnements actuels concernant la carte vitale montrent à quel point la sécurité sociale est incapable d'une réactivité digne d'une gestion moderne malgré le transfert massif du travail administratif vers les donneurs de soins par l'intermédiaire de l'informatisation . C'est une étape supplémentaire vers la fonctionnarisation .
548	plus rien ne coute rien, dans ce cas je veux aussi le tiers payant chez le boulanger, le boucher, le coiffeur, l'onglerie... et j'en passe
549	Le nombre de consult devrait augmenter de 25 a 30% à mon avis.
550	La généralisation du tiers payant va engendrer des actes sans motif et certainement plus nombreux . Excellent pour majorer le déficit de la sécurité sociale ...
551	l'obligation de la pratique du tiers payant est antinomique avec le caractere liberal de la profession
552	libre de faire ou non. Si le système est simple, les praticiens l'accepteront

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

553	Actuellement les gens ont du mal à se prendre en charge, viennent nous consulter pour n'importe quoi, le fait de faire le tiers payant augmentera encore l'activité. Lorsque vous discutez avec des confrères urgentistes ils vous disent bien que si les patients payaient ne serait-ce qu'un euro on ne consulterait pas pour n'importe quoi. Malheureusement quand vous ne mettez pas la main à la poche, vous pensez que c'est gratuit , on le voit bien pour les CMU....
554	Le paiement de l'acte est un élément essentiel du rapport avec le patient
555	les pharmaciens ont de gros problèmes pour gérer les mutuelles. Ne nous mettons pas dans cette galère .Même si le problème technique était résolu, la santé a un coût et les patients doivent s'en rendre compte et se responsabiliser en payant la consultation .
556	Les patients ne sont pas responsabilis dans se dispositifs et arriveront souvent sans carte, sans papiers et bien sur sans argent ...
557	il y a une voie entre les deux voies tout obligatoire et tout non obligatoire..... et les radiologues et les biologistes cele leur pose un problème?????
558	Cette dernière question est bien sûr fondamentale, car la gestion du tiers payant avec les mutuelles ou assurances est impossible à gérer aujourd'hui surtout en flux éclatés.
559	Le respect des patients est plus que déclinant, meme s ils ne payent plus il n y en aura plus du tout, nous serons un commerce ou ils viendront faire leurs courses. Un patient a dit recemment a un collegue: le client est roi! Et bien non, nous faisons dix ans d etudes et 23 euros n est pas une somme delirante.
560	Ce qui est "gratuit" est sans valeur.
561	OK pour le tiers payant à condition que cela ne nous donne pas de travail administratif supplémentaire
562	Opposé au tiers payant systématique. Gardons la valeur de l'acte médical rémunéré.
563	La gen
564	LA CATRE VITALE N EST PAS AU POINT ET LA SECU SE TOMPE DE TROP donc on risque de payer leurs erreurs
565	L'application brutale de cette mesure pourrait me décider à prendre ma retraite plus rapidement...
566	situations obligatoires dans la loi : voici une phrase dangereuse, car il suffit d'émettre une loi qui rende le tiers payant pour tous.
567	le tiers payant dans le cadre AT/CMU/ou équivalent : oui mais sinon non : cela offre aux CPAMs un moyen de pression disproportionné sur LE libéral que nous essayons de rester
568	N'y a-t-il pas plus important ...
569	je pense que quand on a le dernier écran plat, le dernier smartphone à la mode, qu'on fume 1 pg de marlboro on doit pouvoir trouver 23 euros pour le docteur.
570	il faut arrêter de croire que nous sommes en médecine libérale !! mais obtenir une revalorisation correcte de notre activité (au lieu de 1 consultation = le prix d'une coupe du coiffeur !!!
571	Actuellement il est impossible de contrôler tous les règlements de 1/3 Payants et la rentabilité de ce contrôle pour des sommes modiques de 23 euros est nulle.
572	Il n'y a pas meilleure façon de faire pour être à terme complètement dépendant de la Caisse, de son bon vouloir, y compris de réduire sa prise en charge.

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

573	Si la cpam s'occupe de gérer la part complémentaire je veux bien faire le 1/3 payant total.
574	Le TP est inévitablement source d'une dérive vers la surconsommation médicale, avec perte du peu de respect qu'il reste vis à vis du médecin de la part de patients qui "exigent". De plus, ils nous asservissent à la politique des caisses
575	C'est TOUT le fonctionnement qu'il faut mettre à plat. Notre système est devenu totalement pervers au fil du temps, côté patients, côté soignants, côté prestataires.
576	les patients qui n'ont pas d'argent ne payent pas. C'est simple et déontologique.
577	peur que la caisse décide que la 2° consult du mois est à moitié prix!!! peur que la caisse décide qu'elle n'a plus de sous pour nous régler... peur de l'assujettissement à la caisse
578	c'est malheureusement le salariat à plus ou moins long terme
579	Il est hautement à craindre que le tiers payant généralisé débouche sur un C flottant.
580	mais comment faire confiance à l'etat(D ou G)qui veut nous voler les reserves de notre regime de retraite??
581	je pense au déconventionnement de plus en plus fréquemment
582	Je ne crois malheureusement pas a cette mise en place idéale. Ça va nous rendre la vie infernale.
583	nous serions payé correctement au début, puis regroupé une fois par semaine et enfin une fois par mois, cela ouvre la porte à la capitation avec peu de contrôle sur les modalités de celle ci ne gardons que les inconvénients du statu libéral et disons merci
584	Le tiers payant total n'est qu'un moyen d'asservissement des praticiens aux mutuelles qui ne manqueront pas de retarder de nous payer pour à termes négocier un paiement rapide en contrepartie d'obligations tarifaires qu'elles imposeront aux praticiens. Les seuls bénéficiaires de cette réforme seront les mutuelles !
585	LE TIERS PAYANT ACTUEL PAR LES CPAM EST DEJA COMPLIQUE A CONTROLER, ALORS
586	Devalorisation totale de l'acte medical
587	2choses:on a vu ou le 1/3P a emmené le milieu pharmaceutique,vers une surconsommation car tout est gratuit. 2/le 1/3P coûtera du jour au lendemain 10% d'actes supplémentaires,j'estime faire un acte/10 minimum gratuit lors d'une consultation pour être agréable envers mon patient et sa famille. Je ne ferai JAMAIS ce cadeau aux caisses!!!!
588	Je crains la multiplications des actes inutiles sous prétexte que le patient ne règle pas. Je crains aussi que certains médecins facturent des actes qu'ils n'auraient pas fait régler en l'absence de tiers payant (remise d'une ordonnance suite à un résultat, remise d'un courrier ect...)
589	Le tiers payant est un progrès pour tous (patients et médecins). Si les problèmes techniques sont résolus, où est le probleme. Attention : Les syndicats qui nous représentent plutôt très mal (c'est pourquoi, je ne suis syndiqué) ne doivent pas faire des propositions de "réac conservateurs" qui ne seraient pas comprises par l'opinion publique.
590	le tiers payant déresponsabilise, c'est une fausse bonne idée en ce qui concerne l'accès aux soins pour tous, il ne résout pas tous les problèmes et il en crée d'autres.

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

591	Ca va être inflationniste (cf CMU) et ça va être une usine à gaz. On sera souvent payé 16,90 € au lieu de 23 pour papiers non à jour! Et on passera les quelques loisirs restants à vérifier nos règlements.
592	2.30euro : c est 1 pourboire et dégradant pour la valeur de mon acte
593	Les frais de déplacement ne devraient jamais bénéficier du tiers-payant, sauf pour les ALD invalidantes. Pour les autres, y compris CMU, il faut que la personne qui demande une visite à domicile doit avancer les frais de déplacement.
594	Je pense que le tiers-payant dévalorise l'acte médical, et que le paiement est nécessaire pour que les patients, qui ne paient déjà pas les traitements se rendent compte du cout de la santé. Je crains également une surconsommation. Je suis pour la simplification des démarches, afin que chaque médecin puisse simplement faire le tiers-payant lorsqu'il considère que la situation du patient l'exige, sur la base du volontariat.
595	La pratique du tiers-payant me paraît en désaccord avec le parcours de soins (médecin traitant). Si les patients "ne paient pas", ils seront tentés d'aller consulter qui bon leur semble...et habitués à ne jamais régler, ils refuseront de payer les éventuelles sanctions prévues en cas de non respect du parcours de soin, prétextant qu'ils n'ont pas de quoi payer. Donc, en cas de non-respect du parcours de soins, c'est la consultation du médecin qui ne sera pas payée correctement, et celui-ci n'aura pas la possibilité de se faire payer vu la lourdeur de la machine administrative. Le tiers-payant généralisé est aussi inflationniste, incitant les patients à consulter facilement, à une époque où les généralistes sont de moins en moins nombreux (dans ma région limitrophe Drôme-Vaucluse, 2 médecins cessant leur activité sur 3 n'ont pas de successeur, et ce malgré un cadre de vie très agréable et un climat méditerranéen). Cette proposition paraît démagogique. Cependant, pour ne pas tout critiquer, elle rejoint les pratiques allemande et anglaise (d'après ce qu'on me dit), et elle peut avoir l'avantage d'éviter au médecin de faire porter ses recettes à la banque, en diminuant
596	ne faisons pas les choses à moitié: soit nous restons des vrais libéraux soit on devient fonctionnaires avec tout les avantages.... Et quid de ceux qui n'auront pas leur carte vitale ??? et comment vérifier l'existence d'une mutuelle à jour??? Temps perdu....et honoraires perdus et incontrôlables...
597	33 ans de pratique m'ont ouvert les yeux sur les volontés technocratiques. La perte de bon sens dans tous les domaines, associée à la démagogie conduiront à un système de santé qui sera aussi dégradé que l'éducation nationale. Quand on voit le DPC on a compris qu'il ne faut pas faire confiance. Huit années d'études, des responsabilités de chef d'entreprise pour nous réduire à des scribouillards. Quel gâchis !
598	Le nombre de consult devrait augmenter de 25 a 30% à mon avis.
599	ETANT PLUTOT LIBERAL JE SUIS A PRIORI CONTRE LE TP GENERALISE : ASSISTANAT COMPLET , REJETS ET CODES REJETS NEBULEUX ETC. PAR CONTRE SI TECHNIQUEMENT C'EST AU POINT ,TERMINE LES ACTES GRATUITS ET AUTRE BENEVOLAT (CERTIFS DIVERS ,DOSSIERS MDA OU EPAHD) TOUT CE QUI PORTE MA SIGNATURE SERA COTE SOIT 4 OU 5 C DE + / JOUR , BONJOUR LES ECONOMIES POUR LA SECU
600	Pratique -t-on le tiers payant avec son plombier ? Non on le paye a l'heure et à l'acte ? Non Le tiers payant ne fera qu'augmenter la consommation des soins, la plus part des patientes n'ont pas la notion de ce que coûte les soins et la santé
601	Je ne suis pas contre le dispense d'avance de frais mais UNIQUEMENT si celui ci est: - simple à mettre en place - simple à suivre - garantie de paiement via une convention spécifique

602	Il me paraît important pour que la relation médecin-patient soit de qualité que le patient règle ses consultations, cela fait partie de la thérapeutique. Par ailleurs, si les consultations ou les actes sont "gratuits", je suis très persuadée qu'il y aura une nette augmentation du consumérisme et une très nette diminution de tous les actes que nous faisons en actes gratuits actuellement (dépannages d'ordonnances, conseils téléphoniques...).
603	pourquoi le tiers payant la ministre devrait nous salarier de suite je pourrais faire moins d'heure et dormir tranquille et avoir les congés payés merci mme la ministre enfin être fonctionnaire finir à 17h et être en retraite à 55 ans
604	Obligation de la CPAM de nous donner un paiement intégral dans les 7 jours avec fiche de contrôle claire et identification des actes payés rapide. Parfois mieux, le concentrateur professionnel (comme les pharmaciens) qui ne semblent pas se plaindre de ce mode de fonctionnement. Les frais dans ce cas doivent être pris par la CPAM car c'est un système que l'on nous impose.
605	si 1/3 payant généralisé prévoir un budget pour le secrétariat 3€5 par acte ?
606	accord si vraie liberté d'accord entre patient et médecin
607	les patients risquent de nous considérer comme un prestataire de service et donc on constate une augmentation de la fréquence de consultation pour un oui ou pour un non car ils ne paieront rien (cas de surconsommation constatée en Nord Pas de Calais, région pilote pour le tiers payant)les patients ne savent même pas combien coûte une consultation médicale. "je paie avec la carte, Docteur!"
608	Dans 5 ans nous aurons moitié moins de généralistes libéraux, le tiers payant ne changera rien à cette évolution .
609	IMPOSSIBLE DE DIRE A 1 PATIENT;VOUS JE NE FAIS PAS LE 1/3 PAYANT/ILS VONT TOUS LE VOULOIR !!IL N'Y A PAS DE LIBERTE D'ACCORD !!!
610	il est très important que les choses parfaitement réglées au niveau des caisses pour le remboursement de la part obligatoire et complémentaire. Je n'ai pas le temps et n'aurai pas le temps d'effectuer la vérification des paiements de façon parfaite. Je suis médecin et mon temps médical me suffit amplement. Je me demande comment font les pharmaciens pour qui le 1/3 payant est en place depuis très longtemps.
611	Plafonner le paiement à l'acte en meme temps
612	actuellement déjà le RSI et la MGEN sont incapables de gérer correctement les CMU. qu'est ce que ce sera si on en fait 50 fois plus???
613	La seule chose avec laquelle je suis d'accord c'est la nécessité d'avoir un guichet unique comme interlocuteur pour la gestion du tiers payant. Pour le reste c'est des combats d'arrière garde sans intérêt servant à justifier les cotisations syndicales car le paiement à l'acte est condamné à courte échéance et sera remplacé par les NMR. La est le vrai combat
614	L'instauration du 1/3 payant pour les CMU à entraîné une inflation de demande de soins. Corollaire: le 1/3 payant obligatoire sera bien pire sur l'augmentation des dépenses de soins. Corollaire du corollaire: pour essayer de limiter cette augmentation, les professionnels de la santé seront mis au pilori.....et diminution des revenus etc.....
615	Nous sommes des libéraux , exigeons le respect de notre liberté de choix de fonctionnement
616	je trouve que ne rien payer deresponsabilise les gens par rapport au coût de la santé et donne la fausse idée de gratuité des actes, et pourtant , je pratique souvent le 1/3 mais je préfère que les patients règlent 6,90 plutôt que rien

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

617	oui et seulement si paiement unique par secu y compris de la part mutuelle et seulement au cas par cas
618	Le danger est visible....généralisation du tiers payant= généralisation des contrôles, salarisation indirecte des libéraux ...et le jour où une nouvelle nième convention est dans les tuyaux, on subirait des pressions sur les paiements!
619	-Absence totale de transparence des relevés cpam, -nombreuses erreurs et pénalités aux médecins -quid des ccam? Déjà trop compliqué selon les logiciels, qui viendra paramétrer nos ordinateurs?: les mêmes qui nous ont installé l'espace pro? Qui rame quand
620	Il vaut mieux percevoir la partie obligatoire qu'un chèque impayé; toutefois sa généralisation va conforter l'idée que le médecin est "obligé" de pratiquer le TP, mentalité bien connue chez les CMU qui sont devenus très exigeants et qui ne se soucient pas de déclarer un médecin traitant et de prendre une complémentaire; si défaut de traitant, les caisses en profitent pour appliquer la "taxe". En résumé, tant que la part complémentaire ne sera pas gérée par la principale, tant que sur la carte on ne verra pas inscrit le nom du médecin traitant, la date limite de l'ALD.... enfin toutes les infos que le médecin qui vient de faire son acte est en droit de connaître avant d'être certain d'être rémunéré, tant que ces problèmes ne seront pas totalement résolus, VAUT MIEUX S'ABSTENIR.
621	La liberté de choix est effectivement la méthode la plus simple et la plus légitime .
622	la ministre et la sécu nous font perdre notre temps; la vérité est que nous sommes rémunérés au rabais, parce que l'assurance maladie n'a pas les moyens d'assumer (matériellement, et pas plus techniquement) ce que le corps médical peut apporter à la population. Dans ce contexte de déconfiture et de disqualification, les dirigeants qui se font le plaisir d'être altruistes établissent la société en carnaval, où le dossier "tiers payant" n'est que l'un des chars de la grande fête.
623	Je pratique le 1/3 payant depuis la période médecin référent et en suis entièrement satisfait. Je ne comprend pas les réticences du corps médical. Le système fonctionne bien. On est payé ds les 5 jours ss Pb et les contrôles sont faciles avec le logiciel médecin que j'utilise (axisanté)
624	1/3 payant c'est rendre le MG esclave des patients et de la CPAM
625	Au delà des complications de la mise en place du tiers payant, du temps que cela va encore nous prendre en démarche administrative, je ne pense pas que le tiers payant soit une bonne chose pour la relation médecin/patient. Les patients ont trop l'habitude d'avoir une santé gratuite en France et n'ont aucune idée du coût des soins/médicaments/hospitalisation.
626	vœu pieux: sous condition d'une bonne efficacité de "Mme Lacaisse"!
627	Actuellement je suis "en guerre" avec le RSI qui ne me règle plus les CMU (à jour!) pour 3 familles depuis 05/2013, idem pour une famille à la CPAM(+ ceux que je n'ai pas repérés).En garde (dans un cabinet de garde), les patients arrivent souvent sans moyen de règlement, et on récupère 70% et encore pas pour tous.Ras le bol de cette situation de dépendance vis à vis des caisses qui en abusent, tout en payant des impôts "libéraux".Et quand je réclame, réponse "il faut attendre".Tout travail mérite salaire, pourquoi le nôtre n'y aurait pas droit?Et tout ce qui est "gratuit" entraîne une déconsidération et des abus (déjà bien présents).N'en déplaise à Marisol, je n'ai pas les moyens de dépendre du bon vouloir de Mme Lacaisse!

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

628	le tiers payant est une mauvaise chose. Il faut que les gens avancent et même payent une partie du service qu'il demande. Nous ne sommes pas les bouffons de l'humanisme.
629	plus de respect des RDV et du medecin comme cela se voit déjà avec les CMU " j'ai droit à "
630	J'ai dis ok pour le tiers payant si le système fonctionne. Mais j'ai beaucoup hésiter et je pense pouvoir changer d'avis !!!! Car j'ai une énorme crainte etre a la merci de la pression financiere des caisses (comme les pharmaciens) : si vous ne faites pas comme ça, on vous paye pas !! (Comme les pharmaciens avec les génériques = qu'on soit pour ou contre les générique, la méthode employée par Madame la caisse a été plus que limite) Il n'a pas non plus été précisé ce qui se passerait en cas de non présentation de la carte vitale ou de carte non a jour ayant changé de caisse. ...
631	CETTE SOLUTION DEMAGOGIQUE VA ENCORE FAIRE EXPLOSER LES DEPENSES ET LES DEMANDES DE NOS PATIENTS DE + EN + ASSISTES. POURQUOI NE PAS DEMANDER PLUTOT LE PAIEMENT AU NIVEAU DES SERVICES D URGENCES POUR LIMITER CETTE GABEGIE ...
632	le tiers payant intégral c'est la porte ouverte à tous les abus , je préfère de loin faire de moi même des actes gratuits aux gens en difficultés plutôt que de ne faire payer personne
633	si guichet unique oui 1/3 payant : les sous arrivent directement sur le compte : pas de bordereau de chèque à remplir, moins de ticket CB à classer et garder, moins de risque d'agression avec les espèces.
634	la CMU et l'AME règlent le problème financier, les autres sont remboursés en 8jours, pourquoi ce cinema ? Démago démago !! le MG encore une fois pantin des politiques
635	le tiers payant déresponsabilise le patient(risque de multiplication des consultations sans raison valable) ; et dévalorise la consultation (je ne paie rien = ça ne vaut pas grand chose)
636	OK pour le 1/3 payant mais il est indispensable de garder , meme symboliquement, une " responsabilisation de l'assuré donc je refuse la généralisation sytematique qui ne peut etre qu'inflationniste à mes yeux
637	Mesure inflationniste Ce serait un grand pas vers une médecine salariée donc disparition de la médecine libérale , pourquoi notre chère ministre ne dit pas clairement que c'est sa volonté C'est une mesure démagogué, d'un côté on diminue de façon importante les remboursements et pour faire passer la pilule on annonce le tiers payant généralisé ...
638	Je ne suis pas contre le principe du tiers payant généralisé, mais avec comme vous le proposez un guichet unique et un contrôle des retours, par exemple (même si je ne pense pas que ce soit possible) un tiers payant géré par la sécu qui nous paye tout et récupère elle même auprès des mutuelles.
639	TIERS PAYANT INFLATIONNISTE ET NOUS RENDANT DÉPENDANT JE SUIS TOTALEMENT CONTRE
640	je ne souhaite pas que l'intégrité de mes recettes soient gérées par la caisse.
641	Je ne contrôle jamais les retours de 1/3 payant car quand je le faisais il y avait toujours des erreurs en ma défaveur.Et cela me mettait de mauvaise humeur. Je serai ravi qu'il y ait un système de 1/3 payant sans erreurs.
642	Contre le tiers payant systématique cela dévalorise l'acte et la profession et deresponsabilise les patients.Le tiers payant partait justifié pour les personnes à situation précaire mais pas de manière totalement illimitée comme c'est le cas aujourd'hui

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

643	Plutot favorable au 1/3 payant sur la partie conventionnee le patient reglera les depassements
644	pb sur l'ACS +++a regler ..j'ai rien compris +++il faudrait que cela soit aussi simple que la CMU +++
645	j'ai une longue pratique du tiers payant, elle doit être volontaire et non pas obligatoire. Le tiers payant doit se faire mais pas au dépend du médecin, par contre dans certains lieux il est impossible de travailler sans tiers payant
646	il aurait fallu réagir beaucoup plus tôt, lors de la mise en place du tiers payant systématique en pharmacie
647	Ce qui coute rien n'a pas de valeur. la generalisation du tiers payant risque d'entraîner une augmentation de la demande (déjà élevée) et de dévaloriser encore notre image
648	Si le tiers payant est appliqué, ce sera "open bar", comme c'est déjà le cas pour les CMU. Il y aura désresponsabilisation des patients...et des médecins, qui factureront à tout va le moindre conseil ou adaptation d'INR. D'où inflation des dépenses de ville. Que feront les pouvoirs publics? Il baisseront le C. Et nous n'aurons plus aucun moyen de lutter, comme nous l'avions fait pour le C à 20 euro.
649	LE TIERS PAYANT NE ME POSE PRATIQUEMENT AUCUN PROBLEMES
650	le tiers payant va dans le sens d'une généralisation de la forfaitisation qui me paraît désormais incontournable d'autant plus que les nouvelles générations iront dans ce sens, ce qui permet une organisation des horaires avec plus de liberté, puisque moins lié au nombre d'actes.
651	démagogie et pouvoir de répression accrue de la cpam
652	tiers payant= incitation à la dépense par les patients, alors qu'on nous tanne à longueur de journée sur les économies indispensables !...
653	La généralisation du TP paraît utopique, démago pour garantir l'égalité des soins... La réalisation du TP sur la consultation MG ne leur fait avancer moins de 7€, soit le prix d'un paquet de clopes... ca ne paraît pas excessif... la généralisation du TP ne me paraît pas une bonne chose car les patients perdront encore plus le "coût" de la santé, tout semblera gratuit, ce qui risque de faire un appel à la consultation dès le moindre souci et la bobologie. De plus, le médecin ne sera plus "libéral" dans le sens où il sera dépendant des mutuelles des patients, il n'y aura plus de "couple patient-médecin" mais un couple "médecin-mutuelle", le médecin n'aura plus un minimum de "contrôle" sur la perception de ses honoraires. Cela compliquera la gestion du cabinet et la comptabilité, alourdira les paperasses...
654	Le 1/3 payant serait idéal si nous avons affaire à une CPAM qui tient ses engagements. Comme l'histoire prouve qu'elle ne tient jamais ses engagements, alors méfiance extrême.....
655	Il restera tjrs le PB des patients pas en cours d'affiliation à un régime ou n'étant plus affilié à un autre régime pour lesquels on peine à trouver le bon centre payeur.
656	Je me soumetts aux obligations mais ne cherche pas à le proposer lorrqu'il n'est pas indispensable.
657	Le millefeuille administratif me paraît déjà bien épais ce qui est fait se fait bien laisser nous tranquille !
658	S'ils veulent généraliser le tiers payant, il va falloir créer un guichet unique. C'est à la sécu de réclamer la part complémentaire aux organismes payeur, pas à nous.
659	100% d'accord avec cette proposition.

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

660	Le respect d'un médecin passe aussi par la somme qui lui est donnée au moment du paiement La consultation à 28 euros n'incite pas à la crédibilité ,c'est surmais zéro c'est pire Qu'on s'intéresse plus à ce problème .
661	Tout est fait depuis des années pour nous dégoûter de la médecine générale, et ça marche !
662	pour moi le tiers payant généralisé obligatoire ne servira qu'à mieux nous rendre dépendant de la caisse qui pourra refuser de nous payer quand elle le souhaite, de plus que vaudra un acte gratuit pour le patient, risque d'inflation des actes.Autant de suite nous salarier cela serait préférable avec tous les avantages des salariés.
663	Comment garantir le paiement intégral? J'ai encore des CMU du mois novembre 2012 qui ne sont pas encore remboursé par la sécurité sociale. Il faut trouver une solution pour ce retard de la Sécu!!
664	Je ne comprends pas les 2 dernières questions
665	vu le délai qu'ont certaines caisses (2 ans;j'ai le courrier), quand nous sommes payé malgré 2 à 3 appels sans succès, il paraît déraisonnable d'accepter la généralisation du 1/3 payant. j'espère que mon syndicat ne signera pas. Et puis pourquoi faire?
666	Tout a fait d'accord
667	je pense que le tiers-payant sera inflationniste avec beaucoup de consultations inutiles puisque gratuite dans l'esprit de nombreux patients
668	Encore le médecin en première ligne pour discuter de 1/3 payant ou pas avec son patient au lieu de faire de la médecine. Soit pas de tier payant hormis situation claire CMU etc... Soit tiers payant integral pour tous géré directement par la "carte vitale" sans aucune intervention du médecin pour acheter de nouveau lecteur ou logiciel
669	En fait, nous ne devrions pas être tributaire de ce fait, mais il est indéniable que la population présente des difficultés financières pour accéder aux soins. Plutôt que rester dans cette situation inflationniste , il me paraît judicieux de simplifier plus encore => une SEULE sécu qui nous règle sans aucun dictat puis qui se débrouille avec les mutuelles.
670	Le TP me fait seulement craindre la multiplication des consultations inutiles, devant la facilité et la "gratuité" des soins.
671	Je pense qu'il est important de ne pas générer une consommation de soins abusive par le biais du tiers-payant, solution de facilité, et que les patients connaissent le coût de leurs soins. En outre, il faut laisser au médecin la possibilité de pratiquer un dépassement exceptionnel en cas d'exigence particulière ou de temps excessif. Il faudrait éviter la paperasse supplémentaire au médecin s'il doit courir chercher sa rémunération auprès des Mutuelles, c'est inacceptable...
672	De toute façon l'inconvénient cela sera la gestion des gros consommateurs qui vont emboliser nos consultations.
673	Tant que j'ai un statut libéral, je veux limiter au minimum les contacts directs avec la CPAM qui a pour vocation de rembourser le patient qui y cotise et pas le médecin!!!
674	le secteur 1 est en ruine
675	allez dans une grande-surface, vous ne trouverez rien ou presque rien pour 23€ !!! Nous avons déjà des honoraires de misère, assez de se faire taper dessus. Cela finira par un déconventionnement généralisé!
676	En désaccord avec le caractère OBLIGATOIRE, je veux pouvoir choisir d'"offrir" ou non le tiers payant à mes patients.
677	pas de tiers payant systématique proposition démagogique qui entrainera une flambée des actes et des dépenses

678	je suis pour le TP car tout ce qui facilite l'accès aux soins permet une meilleur sante
679	Dans la situation économique actuelle, beaucoup de patients ne peuvent avancer le montant des honoraires, en particulier le dimanche et les jours fériés, comme j'estime que tout le monde a le droit d'être soigné, je suis pour la généralisation du tiers payant. Mais je pense que cette généralisation risque avoir 2 effets contraires. Tout d'abord favoriser le gaspillage médical et augmenter le recours inutile aux médecins et ensuite rendre les médecins totalement tributaires des diverses caisses de sécurités sociales.
680	Je maintiens le risque d'une inflation de consultations puisque le médecin est payé à l'acte , le patient n'a aucun frein à son désir de consultations quelle que soit la nécessité médicale ou pas ; c'est ce que je constate avec la demande d'examens de laboratoire ou le tiers payant existe
681	J'exerce dans un "quartier dit sensible", donc beaucoup de tiers-payants, mais aussi une certaine inquiétude (peur de l'agression) le soir lorsque je quitte le cabinet avec quelques espèces et chèques, et ça va pas s'arranger...La généralisation du tiers-payant aura au moins l'intéret de supprimer cette impréssion d'etre une cible potentielle.
682	guichet unique , garantie de paiement et pénalités financières si la sécu ne règle pas en temps prévu. Nous sommes solidaires de la populations par nos impôts et c'est normal. Au non de quoi notre profession devrait en plus être solidaire en faisant une avance de trésorerie. Ma banque me facture les avances de trésorerie aussi à mois qu'aux patients qui n'ont pas de moyens. Conclusion si le tiers payant est mis en place nous devrions bénéficier d'une majoration tiers payant pour couvrir les frais de gestion et ceux d'avance de trésorerie.
683	ne pas le généralisé laisser la liberté au medecin de choisir bien que ça génère des tensions
684	Le corbillard qui emportera la médecine libérale dont on veut la mort par l'imposition rampante d'un salariat est en marche. Les nouveaux arrivants vont adorer. Prévoir une inévitable augmentation des dépenses comme cela s'est passé à la généralisation du tiers-payant à la pharmacie. On rentre, on brandit la carte verte en clamant "je paie pas" avant même de dire bonjour... S'attendre également à un changement de comportement des patients: le service qu'on ne paie plus devient un service public, attendons nous aux engueulades réservées aux larbins et aux guichetiers...Mais là où je suis, la ruralité et la raréfaction médicale me protègent des furieux. A l'arrivée les patients n'auront que ce qu'ils ont cherché!
685	s'il n'avancent plus les frais, cela ne risque pas d'éduquer les patients à ne pas consulter pour rien... on voit déjà malheureusement ça avec bcp de patients CMU...
686	la question ne se pose pas comme vous le faite sur une question d'argent mais sur la valeur de l'acte médical
687	le TP est une hérésie dans la mesure où les patients n'attacheront plus de valeur à l'acte médical....
688	1/3 payant = salariat des caisses .Nous sommes des libéraux
689	Ancien secrétaire général adjoint de la FMF Gé, même si je ne suis plus syndiqué ni actif syndicalement, je souscris à 100% à sa ligne politique...pour l'instant...

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

690	De toute façon pour un tiers payant généralisé possible il faut préalablement annuler les principales réformes de ces dernières années: la franchise de 50 cts par boîte de médicament qui est récupérée sur le remboursement des honoraires médicaux, et le dispositif du médecin traitant, le patient n'ayant plus aucun intérêt à y adhérer, et le médecin étant mal payé dans ce cas si tiers payant
691	J'ai peur qu'avec un tiers payant INTEGRAL généralisé, les patients, qui nous respectent de moins en moins, pensent qu'aller chez le médecin c'est GRATUIT! Alors que le plombier, le garagiste ça a un coût... Et si c'est gratuit, ça n'a pas de VALEUR, donc pas de RESPECT devant nos années d'étude!!
692	le medecin n'est pas un produit de consommation comme l'on voit avec les produits pharmaceutiques. Tout comme les avocats, mon travail intellectuel doit être récompensé d'"honoraires". le patient décide de m'"honorer" pour les soins que je lui donne. cela doit venir de lui même pour que le respect de la profession perdure. le pointage c'est long et fastidieux. le patient est remboursé en 3-4 jours avec la carte vitale, les chèques sont encaissés 1 semaine après, le tiers payant est appliqué pour les patients nécessiteux (voire même la gratuité des soins pour ceux qui n'ont pas d'assurance maladie). donc pas d'intérêt du tiers payant systématique.
693	ne comprend pas la phrase sus citée
694	Pour contrôler il me faudrait tous mes week ends ou mes nuits, alors tant pis! 3 à 5000 euros par an passent à la trappe!
695	l'opinion publique sera contre nous....la demagogie a encore de beaux jours devant elle!
696	pour l'instant, le règlement des mutuelles est une usine à gaz et je pense que nous perdons beaucoup de sous avec le tiers payant, nous n'avons pas le temps de contrôler
697	Je suis d'accord avec votre proposition : on fait un rêve.....le médecin facture UNE SEULE opération et il est payé en UNE SEULE opération.
698	Vu comment cela se passe avec la CMU et l'AME, le tiers payant intégral est inflationniste. Consultation pour demander une ou deux boîtes de Doliprane par exemple, puisque c'est gratuit
699	pour les patients solvables, le montant de nos honoraires ne me semble pas réhibitoire et le système de remboursement rapide.
700	il faudrait avoir l'expérience et les outils techniques des pharmaciens pour l'éclatement des flux à la source, en simplifiant la saisie des info complémentaires avec une carte à puce de complémentaire santé (carte vitale + carte CS), les lecteurs actuels étant déjà compatibles, tels le vitalAct 3S... Quelques soient les solutions techniques adoptées, on s'oriente inéluctablement vers une réduction de la fiabilité de perception de 100% des honoraires dus. Si l'on risque de ne percevoir que 90 ou 70% du prix de la c, fera-t-on pour autant 90 ou 70% du travail à faire lors de cette cs ? Il faut rappeler à la ministre les termes du contrat tacite liant le médecin au malade !
701	Suppléments d'honoraires à encaisser soit même : toujours
702	Je pense qu'un certain nombre de consultations de médecine libérale ont un motif abusif, c'est à dire que je trouve que les patients consultent de plus en plus pour des futilités alors quand ils n'auront même plus 23 euro à sortir de leur poche j'ai peur que ce soit encore pire!!!!
703	banalisation de l'acte médical perte définitive de toute parcelle de "liberté"

704	C'est offrir à la SS une corde sur laquelle elle tirera quand elle voudra. Le seul accord pour un tiers payant NON MAJORITAIRE et évidemment sans dysfonctionnement (seulement sur conditions de ressources ou de montant de dépenses) serait avec : 1/ une revalorisation très sensible des consultations, à valeur de 30 euros (quitte à lier une partie de la revalorisation aux économies réalisées, cf. le RIAP panier patient), 2/ un abandon par la CPAM de son double rôle de juge et partie (confier le rôle de juge à une instance pluripartite dont les médecins), 3/ les caisses font l'avance du "ticket modérateur", se font rembourser par les complémentaires et ne peuvent en aucun cas réclamer l'impayé éventuel au médecin.
705	Ça me semble complètement utopiste!
706	et la surconsommation liée à l'absence d'avance de frais ???
707	difficile de ne pas faire le tiers payant pour les patients ayant une pathologie lourde donc à 100% mais pour le reste je m'y refuse avec tous les abus que l'on peut constater déconsidère notre pratique aux fins de responsabiliser les patients!!!!
708	le tiers payant doit rester une exception car on risque d'être encore dévalorisé dans notre "image" vis à vis de la population en France le "gratuit" est mal perçu dans sa qualité
709	Pas question pour un médecin de devoir vérifier les règlements d'une multitude de mutuelle !!!!!
710	Les confrères qui ralentissent le plus sont souvent ceux qui n'ont pas lu la convention. Je vois beaucoup de secrétariats ou l'on confond un 100% et une demande d'AP... Les plus grosses difficultés se rencontrent avec les CMU (pas de carte vitale, pas de déclaration MT)
711	A quand le tiers-payant pour les plombiers? (attention, je n'ai rien contre eux, c'est une profession tout aussi honorable que la mienne!). Nous (les MG) souffrons déjà cruellement d'une mauvaise image, je crains qu'elle ne s'aggrave si tout le monde peut venir nous voir "gratuitement"...
712	nous sommes déjà trop dépendants des caisses, à leur service pour faire gratuitement leur travail. Si nous devenons dépendants financièrement des fonctionnaires, autant changer de métier.
713	Je suis pessimiste. Si on pouvait simplifier. Exemple: tarif des frottis, 9,64. À diviser par deux systématiquement. Qui aura l'idée de le facturer à 4,82 et basta? Inenvisageable dans ce pays
714	Faciliter l'accès aux soins par la généralisation obligatoire du tiers payant ne me posera aucun problème, sous réserve de ne pas avoir à gérer la part complémentaire. Il faut impérativement un guichet unique (Les Caisses) qui régleront intégralement le médecin et se chargeront de se faire rembourser la part complémentaire par les Mutuelles
715	il faut bien vivre avec son temps... ici en Alsace avec la Sécurité Sociale depuis 1888, grâce aux lois allemandes, parlement de Berlin, députés élus, vote unanime des socialistes et des conservateurs, c'était pratiqué jusqu'au début des années 1960
716	LA MEDECINE EST FONCTIONNARISEE ET UN ROBOT POURRA FAIRE LE TRAVAIL RIEN NE VAUT LE BARRAGE DU PAIEMENT A L'ACTE SYMBOLIQUEle remboursement démotive le patient qui est un assisté qui s'ignore
717	sans opinion, car formulation difficile à comprendre et pouvant donner à des interprétations différentes selon les interlocuteurs
718	Je souhaite que la situation reste en l'état. Tout ce que je pourrais ajouter d'autre serait considéré comme injurieux. Nous pensions avoir touché le fond avec Sainte Rosine Bachelot. Avec MST, nous commençons à creuser. Vivement la retraite

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

719	Beaucoup de reserve sur le tiers payant c'est hyper inflationniste pour la consommation médicale ,c'est évident pour les patients et peut meme inciter certains medecins en difficulté financiere à profiter de ce levier pour augmenter leur activite.
720	- je veux que ca moi qui decide de ce que je fais - 1 acte qui n'a pas de prix ... n'a pas de valeur !!
721	le 1/3 p est un doigt ds l'engrenage d'un fonctionnarisation de la medecine ;au debut ca augmentera les actes et ce sera l'excuse pour diminuer le nombre d'actes en fonctionnant alors les medecins seront moins debordes(heures precoces de fermetures) et l'etat ,alors aura regule le systeme puis diminuera dans 2 temps notre revenu
722	Il m est inconcevable d imaginer que les patients viendront me consulter "gratuitement" dans leur esprit. Il s agit la d un manque de respect vis a vis de notre acte et c est la porte ouverte aux consuktations intempestives et inutiles. Nous solmes deja deborde dans notre activite et je ne conçois pas de devoir controler le paiement des tiers payants d une part et suis certaine que ce principe augmentera le nombre des consultations alors je dis NON!
723	TP dans toutes circonstances = pieds et mains liés par rapport au bon vouloir des caisses
724	devaluation de l'acte
725	je trouve que le tiers payant, pratique pour le patient, dévalorise notre travail, j'en veux pour preuve les réactions spontanées des enfants quand leur parent nous paye 2,30 euros : "quoi c'est tout !! c'est pas cher ! " Et avec le temps, dans l'esprit des gens, notre acte vaut 2,30 euros ...!!
726	Le temps consacré au contrôle de paiement et donc le contrôle administratif va considérablement augmenté ce qui est INTOLÉRABLE . Les pharmacies consacrent 1H30 par jour à la gestion des tiers payantsoù trouverons nous le temps ?? Entre minuit et 2H du mat ???
727	Nul! la soviétisation de la médecine que j'ai connue dans les mines en Lorraine au début de mes remplacements; je me suis jurée de ne jamais travailler comme cela! un médecin à la botte des syndicats, qui délégait TOUT, à l'infirmier, aux spécialistes, aux hôpitaux...Le baby-boom paye maintenant sa docilité!
728	Dans ma commune (60160Montataire), il y unr grosse proportions de Cmu Ame , et de gens en difficlutés financières réelles ; c'est à la Cпам de nous assurer le règlement rapide et intégral dans le système du TP ++ MA
729	dans une certaine mesure cela permet au médecin de conserver son " honneur " car nos patients feraient moins la comparaison de nos honoraires avec ceux d' autres professions beaucoup plus qualifiées comme les coiffeurs, garagistes et autres plombiers ... mais il est vrai qu' eux sont plus à l' écoute de leurs " clients "et assurent leurs urgencessnif..
730	impérativement une technique au point sans faille ni bug au prealable sinon les impayes iront en augmentant alors que nous aurons fait notre travail et les patients auront été soignés
731	les patients doivent à mon avis,participer au règlement,même une petite somme (mutuelle) sur un plan "éducatif", responsabilisation de leur demande+++; exception faite des actes obligatoirement en TP.Cela dit, Je pratique de + en + souvent le TP, depuis quelques années déjà, notamment pour les familles, dans leurs périodes difficiles.

732	Cette opération participe de la prise progressive de pouvoir par les administrations et les financeurs sur la médecine libérale. On laisse aux libéraux les charges et risques, on prend la main sur les revenus (forfaits divers, pourboires divers, tiers payant....= . Avec, malheureusement, l'accord de MG France.
733	le tiers payant generalisé intégral est une aberration, il est incompatible avec le parcours de soins, et va tuer notre exercice
734	c est la fin de la médecine liberale si tant est qu'elle existe avec un tarif d autorite cpam! le jour ou la secu ne paiera pas comment fait on ?????? JE SUIS RAVI D ETRE RETRAITE ET DE NE FAIRE QUE DU REMPLACEMENT
735	Personnellement, je crains une surconsommation d'actes médicaux avec le tiers-payant intégral.
736	toujours plus de paperasses et de démarches administratives, ce n'est pas étonnant que les jeunes ne veulent plus d'installation libérale, vive le salariat! on aurait au moins une feuille de paye claire.
737	impossible à réaliser sauf nationalisation de la médecine
738	Inadmissible! On va devenir salarié de la sécu et des complémentaires!... C'est déjà limite actuellement avec le paiement que nous avons eu, en début d'année, concernant les "indicateurs" de "bonne pratique"!...
739	pot de terre contre pot de fer avec les caisses restons le plus éloignés possible de l'incompétence ou de la mauvaise gestion
740	Ce projet est une fonctionnarisation de notre métier . Nous serons pris en otage. La suite... Des enveloppes au delà desquelles on travaillera gratuitement!
741	Effectivement un REVEEEEEEEEEEE...
742	je suis contre le tiers payant obligatoire , je veux pouvoir décider à qui je fais le tiers payant en fonction de la situation de mon patient . le tact et la mesure n'existent-ils pas pour les médecins du secteur 2 ???
743	les remboursements sont rapides avec la télétransmission pour les patients (part sécu)donc je ne vois pas le frein à l'accès aux soins si le patient a une mutuelle ... le gouvernement devrait mettre la pression sur les mutuelles pour remboursement + rapide c'est tout impossible pour un medecin seul de passer des heures en plus de tout l'administratif à vérifier les paiements de TP et impossibilité de se faire régler en cas de refus ... moins concernée que les généralistes pour l'instant (mais pour avoir remplacé, je sais ce qu'il en est donne mon avis) le gouvernement espère bien nous arnaquer en bloquant des TP car sinon c'est certain cela aggravera le trou de la sécu cette décision va de plus en plus aggraver la situation où le patient déjà nous prend trop pour son esclave obligatoirement à son service 24sur 24
744	je propose régulièrement le tiers payant à ceux qui me le demandent ou que je sais en difficulté .N'est ce pas suffisant,si tous les praticiens proposent la même chose.Les patients ne savent plus combien coûtent nos ordonnances en pharmacie.La PDS il y a des abus des cmu qui pourraient consulter en semaine et non en urgence mais ils ignorent le surcoût pour la société et s'en moquent complètement .Le tiers payant généralisé ne va t'il pas engendrer le même phénomène ?
745	je crains que le 1/3 payant généralisé soit source d'une augmentation du nombre de C. le "tout est du" et le "j'y ai droit" me font peur!!!!!! Il faut encore que je réfléchisse... dans la mesure où cela fonctionne à la perfection sans avoir à pointer les retours noémie et se battre avec madame la caisse. et quid des patients qui ont égaré leur carte ou fin de droits pas à jour ou sans mutuelle

746	NI D ACCORD NI DESACCORD C EST TOUT LE SYSTEME QUI DEBLOQUE.FAIRE COMME EN ANGLETERRE MG PIVOT ELOIGNER LE MG DU CLIENT PAS DE PAIEMENT A L ACTE AU TOTAL MG MIEUX REMUNERES EN ANGLETERRE . FINI LES CAPRICES DES 1 ET DES AUTRES MEDECINS ET PATIENTS .UNE SANTE PUBLIQUE QUOI.
747	le tiers payant déresponsabilise, je suis contre
748	quid des patients qui se presentent sans Carte Vitale
749	je ne veux pas passer 2 h par jour à faire du contrôle pur de paiement d'actes en plus de tout ce qu'on nous ajoute comme obligations mois après mois ...
750	TIERS PAYANT QUE POUR LES SITUATIONS OBLIGATOIRES
751	Que l'on perçoive un salaire ou un forfait annuel pour un certain nombre de patients. Cela fera moins de travail administratif, de moins d'emmerdements. On oublie le coté commercial, et on peut évacuer "les emmerdeurs" simplement
752	mais ou est donc passer la médecine libérale. Prochaine étape la capitation?
753	Il ne faut pas avoir affaire avec les mutuelles bcp trop nbreuses et tres difficile de connaitre la réalité de la situation de certains patients (mutuelle ou non?) donc guichet unique+++ sinon les medecins perdront pas mal d'argent
754	le tiers payant est une simplification et permet à des personnes de plus en plus nombreuses d'accéder aux soins. Au lieu d'être une limitation pour nous ce sera un plus. Mais effectivement il faut des logiciels derrière qui permettent de voir assez vite les paiements non remboursés par la sécu. Par ailleurs le tiers payant n'a d'intérêt que si les gens ont des cartes vitales sinon c'est trop pénible de remplir a feuille de soins papier et de l'adresser nous mêmes à la sécu
755	Je pense qu'ils vont vers une rémunération salariée. Pour ne plus qu'on soit rémunérés a l acte. C'est ca qui me fait peur.
756	Le tiers-payant est inflationniste. Un acte non payé est un acte qui ne vaut souvent pas grand-chose
757	TIERS PAYANT=MORT DE LA MEDECINE LIBERAL QUI EST DEJA AGONISANTE
758	dans les milieux sociaux, le tiers payant favorise la consultation des "abuseurs" mais pas des plus malades qui ont trop de pudeur pour consulter. c'est donc un mesure utile pour inciter mais qui entraîne une inégalité par engorgement des cabinet. Le rendre obligatoire est donc stupide. il est de plus dangereux de le rendre obligatoire aux urgences ou 30à 50% des patients n'ont rien à y faire et retardent les soins vitaux des vrais malades
759	Le tiers Payant doit être possible et techniquement efficace;LE caractere obligatoire est insupportable cela doit etre un accord entre le medecin et son patient
760	Le tout gratuit n'a plus de valeur !! Je rajouterai à ce reve: Tous les litiges devront se régler entre le patient, sa caisse de securité sociale et sa mutuelle (grande responsabilité)
761	le fait de changer de ministre ne changera rien
762	1/3 payant généralisé ? JAMAIS dans les conditions actuelles, les impayés du parcours de soin, les cartes vitales pas à jour, les erreurs de facturation des remplaçants, la sécu pas joignable, la galère pour récupérer les sous avec une secrétaire dédiée à ce poste...!! elle rêve Marysol Touraine...
763	le tiers payant n'est acceptable que si npous aons un interlocuteur unique(sécu ..) qui se charge de récupérer la part mutuelle
764	la liberté d'accord n'empêche pas des médecins de refuser par exemple la CMU (je sais que cela existe meme si je n'ai pas de notion chiffrée)
765	hollande démission !!! augmentation du c à 30 euro

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

766	je suis TOUT A FAIT CONTRE LE TIERS PAYANT SYSTÉMATIQUE qui entrainera une surconsommation médicale et u,n absentéisme de certaines consultation. Pour que l'acte soit valorisé il faut que les patients sorte l'argent de leur poche!!! N'avons nous pas déjà l'exemple des CMU!!!!!!
767	La cpam doit verser les honoraires en totalité (PO+PC)au médecin et à elle ,de récupérer la part part complémentaire auprès des mutuelles
768	Je ne crois pas en la bonne gouvernance de la sécu. Les paiements seront différés , or les cotisations de la Carmf et de l'Urssaf n'attendent pas! Ni de mes charges.... De plus, le paiement par le patient de sa consultation donne une valeur à celle-ci.. Il est toujours bon de savoir le prix des choses car rien n'est gratuit dans la vie!!!!(ou alors, j'ai loupé quelque chose!)
769	Il faut arrêter d'assister les Français et de leur faire croire au Père Noël !!!
770	1/ le tiers payant actuel est illisible pour le praticien, charge de travail énorme et rébarbative de cocher le bon paiement pour chaque patient, on a vraiment autre chose à faire 2/ cette proposition purement démagogique d'une ministre partisane engendrerait un surcoût de fonctionnement de la sécu, qui elle non plus n'a pas besoin de ça (ce que notre ministre semble ignorer), sans compter la perte de prise de conscience du cout des soins par les patients (comme c'est déjà le cas pour les médicaments, dans la mesure où c'est open bar, tout est gratuit), les RV non honorés, et j'en passe ...
771	LA PROPOSITION ACTUELLE EST PUREMENT DEMAGOGIQUE EN PERIODE ELECTORALE/IL FAUT APPATER LES VOIES A GAUCHE // SI 1/3 P POUR TOUT NOUS DEVENONS DES FONCTIONNAIRES PAYES PAR LA SECU QUAND ELLE LE VOUDRA/DONC OK SI VACANCES PAYEES+ MALADIE AU 1° JOUR +35 H + ETATS D'AME AU MOINDRE SOUCIS ETC ETC
772	il faut lutter contre la déresponsabilisation grandissante de notre société; l'avance des frais lorsqu'ils sont inférieurs à 120 euros reste salutare à cet égard, le comportement des patients CMU vis à vis des médecins en est la preuve
773	Le tiers payant c'est faire croire à la gratuité. Faire croire à la gratuité c'est déresponsabiliser le patient (... et certains praticiens). Le contraire de ce qu'il faut entreprendre.
774	Le tiers payant marche dans un pays avec sécu/gouvernement fiable et honnête. Dans ce cas, il permet de revaloriser les honoraires à leur juste niveau, sans que cela dérange les patients. donc grand avantage pour les médecins. En France, par contre, avec un gouvernement bananier, qui n'hésite pas à maintenir une discrimination S1/S2, et une sécu qui est mal organisé, cher et est devenu un instrument politique contre les médecins, c'est une chose à éviter comme la peste. T Bouman, médecin Hollandais, installé depuis 24 ans en France.
775	Guichet unique effectivement. S'il faut gérer toutes les complémentaires...sans secrétaire !
776	Tiers payant : 2 conséquences: Mort de la médecine libérale(car plus de paiement direct du patient). Augmentation du déficit,car il y aura augmentation des actes(décision débile digne des bobos de gauche) Réserveons le tiers payant aux démunis (cmu)et ne donnons pas la cmu au monde entier.
777	je suis pour un tiers payant généralisé réglé par la sécurité sociale qui se démerde pour trouver le règlement du 1/3 payant avec les organismes complementaires concernés
778	ça fait surconsommer les patients et puisque nous ne sommes pas à l'initiative du système pourquoi ne pas accepter ce qui est bon pour notre portefeuille ?

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

779	le tiers payant va augmenter le nombre de consultations
780	tiers payant : impression de gratuité ce qui est gratuit n'a pas de valeur : dévalorisation accélérée de l'acte médical démotivation du médecin En résumé : susceptible d'accélérer mon départ à la retraite ou mon expatriation
781	Je suis pour le tiers payant généralisé et obligatoire à condition que les problèmes techniques soient résolus et que le contrôle des recettes soit simple
782	le paiement à l'acte me paraît primordial, le TP en deresponsabilisant pour le patient.
783	Bientôt la retraite !
784	Je suis pour rester dans la situation actuelle.Par contre effectivement j'ai un mot à dire sur le contrôle du 1/3 payant , avant nous recevions un courrier nous signifiant le remboursement de tel ou tel acte et maintenant il aller le chercher sur le site de la caisse et cela n'estpas toujours facile de retrouver l'acte et de savoir si il a été payé
785	ayant été médecin référent,j'ai pu constater que la caisse n'a pas respecté les délais de paiement pourtant fixés dans la convention,que les mutuelles faisaient de même,que nous ne savions pas si le patient était toujours couvert par sa mutuelle..etc..que le payeur "unique"qui devait être la cpam n'a pas été mis en place,donc double contrôle des paiements'(régime de base+ticket mod)travail de contrôle par mon épouse et le secrétariat;donc nous faisons "crédit" au patient ,à la caisse,à la société,sans bénéficier d'une compensation pour les frais de gestion du système.
786	rien ne nous garantit d'être réglé dans des délais brefs
787	avec la télétransmission les gens sont remboursés avant que leur chèque ou leur CB soient débités. !!!
788	Toujours meme probleme d'etre sur d'etre réglé car de multiple minoration sont actuellement faite, donc système a ameliorer ++ Par ailleurs, la secu se fait déjà des nœuds dans les cotations en cours alors, je vois mal comment ça se passera en cas de généralisation du procede. Exemple recent: l'application du FPE pour visite du 24° mois, rejet de la CPAM qui me dit que MNO et FPE ne se combine pas... apres appel: erreur de l'opratrice de saisie, Feuille de soin a refaire en 2017, ca va etre simple....
789	Elargir la cmu si la situation du patient est précaire.
790	il est impensable de gérer nous même les retours de la CPAM et de toutes les mutuelles !! il faudrait embaucher une secrétaire à plein temps pour cela (c'est ce qui se passe dans les centres de santé qui pratiquent le tiers payant pour tous)
791	le s plus anciens souviendront la grève à la sécu , il y a dix ans en arrière les caisses étaient en retard pour le reglement du tiers payant , résultats ;les toubibs avec forte clientèle en CMU étaient au bord de la faillite!
792	une fois le tiers payant generalisé il ne sera plus utile d'accoler "liberal" à medecin... Si nous devons aller vers le tiers payant integral,allons au bout et EXIGEONS d'etre fonctionnaire comme en Angleterre. Fini le burning out!!!! qualite de vie++
793	Cela peut marcher si un seul organisme règle tout, puis cet organisme se débrouille pour se faire rembourser (un pas vers le salariat?). Mais ce système ne sera pas mis en place, je ne pense pas qu'un organisme veuille se trouver devant des impayés ou des refus de paiement de la part de la sécu ou des mutuelles en devant nous payer intégralement et devoir courir après les remboursements.
794	cette pseudo liberté amènera le 1/3 P de facto pour tous (Pression de toute part +++)

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

795	tiers payant=patient augmentera le nombre de consultation pour un oui pour un non!!!
796	il faut un guichet unique on n'a ni le temps ni les moyens de vérifier les remboursements qui n'apparaissent d'ailleurs toujours pas en clairs sur les virements de la sécu
797	Notre bataille doit être plutôt dans une revalorisation de nos honoraires. Le tiers payant s'il est bien organisé et si on est payé dans les trois jours aucun problème pour moi au contraire cela donne une chance supplémentaire au patient de se faire soigner sans crainte.
798	Hormis le problème des règlements (je perds 2500€ par an avec une régularité de métronome), le fait de ne pas payer fait perdre le sens des réalités et augmente la fréquence des consultations inutiles.
799	RISQUE DE DERESPONSABILISATION DES PATIENTS
800	1/3 payant = démagogie pour les électeurs (plus nombreux que les médecins) inflationniste sur la consommation médicale et moyen de pression énorme des caisses sur les médecins ("faites ce que je veux sinon je ne vous paye pas") Mais déjà en grande partie passé dans les habitudes, difficile de revenir en arrière.
801	Le tiers payant est inflationniste (expérience de gardes en zones défavorisées(CMU)..Consultations de nuit pour une rhino et autres motifs de "bobologie".
802	l'intérêt évident de la caisse et des mutuelles est de ne pas régler correctement le plus possible car cela ne fait qu'accroître leurs caisses noires
803	toute forme de limitation à l'accès aux soins de premier recours comme aux autres est un scandale, toute facilitation doit en être encouragée
804	Le tiers payant généralisé, c'est passer sous les fourches Caudines des caisses et du pouvoir politique et renoncer à notre conscience. J'explique ceci à ma patientèle depuis des années. J'ai changé de logiciel métier il y a quelques mois et le contrôle est pour l'instant plus difficile.
805	Le tiers payant généralisé laisse croire aux patients que la médecine est gratuite
806	Je ne vois absolument pas où se trouve le problème du tiers payant généralisé. J'ai très souvent recours au tiers payant (par ex chez les patients à 100%), et les paiements sont toujours faits dans les 48-72h, je trouve ça bien plus pratique que d'encaisser des chèques... Où est le souci??
807	hostilité de principe au tiers payant pour des raisons anthropologiques: nécessité du don et du contre don pour avoir une action de soin correcte
808	Si on applique le principe du tact et mesure, je vois pas l'utilité de rendre le TP obligatoire. L'idée d'une seule et unique caisse de sécu est malheureusement illusoire et je pense que c'est par là que Me Touraine devrait commencer. En cas de TP généralisé, les patients n'auront plus qu'à nous balancer leur carte vitale à la figure vu que tout ce qui est gratuit leur sera dû. Et il n'y a rien qui coûte plus cher que la gratuité
809	Je trouve que le "tout tiers payant" déresponsabiliserait les patients. On le voit parfois avec les patients qui ont la cmu.
810	Je pense par expérience que le tiers payant généralisé fera augmenter la consommation de soins de nos concitoyens déjà enclins à consulter pour un rien.
811	La généralisation du 1/3 payant conduira à une surconsommation médicale que l'on reprochera UNIQUEMENT aux médecins....
812	Le pb est que l'on ne peut absolument pas avoir confiance dans les tutelles
813	il y a du travail !
814	voir plus haut

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

815	fin 2017 je serai à la retraite (j'espère!)
816	Ok pour tiers payant pour les plus démunis (dans ce cas ils ne payent pas du tout). En dehors de ça , ça dénature la consultation que de "payer" que 6,.euros). La psychanalyse n'est pas morte, l'argent a un sens même s'il y a remboursement après la consultation. La relation médecin-malade des médecins français est exceptionnellement confortable pour la population française, c'est une chance et un atout aussi en termes de santé publique (disease management efficace). Cette relation passe par la gratification en honoraires payés en fin de consultation..On peut supprimer ça, mais les patients nous paieront en poulet, huiles et autre denrées....
817	Contre le tiers payant généralisé; c'est nous qui allons payé la part mutuelle !
818	les MST doivent être combattues sans merci.C'est l'avenir de notre population qui est en danger. (c'est aussi : Mourir Sans Traitement)
819	Pour moi, pratiquer le tiers-payant, c'est déresponsabiliser les patients, qui pensent que "c'est gratuit" d'aller chez un médecin. Ils vont chez le coiffeur et le paient donc pas de raison de ne pas payer le médecin... En plus, le médecin risque de ne pas être payé si le patient n'est pas en règle, donc ce serait le médecin qui en paierait les frais et non le patient qui est responsable. Je suis CONTRE à 200%
820	en tant que nouvelle installée... forcer les médecins libéraux a X ou Y va tout simplement favoriser les déserts médicaux... déjà que l'installation est un moment douloureux alors... rajouter du travail aux jeunes installes c'est un peu limite!
821	Par définition ce qui est gratuit n'a aucune valeur. Donc tiers payant = dévalorisation de la médecine , augmentation des "pas venu pas prévenu", consultation pour des brouilles et augmentation du temps passé à gérer les formalités administratives : donc augmentation des délais de RV. Les jeunes auront encore moins envie de s'installer en ville , les proches de la retraites la prendront et parmi les autres un certain nombre passera en secteur 3. Au total : médecins = prestataires de service et voie tracée vers la médecine à 2 vitesses.
822	c'est exactement cela . Il faut faire du cas par cas +++ Nous faisons aussi des actes gratuits qd il le faut , et la sécu n'en sait rien.
823	La position FMF résume totalement la mienne. Il faut ajouter que le 1/3 payant doit être suspendu à la moindre défaillance de paiement,quelqu'en soit la cause (grève,contestation de la caisse ou de la mutuelle,etc...) et absence de 1/3 payant en l'absence d'une carte vitale en parfait état de marche et de validité!
824	moi, je ne veux pas travailler "a l'œil", j'aime bien le principe d'etre payé.. les CMU nous montrent l'exemple des actes dégradants (consults bidons, facturation de complaisance..). on va voir être pris encore plus pour des secrétaires par les spé (qui eux, encaissent des dépassements..)ou par les PHARMACIENS et autres paramédicaux
825	je ne veux pas devenir salarié de la CPAM si c'est le cas,je fermerai à 17 H & je ne travaillerai plus le samedi
826	partout où cela a été mis en place , les dépenses ont augmenté car le patient ne sait absolument pas combien il coûte
827	LIMITER LA PERTE DE TEMPS MEDICALDU FAIT DE L'AUGMENTATION DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES QUI EN + NE SONT PAS REMUNEREES AU TEMPS PASSE
828	DÉSACCORD COMPLET AVEC L'ASSISTANAT

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

829	Mes patients en tiers-payant me respecte autant les autres. Je ne me suis jamais senti honoré de quémander 23 euros en fin de consultation. RQq : les mutuelles remboursent une séance d'ostéopathie jusqu'à 50 euros ?
830	Peut on encore faire confiance à la sécu ..? Je propose soins gratuit ds les hôpitaux public et pas de secteur privé à hôpital Pour la médecine libérale , pas de sécu mais assurance privée et liberté d honoraires pour tous
831	le tiers payant garanti le médecin du paiement de ses actes, et permettra d'améliorer le rythme de fréquentation médicale des patients en difficulté financière
832	Accepter la généralisation du 1/3 payant, c'est accepter d'être salarié de la Sécurité Sociale, devoir réclamer son dû en cas de litige, embaucher une personne à temps plein pour vérifier les comptes, bref perdre SA LIBERTE . Je n'ai pas choisi une profession LIBERALE pour finir dans un dispensaire ! Si la loi passe, DECONVENTIONNEMENT.
833	En fait je suis d'accord... sans vraiment comprendre ce que vous voulez dire par là.
834	Tiers payant généralisé = fin de mon activité. Je change de métier (ou je prends le RSA en attendant)
835	comment controler si on a été payé ou pas deja avec les ald il y'a chaque mois des problemes et on n'a pas toujours le temps de faire des reclamations
836	je ne comrends pas tout dans la formulation de la proposition de la FMF
837	hormis les situations "obligatoires" prévues par la loi, le tiers-payant doit être laissé à l'appréciation du médecin, à travers la relation de confiance instaurée, de la connaissance que le médecin a de son patient et de sa situation socio-économique . Je refuse d'être une "salariée" de la sécu, qd on sait que dès qu'il manque une virgule, on n'est pas payé, les FSE sont rejetées, et c...
838	Pourquoi pas le salariat si les caisses sont nos seuls débiteurs ! Nous serions libérés de la télétransmission, et les retraites seraient plus faciles
839	Le dépassement d'honoraire sera la seule chance de survie de la médecine libérale, y compris pour ls secteurs 1 avc le DE , donc il ne faut pas tomber dans le panneau.
840	si je veux, quand je veux, si ça m'arrange ou si ça arrange le petient sans me léser
841	c'est la porte ouverte à une énorme inflation des dépenses de santé imaginez une grande surface.....sans caisse à la sortie !! la dévalorisation du rôle du médecin est certaine...puisque'il y a des nains, faisons des portes basses !
842	1) mLes médecins vont d'autant plus être accusés d'être payés par la sécurité sociale et d'en profiter, alors qu'il s'agit d'une délégation de paiement: nous sommes payés pour un travail, chaque acte est un travail qui mérite une rémunération. 2) La vérification est laborieuse, la rémunération en tiers-payant d'un certain nombre d'actes passe déjà à l'as, ça ne devrait pas s'arranger!!
843	La solution est technique, et elle existe: c'est la carte bleue santé.
844	Lequel de nos patients n'a pas de telephone portable. Le cout de l'appareil et des appels depasse le montant de nos honoraires. La valeur des actes médicaux dans la grande majorite des cas, n'est pas inaccessible. En outre, la generalisation du tiers payant pourrait generer une inflation des depenses. Une consultation medicale doit etre un acte reflechi et responsable.

845	je travaille dans un quartier très pauvre, et le tiers payant pourrait paraître une solution car actuellement beaucoup d'actes sont payés aux 2/3 car les mutuelles ne jouent pas bien le jeu... il y a un risque d'inflation de certains actes par des patients mal élevés, mais cela pourrait permettre à d'autres de mieux se soigner
846	J'ai 60 ans, si le tiers payant devient obligatoire je pars en retraite immédiatement.
847	Je suis tiers payant règle par la Loi et assuré par la Sécurité Sociale
848	Regardons ailleurs en Europe: il y a 20 ans en Allemagne par exemple: tiers payant puis quotas puis retenues sur versement aux médecins par les caisses puis plus personne ne veut soigner les patients âgés qui coûtent trop cher sur les quotas, les jeunes ne veulent plus faire médecine, il faut 50 actes par jour pour payer le personnel qui recouvre les paiements des caisses en codant tous les actes, certes les gens ne paient rien mais tellement de choses ne sont plus remboursées en retour à la pharmacie. Que le patient ne s'y trompe pas liberté gratuite inflation des actes auront aussi un PRIX pour lui!
849	Regardons ailleurs en Europe: il y a 20 ans en Allemagne par exemple: tiers payant puis quotas puis retenues sur versement aux médecins par les caisses puis plus personne ne veut soigner les patients âgés qui coûtent trop cher sur les quotas, les jeunes ne veulent plus faire médecine, il faut 50 actes par jour pour payer le personnel qui recouvre les paiements des caisses en codant tous les actes, certes les gens ne paient rien mais tellement de choses ne sont plus remboursées en retour à la pharmacie. Que le patient ne s'y trompe pas liberté gratuite inflation des actes auront aussi un PRIX pour lui!
850	je n'ai rien contre le principe, mais je ne fais AUCUNE confiance aux syndicats médicaux pour nous défendre des tracasseries de la sécu et des mutuelles. Ils en ont été incapable depuis 30 ans Ils vivent à TOUT pris de leur participation au système
851	contre tiers payant generateur d'a bus
852	La liberté pour les médecins libéraux et la consultation à 50€
853	CHANGER DE MINISTRE...? POUR QUI ? DEPUIS 20 ANS ON A DROIT A DES INCOMPÉTENTS QUI NE CONNAISSENT PAS LES DOSSIERS ET QUI N'ONT AUCUN POUVOIR !! ILS FONT DE LA POLITIQUE ET NON DE LA GESTION DE LA SANTÉ. C'EST LE CONSEILLER SPÉCIAL DU PRÉSIDENT QUI DÉCIDE TOUT EN RÉALITÉ; IL PASSE MÊME AU DESSUS DU PATRON DE LA DSS ET DE LA CNAM. CE QU'IL FAUDRAIT C'EST CHANGER L'ORGANIGRAMME MAIS ÇA...?
854	d'accord, mais énorme danger d'être payé quand cela arrange la caisse qui oublie ou perd déjà quasi systématiquement les feuilles des patients en AME
855	Pas de tiers payant!
856	le paiement à l'acte doit garder une certaine valeur, certains de nos patients vont considérer leur carte vitale comme une carte bancaire, les français ne sont pas éduqués pour ce système
857	en zone en cours de désertification médicale une majoration du nombre de consultations liées à un tiers payant systématique est mal venue.
858	Je suis contre le tiers payant généralisé et obligatoire
859	ça peut simplifier les relations patient médecin à condition que le médecin, toujours décideur, limite le dérapage.
860	il faut arrêter de déresponsabiliser les gens et de les transformer en assistés.
861	Ras-le-bol de déresponsabiliser le patient en matière de santé en lui donnant le sentiment que le médecin c'est gratuit ou presque. OK pour le TP dans le cadre obligatoire ou pour les patients qui ont des fins de mois difficiles et en qui le MT a confiance

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

862	Comme je vous le notais précédemment je preferai un salaire en adéquation de mon activité avec un 13eme mois et des congés payes.
863	Mon epoucest kine , je vois toutes les difficultes pour que les reglements soient faits et surtout exacts .. et les difficultes dans les reclamations . de plus j'estime qu'il faut responsabiliser les patients au maximum , que le tiers payants serait la porte ouverte a des consultations non justifiées et continuerai à leur faire croire que " tout leur est du !!)
864	Procédés inflationniste et déresponsabilisant.
865	en cas de 1/3 payant généralisé je réclame 1/2 journée par mois rémunérée par la caisse pour pouvoir fermer et avoir le temps de faire les pointages , réclamations ...+ 1 médecin conseil ou autre pour expliquer que le médecin ne peut pas faire de soins pour gérer ses paperasses et qu'il le remplace
866	Tiers payant si le médecin devient fonctionnaire oui, et donc, avec aussi tiers payant pour les charges du cabinet et du médecin! Ha! quel médecin ne rêve de salariat à 40h par semaine??? Sinon dans le qualificatif de libéral, il y a bien libre non? Alors que les syndicats médicaux fassent leur travail!
867	Pour ma part, je pense que cette idée du tiers payant généralisé intégral, n'a strictement rien à voir avec l'accès au soin. Il s'agit uniquement d'avoir un peu plus la main mise sur les "pouvoirs" du médecin qui n'en aura plus aucun. Concernant l'accès aux soins, il n'existe pas dans ma pratique: je me vois mal renvoyer un patient qui ne pourrait pas payer; on peut toujours trouver une solution. En outre, je pense que la patient doit savoir que la médecine en 2012, n'est pas un du, et que cela coute à lui-même, et à la société.
868	Pour faire déjà du 1/3 payant, charge de travail augmentée pour vérification des paiements, trop d'organisme et surtout la MSA qui ne fais pas de relevés mensuels. De plus la garantie de paiement est loin d'être assurée même après réclamation... Heureusement faible proportion mais qui existe.
869	je ne vois pas où est le problème pour le patient NON CMU d'avancer des frais dont il sera remboursé, surtout si, comme moi, on dépose leur chèque en fin de mois : ils ont eu leur remboursement avant que le chèque soit débité !!! Il est vrai de dire, dans mon expérience, que sans aucune avance de frais, les parents (je suis pédiatre) ont tendance à revenir "souvent pour rien" et emboliser notre temps "pour rien"...quand d'autres auraient vraiment besoin de nous
870	et si l'on fonctionnarisions la médecine a l'image de la médecine des mines ?Pourquoi pas ! Les étudiants posséderaient en main toutes les cartes au moment du choix de leur activité professionnelle
871	Mon opposition au tiers payant tient surtout au fait qu'un acte qui ne coûte rien ne vaut rien (ou pas grand chose); d'autre part, comme la plupart des médecins, lorsque le patient le demande, j'encaisse son chèque après un délai de quelques semaines (jusqu'à 2 mois parfois!): c'est encore mieux que le tiers payant puisque ça revient à lui prêter de l'argent (pour la durée comprise entre son remboursement et le dépôt du chèque).
872	je ne suis pas d'accord de laisser le TP au bon vouloir de chacun,il doit être systematique et efficace
873	je ne veux pas faire le tiers payant car je n'ai aucune confiance en l'assurance maladie. nous avons 9 employés et nous ne pouvons pas laisser cette partie de notre chiffre d'affaires dans les mains de l'Assurance maladie et des mutuelles. Nous faisons de la chirurgie et nous voyons régulièrement un paiement des actes qui prend 6 à 9 mois

874	Le tiers payant généralisé induit que plus personne n'aura connaissance et conscience du cout de la santé, hors cela a un cout! Je constate sur mes gardes de permanence de soin que la plupart des consultations/visites non urgentes (c'est à dire qui auraient pu attendre les heures de consultations ouvrables des cabinets de médecine générale) sont demandées par des patients qui n'ont pas à régler la consultation et ce genre de consultations injustifiées risque fort d'augmenter si plus personne ne paie!
875	ok si AMO +AMC = 1 seul lien
876	Vue la situation dramatique de la relation entre sécu et professionnel , je veux pas imaginer les difficultés avec les mutuelles Si 10-14% des patients(Cmu) sont pas capables de régler leur dossier à temps par faute ou la fautes des caisses Imaginer le problème avec 100% des patients Il nous dans les cabinets des secrétaires des avocats et peut un agent de sécurité pour travailler pour faire comprendre que les papiers ou les cartes doivent être ajour ?????
877	si tiers payant devient obligatoire je ne le pratiquerai pas
878	Le tiers-payant généralisé, en dehors de son caractère évidemment démagogique, est totalement hors-sujet vis-à-vis de l'avenir de la médecine, et un piège pour la médecine libérale. Mais, à quoi sert d'exposer des idées ou des opinions avec des politiciens irresponsables dont les seuls objectif sont leur carrière ou leur réélection. L'actuelle ministre est dans la droite ligne de la précédente, actuellement reconvertie en saltimbanque des plateaux de télévision. Que peut-on espérer de tels individus?...
879	les accidents de travail ne sont payés en télétransmission que lorsque il y a un numéro d'accident dorénavant,ce qui n'incite pas à être favorable au tiers payant qui nous rendra totalement dépendant des caisses
880	Je comprend que le SML l'ai mauvaise, il a signer en 2005 la mort de l'option médecin référent, nous allons nous retrouver en 2017 dans cette situation pour le patient mais sans les 47,75 € du forfait. Ils sont vraiment trop "cons"!
881	je considere que le patient qui peut payer doit le faire afin d éviter des abus
882	Il faut un retour du tiers payant lisible et compréhensible , . Le bordereau par internet est tres bien .
883	notre consultation a une valeur dont le patient doit avoir conscience . par ailleurs , ne risque-t-on pas une augmentation des consultations quand personne n'aura plus rien à payer ?
884	AUCUN TIERS PAYANT SEULEMENT LA CMU LE TIERS PAYANT EST UN PROBLEME ENTRE MEDECIN ET PATIENT,INGERANCE DE LA CNAM....REGIME DE LA TERREUR LOCALEMENT. LES MEDECINS HARCELES ONT PEUR DE PORTER PLAINTTE CONTRE SECUS LOCALES CAR CLAIREMENT MENACES DE REPRESAILLES.(hors sujet)
885	Un tiers payant sur la part secu est suffisant dans la majorité des cas. C'est illusoir et probablement couteux de croire à un tiers payant généralisé avec 400 mutuelles! Dautre part ,c'est se rendre trop dépendant des mutuelles dont le pouvoir est en fait dans quelques mains. Imaginez qu'ensuite le maintient du tiers payant soit lié à des objectifs de dépenses et de prescriptions par exemple? Vous l'aurez dans le baba! Il faudrait mieux distinguer dans les testes le tiers payant sur la part secu ou sur la totalité (secu +mutelle).
886	Je ne veux pas perdre mon temps, précieux et limité, à courir après des non-règlements de 7E des mutuelles. En plus, on se fait vite avoir quand on fait le tiers payant à un patient qui ne nous a pas déclaré médecin traitant (10E perdus)
887	C'est la dernière liberté qui nous reste... Précision : Je suis en secteur II.

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

888	Je ne veux pas en plus après mes journées de travail devoir vérifier que les virements ont été fait Je me méfie de la main mise des mutuelles , je veux garder un peu de liberte
889	la secu regle 100% du tarif et se demerde ensuite elle meme avec les mutuelles
890	Mon point de vue: les médecins sont des cons. Vu les études, vu les responsabilités, vu le temps de travail, vu l'investissement professionnel, etc, etc, nos revenus portent à rire ainsi que notre âge de retraite, etc, etc...
891	Ce qui n'a pas de prix n'a pas de valeur. Si l'on veut valoriser la medecine, il faut la payer. Rendre les consultations gratuites incitera un consumerisme des plus redoutables. Redoutable parce qu'il modifie en profondeur la relation medecin-patient.
892	Il faut que les patients connaissent le coup des soins. Par contre je diffère l'encaissement à la demande, le temps du remboursement sur le compte du patient
893	médecine gratuite : médecine et médecins encore + dévalorisés. +explosion des actes et par voie de conséquence diminution des tarifs et toujours le cercle vicieux ...
894	le 1/3p incite souvent à une surconsommation médicale
895	On fait régler les dépassements si pas pris en charge par mutuelle
896	il faut une garantie de paiement mais il faut aussi "zéro formalité" autre que de réaliser une FSE (D'ailleurs ce tier payant sans problème existe déjà : la carte "avance santé du crédit mutuel : 1/3p pour le patient et idem CB pour le médecin)
897	Liberté du médecin d'accepter ou non le tiers payant
898	Le règlement facile et garanti systématiquement sans travail supplémentaire de notre part est utopique, la déclaration est complètement démagogique et avec intérêt politique évident
899	Tiers payant secu OK mutuelles non Et pourquoi obligatoire
900	Tiers payant systématique = risque d'abus de consultation médicale
901	Je suis d'accord avec le tiers payant si guichet unique. Donc pas d'accord pour suivre les propositions d'action ci-dessous
902	avec le tiers payant on devient otage de la CPAM et de son bon vouloir de nous régler et de fixer le prix du CS
903	du temps du médecin référent le 1/3 payant se passait comme suit : 1/3 payant intégral pour les patient ayant une mutuelle, il y avait un payeur unique : l'assurance maladie qui nous remboursait le Cs en entier et se faisait rembourser la part complémentaire par la mutuelle. et ça marchait
904	sur un C à 30 € où est le problème ? et je prône l'arrêt des visites médicales par un médecin à domicile il faut un PS différent (l'ex officier de santé)
905	RAS
906	Le TP, pourquoi pas, mais impérativement si le paiement AMO et AMC est garanti et donc simplifié par rapport au système actuel. Je propose que la sécu paye l'intégralité et réclame le ticket modérateur à la complémentaire santé. Mais il faut d'ores et déjà faire en sorte que les soucis actuels (liés au parcours de soins, aux AT/MP et à des raisons mystérieuses) soient déjà résolues avant que l'on s'engage plus avant. Si c'était si simple, la ministre le proposerait pour l'an prochain, pourtant elle propose dans... 4 ans !!! C'est un aveu implicite d'impuissance.
907	Quid des franchises on va encore rogner nos revenus pour les remplacer
908	j'ai déjà un accord avec certaines mutuelles

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

909	Le 1/3 payant c est dévalorisé l acte médical. Par curiosité j ai demande à une de mes patientes combien la sécu me payait pour une prothèse de genou. La réponse a été de 100€ Cela se dispense de commentaires
910	Le 1/3 payant c est dévalorisé l acte médical. Par curiosité j ai demande à une de mes patientes combien la sécu me payait pour une prothèse de genou. La réponse a été de 100€ Cela se dispense de commentaires
911	Ce n'est pas un changement de ministre qui changera les choses: ils ont tous appris les mêmes choses dans les mêmes "écoles"!
912	avec les ROSP on nous caresse pour le moment dans le sens du poil : on a des carottes ... quand en 2017 la sécu aura les cordons de la bourse en main avec le tiers payant intégral, et que le ronron des ROSP sera entré dans les us et coutumes, viendra alors le temps du bâton pour les médecins qui ne réaliseront pas les "objectifs" avec pour corolaire que les médecins vont rompre les contrats avec les malades récalcitrants qui plombent leur profil la tutelle confond volontairement l'obligation de moyens et l'obligation de résultats le "patients" peut refuser de faire son Vaxigrip ou sa prise de sang pour son HbA1c ou sa mammo etc ... c' est sa liberté si c' est un choix éclairé, et le médecin ne peut être "jaugé" sur le nombre de patients qui suivent les objectifs (parfois discutables)..
913	travail administratif énorme non rémunéré ou très symboliquement
914	Dans tous les cas le médecin doit être payé intégralement Dans le cas où le paiement devrait être contesté la caisse récupère auprès du patient si il y a indu.
915	Je suis pour le tiers payant mais avec n'aimiez c'est à dire sans avoir à s'occuper de la mutuelle du patient c'est anomie qui transfère
916	Je suis absolument contre le tiers payant. Si on accepte on sera dans une merde noire au niveau comptabilite comme les pharmaciens qui s en mordent les doigts mais trop tard. De plus si cela passe on ne sera plus profession liberale mais salaries de la secu.c est inadmissible.on deresponsabilise les gens au maximum et on en fait des assistes chroniques.
917	Contre le tiers payant car donne l'impression a la population que la santé est gratuite. ... D ou surconsommation ... Ou alors il faut tous nous salarier a 35 heures ...
918	Le plus tard possible
919	priorité à la revalorisation du c
920	Le sondage est biaisé, j'ai l'impression que si je ne suis pas d'accord avec la position de la FMF, je cautionne la position du ministre ... un peu comme dans les EHPAD lorsque la direction demande à ses employés de faire de la délation pour ce qui concerne d'éventuelle faute de soins, et qui dit en cas de refus "Donc vous cautionnez la maltraitance aux personnes âgées"
921	que devient la médecine dite libéral ! : tiers payant intégral pour tous autant être salarié et avoir la retraite salariée !
922	tiers payant généralisé ==> plus de demandes dans un secteur déjà surchargé qui n'en a pas besoin et tiers payant généralisé permissif pour venir encore plus consulter pour des broutilles (genre mon enfant a le nez qui coule depuis 24h et touse, n'a pas de fièvre...vite il faut voir le docteur)
923	proposition totalement démagogique, qui prouve que les syndicats ne servent à rien
924	Sauf ALD pour psychose le 1/3 payant dénature complètement la triangulation, médecin, patient, assurance. 1/3 payant c'est l'emprisonnement complet sous le joug de la sécu.
925	Je suis SML !!!
926	on n est + libéral en l acceptant

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

927	on nas pas le temps de controler k le t PAYANT donc on est coince par les caisssses
928	Je fais bcp de tiers payant, j ai au moins 3 rejets de cheques par mois,et je ne compte pas les tiers payant rejetés et je n ai absolument pas le temps de faire ma compta, même journalière, donc ca m arrange si tt est fait par d autre que moi, mais il est hors de question pour moi au prix de 23 euro la consult de payer qq un pour vérifier mes tiers payants.
929	Si on veut une maitrise du cout de la sante il faut commencer par rendre les malades concients du cout de celle ci. Avec l'avance des frais ils peuvent au moins savoir combien cela coute
930	le contrôle des tiers payants représente un temps de travail , des tracasseries en tous genres et des impayés souvent ! cherchez l'erreur !!! Dans un rêve çà pourrait être bien ! mais ce serait du salariat ! et pour certains patients le libre-service des soins .
931	le tiers payant c'est une façon de deresponsabiliser les patients; de faire de nous un produit de consommation PAS CHER (!!) et c'est une façon de creuser encore plus profond le "trou de la secu"
932	je pense qu il ait important que les gens ait la notion du cout de la santé et que regler la consultation ou au moins la part mutuelle est un moyen de cette prise deconscience
933	Je suis contre le 1/3 payant généralisé sauf situations obligatoires et liberté entre medecin et patient. Je pense que le patient doit faire l'avance sauf si situations financieres difficiles et dans ce cas c'est le medecin qui le met en place individuellement. Sinon je pense que se serait inflationniste sur le nombre de cs .
934	EN FAIT , JE NE SAIS PAS TROP
935	récupération syndicale à des fins de Pouvoir. Auprès de mes patients: je parle des GENS du FOUQUET'S Même simples, ils me comprennent.
936	1/ Je pense qu'il faut augmenter le nombre de situations où le tiers payant serait possible (++) avec facilité de paiement du médecin évidemment) 2/ En revanche, des consultations où les patients n'avanceraient jamais d'argent risquent d'être vite banalisées ... et multipliées.
937	J'exige le tiers payant plombier, serrurier, le tiers payant restaurant, le tiers payant CARMF, le tiers payant garagiste, le tiers payant vétérinaire, le tiers payant voyages en avion, et le tp caviste, bon pour la santé dit-on
938	Si la sécu nous règle l'ensemble du montant de la consultation et se débrouille pour se faire régler la par mutuelle ça me va
939	+ relevé mensuel lisible et détaillé par caisse et récapitulatif annuel avant le 15/01 de l'année suivante
940	Le tiers payant doit rester dans les exceptions prévues. Le caractère "libéral" de la médecine disparaît petit à petit... Il me reste peu de temps à exercer... Mes patients me manqueront mais je serais content de quitter la "connerie administrative".
941	Les patients ne connaissent pas le coût des actes ce qui le deresponsabilise.
942	Il faut responsabiliser les gens et arreter de leur faire croire que la medecine est gratuite. Ce sera la porte ouverte à de nombreuses dérives
943	Je suis contre ce qui est "gratuit" : tout a un coût, payé par d'autres ou par les impôts. Par ailleurs, ce qui est gratuit n'a plus de valeur. Enfin, avec la télétransmission (payée par le médecin !), le patient est remboursé en 3 jours. On dépose le chèque à la fin du mois, et il n'y voit que du feu. La santé ne repose pas que sur l'accès au médecin : l'alimentation, le bien être physique et psychique, ... y participent également. Remboursons les légumes, les fruits, la viande, les vacances, etc....!

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

944	le tiers payant est encore un moyen supplémentaire pr deresponsabiliser le patient. qud il existe un réel pb de ressources, je garde les chèques en attendant le remboursement
945	ça risque d'augmenter les exceptions : tout le monde sera dans l'exception, et plus personne ne saura où il en est à moins de faire parti des "truands"?
946	L'excès de démagogie de nos gouvernants finira par tuer ce qui reste de la médecine libérale... A partir du moment ou les médecins ne seront plus réglés directement par leurs patients, ils ne seront plus que des agents de l'état, "fonctionnaires" à 70 h par semaine sans avoir les avantages du salariat... Pourquoi ne pas proposer le tiers payant chez l'avocat ou le notaire ? Je n'évoque même pas le manque de considération des patients déjà bien piètre pour 23 euros... Pour ma part c'est Le signal qu'il faut vraiment quitter à terme ce métier, hier idéalisé et aujourd'hui complètement déconsidéré. Les jeunes, un seul conseil : fuyez !
947	Un tier payant total favorisera une inflation de demande de soins ,pas toujours justifiée,et quand on frise déjà le burn out ,pas vraiment souhaitable.Je n' ai jamais refusé un patient parcequ'il ne pouvait pas payer sur le champ,en général soit il paie par chèque que je n' encaisse que quant il peut ,soit si il est vraiment fauché et pas à la CMU?je ne le fais pas payer.NB CS gratuites prévues dans le logiciel mais ça ne fonctionne pas.
948	LE tiers payant est, a coup sûr, inflationniste. Peut on se le permettre en ce moment? Pour l'aspect psychologique sinon c'est pas grave car nous sommes tous en MG dans une économie subventionnée...
949	Le paiement par le patient nous laisse notre indépendance vis à vis des Caisses, déjà entâmé par la nouvelle convention avec ses forfaits multiples (informatisation, rémunérations à l'objectif...) alors que seul l'augmentation du C et IKs aurait suffi et surtout simplifié notre travail(et le remboursement du 1 euro?)
950	Des syndicats de médecins libéraux qui seraient pour la disparition de la médecine libérale,ce serait bizarre quand même!
951	pas de tiers payant obligatoire, surtout avec le " capharnaum" actuel. Même dans un monde administratif " idéal " - tout à fait utopique me semble - t- il vu l'impossibilité de faire la moindre simplification administrative en France- celà ne me parait pas souhaitable: déresponsabilisant pour les patients , dangereux pour les medecins qui se lieraient pieds et poings encore un peu plus à la sécu. De toute façon non demandé par les patients, associations de consommateurs , mutuelles et médecins.... Par contre le tiers payant doit être possible au coup par coup pour permettre un acces correct aux soins de premiers niveaux,pour les patients que nous connaissons en difficultés financières... Donc un systeme de recouvrement des honoraires responsabilisant, simples et de bon sens ...3 notions fort éloignées , pour ne pas dire inconnues , de nos politiciens!
952	tiers payant = fin de la "liberté" ou ce qu'il en reste
953	C'est une fonctionnarisation déguisée avec que les inconvénients et aucun avantage

954	Il est clair que le tiers payant est un pas, supplémentaire, vers la disparition de la médecine libérale ; certes, on peut penser que la fonctionnarisation de la médecine est inéluctable. Il est tout aussi évident, pour moi entre autres, que cette médecine fonctionnarisée coûtera beaucoup plus cher et sera beaucoup moins appréciée par les patients. Elle aura certes, aussi, des avantages. La proposition de la FMF ne présente que des avantages ; Je ne crois pas me tromper beaucoup en la résumant ainsi : « oui, à la généralisation non obligatoire du tiers payant » Cette proposition présente l'inconvénient, pour un médecin qui souhaite que la médecine devienne fonctionnarisée le plus tôt possible, de retarder efficacement la généralisation à tous de cette médecine, éventuellement désirée.
955	Le tiers payant généralisé dévalorise notre profession et la médecine hallopatique. Les professions paramédicales non remboursées deviennent alors une référence de qualité car chère et le patient n à plus la confiance et la considération pour les médecins.
956	Tiers payant = risque de surconsommation médicale déjà que l'on atteint tout de même quelques records. Pas d'illusion on s'achemine lentement vers une fonctionnarisation de la médecine.
957	pourquoi un paiement pars un "tiers" alors que l'on peut se faire payer directement...
958	Mais je pense que c'est une utopie...
959	il faut le tirs payant paye par les mutuelles tout de suite comme pour les pharmacies qui s en sortent mieux
960	Aujourd'hui le tiers-payant obligatoire... Demain l'enveloppe globale !!! Nous devenons ainsi des salariés de l'entreprise SECU avec tous les aléas du mode de paiement et surtout du délai.
961	Généraliser le tiers payant va dévaloriser aux yeux des patients la valeur de l'acte thérapeutique réalisé en consultation. De plus, comme lors de la mise en œuvre de la carte paris-santé, les patients vont se mettre à avoir des exigences non justifiées. "Ils ont le droit, donc le médecins doit répondre favorablement". Avec le tiers payant, la sécu et les mutuelles payerons ce qu'elle veulent quand elle le voudrons. AUTant être salarié et ne plus avoir à assumer les frais des cabinets.
962	on y viendra de tote façon
963	paiement intégral garanti et pas de limitation d'acte on va finir avec un salaire mensuel évalué selon le bon vouloir du gouvernement en place, mais pas de limitation des horaires à 35 h par semaine
964	Nous n'acceptons pas d'être à la merci d'organismes payeurs.
965	QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE LE 1/3 PAYANT ET L'ENCAISSEMENT DIFFERE D'UN CHEQUE OU LE DEBIT DIFFERE D'UNE CARTE BLEUE SACHANT QUE LE PATIENT EST REMBOURSE AVANT D'AVOIR ETE DEBITE (CARTE VITALE OBLIGE) les autres doivent assumer leur négligence , LA PRISE DE CONSCIENCE DU COÛT DE LA SANTE.
966	J'ai déjà dit plus haut qu'il faut que la saisie de l'organisme complémentaire se fasse directement sur la carte vitale et pas en étant obligé de paramétrer (de façon plus ou moins simple, c'est un euphémisme)la mutuelle sur le logiciel de télétransmission...
967	Responsabilisation des patients qui doivent savoir qu'ils vont payer , même que le ticket modérateur mais que le fait de consulter un médecin ce n'est pas comme aller au magasin ou au supermarché.

968	laissons les choses identiques; le médecin de famille fait le tiers payant aux patients connus de lui; dans une société où la valeur de la fonction se fait en fonction du tarif demandé, je pense que nous ne vaudrons plus grand chose si la gratuité était installée; d'ailleurs pourquoi ne pas demandé aux professionnels paramédicaux de faire la même chose : on parle d'accès à tous des soins mais on laisse des séances d'ostéopathie à 50 euros , des semelles orthopédiques à 120 euros , des séances de psychologue à 50 euros et alors qu'ils sont plus chers, on ne leurs demande pas d'être accessibles à tous ; je me demande s'il vaudrait mieux pas faire ostéopathe à 15 patients par jour à 50 euros sans garde et sans caisse que d'être généraliste à 30 par jour à 23 euros avec garde et responsabilité, à 23 euros que l'on trouve encore trop chère pour le rendre gratuit et bien sur payé au bon vouloir de la caisse. je pense que pour éviter ce genre de décision, la solution reste le déconventionnement généralisé des médecins de famille
969	Euh, est ce une position politique ou un point de vue idéologique,?
970	de toute façon le tiers-payant généralisé risque favoriser l'inflation des actes devenus "gratuits" et creuser le déficit de la Sécurité Sociale
971	Une raison de plus d'anticiper ma retraite
972	le tiers payant sera inflationniste et nous serons corvéables à souhait. Pourquoi s'emmer... à faire la queue dans une salle d'attente , on fera venir le médecin à la maison , même la nuit ou le dimanche puisque ce sera gratuit. Et quand on n'aura plus de doliprane , on ira chez le medecin et on lui demandera une ordonnance au lieu d'aller l'acheter de sa poche à la pharmacie. L'accès au soins des plus démunis existe déjà , ça s'appelle la CMU.On veut tuer notre médecine pour faire de nous des salariés dans des maisons de santé , mais n'est-ce pas ce que souhaite la jeune génération de médecins ? A Nice , un médecin qui part en retraite n'est jamais remplacé, pas de nouvelles installations.Marre de cette politique. Vivement la retraite à 69 ans pour la toucher à taux plein. Il est vrai que notre métier n'est pas pénible , on travaille en chemise cravate mais combien d'heures par semaine avec aucun droit à l'erreur , une formation obligatoire (réunérée dites vous ?) depuis le début je faisais 8 journées de FMC/an avec l'OGC et j'étais payé le mois suivant. J'en ai fait 3 cette année en fevrier, mars et avril et une seule m'a été payé. Que fait l'OGC avec notre argent? Les
973	Pas de liberté d'accord entre le patient et le médecin.
974	Nous MGs avons déjà suffisamment d'impayés et nous n'avons pas le temps matériel pour vérifier nos règlements par les mutuelles des consultations ordinaires. Pourquoi ne pas demander aux administratifs de la sécu de régler le problème en passant des accords entre elles pour nous garantir le versement intégral de ce qui nous est dû ? Par ailleurs, il me paraît malsain de généraliser le tiers payant car le patient ne saura plus ce qu'il paye et risque de surconsommer (voir la saturation des urgences hospitalières car c'est gratuit !). "La santé ça n'a pas de prix mais ça a un coût"
975	Le questionnaire est orienté : je suis pour le TP intégral si la CPAM règle la totalité au médecin. Mais les gens sans mutuelles ? Cela va favoriser les dépassements... Docteurdu16
976	Le TP généralisé, c'est du salariat... Nous deviendrons totalement dépendant du bon vouloir des Caisses, et les patients abuseront encore plus du système! Dans ce cas là il sera préférable d'être fonctionnaire:35h/semaine et tous les avantages !!
977	j'ai peur d'une inflation des dépenses de santé et de surcharge de travail pour tout vérifier . A terme porte ouverte pour le salariat !!!!
978	JE SUIS PERSUADE QUE LE SYSTEME SERA INFLATIONNISTE ET VA DERESPONSABILISE LES PATIENTS

	Tiers payant = consommation inflationniste et démagogie. Si on a de l'argent à dépenser (et je crois moi qu'on en a beaucoup plus que ce qu'on veut bien nous dire) alors il faut le mettre pour augmenter le prix ridicule des consultations et dans l'amélioration des pratiques des médecins. Ils pourront de nouveau s'installer. Si on augmentait de 1 euro la consultation (ce qui serait dérisoire encore), on aurait une équivalence de 23 consultations par patient pour chaque acte généré par le tiers payant (augmentation de la consommation) soit environ 5 à 6 ans de consultations à raison de 4 consultations par an. Les français ont de quoi mettre 30 euros dans un gâteau et 30 à 50 euros chez le boucher et ne pourraient pas déboursier d'argent pour se soigner? De plus 1/3 payant = appel pour les soins pour ceux venant de l'extérieur
979	=effondrement du système
980	le remboursement du patient ne concerne pas le médecin
981	Le tiers payant est le prélude à une médecine d'état sans en avoir les avantages ...
982	Dans tous les cas on aura + de tracasserie administrative avec nécessité de vérifier les remboursements effectifs ça ne va inciter davantage nos jeunes confrères à s'installer
983	Il faut d'abord changer les mentalités des français médecins et patients pour pratiquer le tiers payant. Et surtout chasser l'égoïsme et penser "FRANCE" et ses intérêts.
984	sur ma comptabilité de 2012 j'ai environ 1000 Euros d'impayés sur mes FSE (caisses et mutuelles cumulées); c'est irrécupérable car très difficile à réclamer. Par ailleurs la saisie d'un paiement en tiers payant avec mon logiciel (Hypermed) prend environ 5 minutes car il faut à chaque fois saisir les codes des mutuelles et les dates de validité de la période d'assurance (ce n'est pas mis en mémoire par le logiciel à l'heure actuelle); c'est donc trop long et fastidieux pour le médecin qui doit faire ces saisies lui-même. Il faudra automatiser ces saisies pour les rendre plus rapides. C'est surtout pour ces 2 raisons (défaut de paiement et durée de saisie) que je suis contre le paiement systématique en tiers-payant.
985	Mon opinion n'a pas d'importance. Il suffit de consulter les statistiques : CMU = plus gros consommateurs de consultations ! Tiers payant pharmaceutique : dévalorisation des médicaments, non observance, surconsommation. Il faut tout CASSER, se débarrasser des incompetents, reprendre le pouvoir, assainir les mutuelles, virer les syndicats, tuer la sécurité sociale.
986	Le tiers payant sera inflationniste en termes de consommation d'actes. On le voit avec le médicament. Les patients ne refusent pas les médicaments délivrés, même s'ils en ont assez dans leur armoire à pharmacie. Les structures de soins et centre de santé qui pratiquent déjà le tiers payant ont un taux de consultation par patient élevé...
987	Le tiers payant généralisé n'est acceptable qu'en cas de salariat total du médecin. Que le ministre est le courage de sa réforme jusqu'à son terme. On ne peut imposer aux médecins les inconvénients du salariat déguisé et ceux du libéral gérer les charges et contraintes. Et je n'ai aucune confiance dans la CNAM pour appliquer un éventuel accord autrement qu'à son seul profit. Les rapports actuels infects que nous subissons, ne sont plus emprunts de la mauvaise foi de négociations syndicales mais d'une malhonnêteté qui n'a d'équivalent que dans le mépris et l'incurie de dirigeants. Ces impositions leurs choix dont les conséquences iniques ne s'imposeront qu'aux seuls
988	ras

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

989	Je suis au secteur II. Tiers payant exceptionnel pour les dépassements parce que les mutuelles refusent de communiquer loyalement sur le montant de leur prise en charge et les patients les ignorent eux même.
990	Il me semble comprendre qu'il s'agit de la situation actuelle.
991	Je suis contre le tiers payant généralisé, il doit être possible et laissé à l'appréciation du médecin généraliste
992	Le paiement effectif et direct par le patient lui permet de se rendre compte de la valeur de l'acte réalisé ce qui paraît moins évident en cas de tiers payant généralisé (dixit en pharmacie ou labo : combien de patients savent ce que leurs médicaments ou les actes de biologie coûtent ?). Le caractère obligatoire et généralisé me gêne beaucoup dans son symbole de reniement du caractère libéral de l'exercice médical.
993	1) quel intérêt y a-t-il à faire le tiers-payant aux patients qui nous font remarquer avec condescendance en rédigeant leur chèque que nous leur coûtons 2 fois moins cher que leur coiffeur? 2) il me semble que l'avance des frais devrait être la règle, y compris pour les pharmaciens, afin que les patients sachent ce qu'ils coûtent à la société 3) la CPAM délivre déjà des autorisations de TP aux patients qui sortent de la CMU: pourquoi vouloir faire la même chose pour des patients qui ne sont pas en difficulté économique? 4) la proposition "changer de ministre" est aussi démagogique que celle de généraliser le TP...
994	certain patients ne veulent pas de tiers payant et préfèrent payer. personnellement faire le tiers payant me fait gagner du temps à consacrer aux patients (certains mettent jusqu'à 5 minutes pour remplir un chèque par exemple). Il faudrait OBLIGER les logiciels médicaux à intégrer le retour de paiement directement dans la partie comptabilité.
995	Si les problèmes techniques sont réglés par les professionnels de santé, un paiement est-il prévu ?
996	c'est à la CPAM de nous régler la totalité de notre acte et de se débrouiller avec les mutuelles pour se faire rétrocéder et le 1/3 complémentaire et le 1€ de franchise .De plus j'aimerais recevoir un bordereau clair référençant ces paiements .
997	1/3-payant = déconventionnement
998	avec relevé comptable explicatif de l'acte réglé;
999	voir mon opinion plus haut
1000	La "gratuité" des soins n'est pas forcément une bonne chose à terme (ex concret :les patients consultent en priorité aux urgences du CHU plutôt qu'en maison médicale où il faut avancer le règlement ou la part mutuelle). Cette "gratuité" peut amener à une surconsommation du soin médical....
1001	Le 1/3 payant ne me gêne pas. Le paiement à l'acte avec un prix bloqué depuis des années et de plus en plus de patients qu'y en sont choqués malgré le contexte économique ôte toute valeur symbolique à ce paiement à l'acte. Les forfaits prennent de la place nous conduisant doucement vers une forme de capitation sans information publique vers les patients : comportement non éthique vis à vis des patients et de l'utilisation qui est faite de ses cotisations !!!! Idem pour les employeurs. A ce stade, le salariat devient une voie à réfléchir sérieusement, c'est à dire avec sérieux, projection et visée éthique.
1002	Un acte sans paiement est un acte qui ne vaut rien, déjà qu'il ne vaut pas grand chose!! Plus l'acte est cher et plus les patients respectent le praticien, c'est une évidence. Alors, le rendre gratuit, c'est dévaloriser encore plus les MG.

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1003	Je pratique le 1/3 payant intégral en maison de retraite pour les ALD, ainsi qu'en en ville pour les cMU; mais je refuse les paiements mutuelles et les CMU qui ne sont pas à jour. dans ce dernier cas, je fais payé le TModérateur et si la personne refuse (je rien sur moi!!!!), je fais l'acte gratuit ce qui met la personne dans une situation gênante.
1004	que chacun puisse faire ce qu'il veut, de façon simple
1005	impossible de gérer les différentes situations avec le secteur 2 Il faut revaloriser TOUS les actes
1006	mon expérience est que la "gratuité" des soins induit une surconsommation et déresponsabilise toujours plus les patients
1007	le rapport à l'argent médecin patient fait partie intégrante de la relation intersubjective -j'aime faire des actes gratuits, des dépassements(peu),ne pas "déposer le chèque tout de suite" "mon commerce à moi se fait aux heures homologuées...je veux bien être putain, mais mon bordel à moi n'est pas de ce monde ci, il s'étale le mien aux heures légales du jour et ferme ses portes le soir timbré par la loi et illuminé d'éclairage électrique..b.H.koltes"
1008	Pur ce qui me concerne, le TPI est une avancée majeure en terme d'accès aux soins et permet la juste rémunération des médecins installés dans les zones où les patients sont pauvres, ce qui luttera contre la désertification en cours dans ces quartiers/villes. Le TPI doit également être généralisé aux spécialistes d'organe qui le souhaitent pour éviter ce qu'on voit de plus en plus et par exemple: des patients diabétiques qui ne vont plus chez l'ophtalmo car il faut avancer les honoraires (qui de surcroît sont souvent NR à cause des franchises!!!), idem pour les consultations chez le cardio et pour toutes les pathologies chroniques dont l'observance du suivi s'est profondément dégradée depuis quelques années dans les secteurs où les patients sont défavorisés (le pire du pire étant les "travailleurs pauvres" qui n'ont accès à aucunes aides (CMU ou ACS), même lorsqu'ils ont une mutuelle, ce qui est un comble!!! Le TPI généralisé en ville est pour moi une nécessité absolue!
1009	La garantie de paiement n'a jamais existé et penser que l'état , mauvais payeur par définition, la mettra en place est une imbécilité
1010	dans ce cas je préfère un salariat avec salaire d'un médecin conseil ne travaillant que 32 h et sin nous travaillant 64 h et bien les 32 h restantes devraient être payées en heures supplémentaires et je suis encore sympa car nous avons plus de responsabilité qu'eux et un travail plus pénible donc en plus primes de pénibilité exigées
1011	Je suis favorable au tiers payant généralisé, qui entrainerait moins de soucis comptables (chèques en blanc, impayés... plus d'espèces à manipuler)à condition que les mutuelles soient harmonisées et que cela puisse passer par la transmission (noémie)
1012	Le 1/3 payant est inflationniste et déresponsabilisant. Je n'y suis favorable que pour les défavorisés, les vrais, pas les nombreux abus et les tricheurs.
1013	surtout pas de 1/3 payant obligatoire qui serait inflationniste pour les soins medicaux et une lourdeur administrative de plus pour les medecins , ça suffit Sans oublier la dépendance absolu vis à vis de la secu ; cf les pharamciens !!
1014	je pense qu'il faut une seule caisse seulement la CPAM et non de multiples organismes , qui centralise tout les tiers payant des complementaires et qui nous verse ce tiers payant
1015	sécurisation du paiement avec un interlocuteur unique pour l'ensemble des dossiers (pas un service mais monsieur ou madame duchemole)

1016	à mon sens, il ne faut pas de tout ou rien. Ceux qui paie et ceux qui ne paie pas, comme aujourd'hui. le tiers payant généralisé non plus. Il faut conserver la cmu, et prévoir des tranches de prise en charge en fonction des revenus fiscaux de références par exemple de manière à ce que ceux qui ne peuvent avoir la cmu et qui ne peuvent pas se payer de mutuelle puisse avoir une prise en charge de la secu quand même. Je pense que ce serait progressif et ainsi plus sur mesure et plus équitable.
1017	Ce n'est pas deministre qu'il faut changer mais de Président Je ne contrôle plus mes tiers payant depuis la disparition du papier, beaucoup trop fastidieux et chronophage alors si le tiers payant est généralisé notre temps de travail administratif risque d'être décuplé sans compter l'activité de consultation qui risque d'exploser.(cf les patients porteurs de la CMU)
1018	le tiers payant va accentuer la non prise de conscience du coût de la santé, comme cela est svnt le cas pour les patients à la CMU qui pour bcp consulte sans compter car ils n'ont pas d'argent à avancer et donc pour eux "c'est gratuit", c'est également le cas pour la pharmacie, savons nous combien la secu nous rembourse de médicament, même nous en sommes parfois surpris et précisons "heureusement qu'il ya la SECU,
1019	Lors de mes contrôles(j'ai 5% de 1/3 payants de mes actes)il y a toujours 3 à 5 actes non remboursés pour la part mutuelle (6 euro 90 cts)...alors si cela se généralise je devrai TOUT contrôler !!!! Six mois après je prend ma retraite..
1020	Rester en l'état des possibilités actuelles de tiers payant
1021	1/3 payant pour les situations obligatoires
1022	ok si le medecin perçoit l'intégralité du montant de la consultation en un seul click de souris ... et sans être obligé de changer toute l'informatique
1023	un seul guichet pour le paiement = OK Gestion des dizaines de mutuelles, des patients qui n'ont pas leur carte mutuelle, qui ne savent pas de quoi on parle (le fameux "je suis à 100 %): NOOOOON; je ne vais pas y passer mes we.
1024	on aura de plus en plus de travail si on fait les tiers payant : la journée ne sera pas assez longue
1025	JE TROUVE NORMAL DE FAIRE LE TIERS PAYANT?CA MARCHE DANS 95% DES CAS? CEUX QUI PEUVENT PAYER PAYENT
1026	un seul payeur
1027	Si on pouvait encore avoir quelques libertés d'agir...
1028	Le tiers payant est pervers
1029	Les générations d'assistés ça suffit, les gens doivent voir ce que coûtent les soins, pour être responsabilisés. la cpam nous faire de plus en plus faire leur travail administratif...gratis! Et si on comparait les tarifs horaires des médecins et des avocats....ou des artisans..à quoi ça sert 13 ans d'études...et la responsabilité de la bonne santé d'autrui! Ou alors nous dire calmement que l'on supprime le libéral et alors nous aurons un salaire et de horaires à respecter! et cela fonctionnera comme la belle gestion administrative des CHU....nous attendrons pour nous faire soigner encore plus!
1030	J'ai répondu mais cela me paraît être une nouvelle marotte qui vient créer le buzz alors que d'autres problèmes anciens, ou plus importants ou plus urgents restent en suspens.
1031	Je rajouterai de plus: -Paiement des complications administratives en résultant, les médecins faisant partie actuellement des esclaves des temps modernes dans ce domaine; -mep de procédures simples de règlement des contentieux en résultant avec pénalités automatiques de défaut pour tout règlement non effectué

1032	Le payant est le point de départ de nombreux abus . Il faut d'abord former les patients à l'utilisation des médecins
1033	Le drame de la médecine libérale a été l'invention du double secteur. Après avoir été payeurs aveugles ; les mutuelles exigeront un droit de regard - non seulement sur les médecins, mais aussi sur les paramédicaux. Exemple : je préfère rembourser un psychothérapeute non médecin, un ostéopathe non médecin, et je décide qui je rembourse - les médecins n'ont qu'à se débrouiller avec la CPAM... Je me permets de souligner que j'ai été Secrétaire Général du SNPP, artisan du ralliement à la FMF, et que tout ce qui engage de la réflexion et du courage butte sur la préservation des privilèges du secteur 2. Oui, je suis en secteur 1, oui, je suis frustré de ne pas avoir le droit de passer en secteur 2, oui, je trouve inadmissible de faire le même travail que mon jeune collègue d'à côté (au demeurant que j'estime), oui, je suis fier d'exercer quand même en S1 malgré tout ce que j'ai perdu en 29 ans mais je vais conseiller à mon fils et à ma fille de s'installer en secteur 2, mais c'est la plus lourde ineptie que nous avons vécue dans l'histoire de la médecine libérale. Alors, le tiers payant, pour reposer les problèmes de fond et non d'opportunité, oui, c'est une occasion
1034	La valeur de la CS absurde étant donné le temps nécessaire à certaines situations médicales 23 euros pour 45mn passée avec un patient et il faudrait en plus que l'on passe le dimanche à faire de la comptabilité depuis que je refais payer les patients mon temps de compte est divisé par 2!!
1035	Déresponsabilisation des patients et certainement difficulté ensuite à appliquer des dépassement autorisés telle les DE
1036	j'arrête mon activité libérale le 31 dec 2013
1037	Il me semble à vue de nez que cela fonctionne pas mal dès à présent vous menez un combat d'arrière garde et perdu d'avance
1038	le tiers payant doit suivre son but initial et ne concerner que les indigents , tel qu'il a été défini par sécu
1039	rien de plus à dire
1040	Je ne serai jamais d'accord avec le tiers payant, pour qu'un malade s'en sorte il faut un engagement du malade (l'assistanat n'est efficace ni en médecine, ni socialement) et une non dévalorisation du médecin et de la médecine.
1041	demandez des statistiques réunionnaises à la SS pour voir en grandeur réelle ce que le TP élargi produit comme effet sur 700 000 habitants (soit 1% de la population française totale). Surtout le nombre de CS/an par assuré qui sera intéressant à comparer avec la métropole.
1042	actes lourds 1/3 payant // petits actes pas de 1/3 payant; ou est la logique en terme de santé publique => on fait ou on ne fait pas. Par ailleurs clarifierait peut-être les dérives tarifaires par rapport au service médical rendu.
1043	à la PDS régulateur la cpam nous paye désormais avec 4 mois de retard
1044	Nous sommes déjà de plus en plus utilisés comme des kleenex (pris et jetés à la demande) j'ai bien peur que la non-implication financière des patients ne majore cette évolution...
1045	En médecine de ville le coût d'un soin est déjà très bas et accessible à tous au même titre qu'un abonnement téléphonique une coupe de cheveux ou autre. Il est important que chacun ait une connaissance même minime du coût sinon cela devient un abus et il y a consommation excessive sans discernement. De plus l'offre de soins primaires se réduit de jour en jour et nous ne pourrions plus faire face. Il y a urgence à responsabiliser chacun des "consommateurs" de soins et le 1/3 payant généralisé va à l'encontre de cela.

1046	Tout soin doit demander de la part de celui qui le recoit un effort pour être le plus efficace possible. La "sensation" de gratuité engendré par le tiers payant est néfaste pour la qualité des soins mais également pour les dépenses puisqu'il n'y a pas de limite à quelque chose de gratuit. On sait tous que les AT se remettent moins bien d'une pathologie que les autres, et les américains vont très bientôt montrer les moins bons résultats des traitements chez les sujets à l'assurance obligatoire...
1047	Le paiement à l'acte est une donnée fondamentale de la relation transférentielle qui se noue entre le patient et son médecin dans le cadre de la pratique libérale. Le supprimer constitue un dévoiement de l'acte médical. Le tiers-payant, à condition qu'il fonctionne, peut être utile et/ou nécessaire pour les patients en situation précaire mais non bénéficiaire de la CMU. Son caractère obligatoire, systématique et généralisé serait un erreur grave et la mort de la médecine libérale. Nous devons nous y opposer farouchement.
1048	QUAND ON NE NOUS PAIE PAS ON NE NOUS RESPECTE PAS
1049	en médecine générale, le tiers payant est inflationniste, surtout de la part des medecins
1050	Tout se qui apparait gratuit nuit à la relation medecin patient et à la qualité de l'observance therapeutique.
1051	si la carte vitale est a jour il n'y a pas de pb pour le tier payant sur la part sécu le pb est uniquement avec les mutuelles qui ne joue pas le jeux en pretechant des pb de flux pour ne pas rembourser les patients sur la part mutuelle
1052	voir infra
1053	Tant pis pour ceux qui crois encore au père Noël Mieux vaut être déconventionnés
1054	Il faut que la Sécu s'engage à régler tout et se débrouille avec les mutuelles.
1055	le tiers payant est la porte ouverte à toutes les dérives de consommation;veuillez regarder les statistiques des cmu (malgré le mensonge de la ministre quant à l'absence de preuve de surconsommation).
1056	La CPAM ne nous règlera que quand elle voudra, c'est un moyen de nous mettre le couteau sous la gorge. Le praticien qui ne respectera pas certaines règles ne sera pas payé c'est garanti!!! Nous allons devenir les salariés complets de la Sécu!!!
1057	cf dernier commentaire + y'en a marre des effets de manches en coulisse. A quand un vrai debat public sur la santé?
1058	la facilitation globale technique du tiers payant me parait inéluctable à moyen terme (comme pour le pharmacien etc) mais je m'oppose à l'aspect obligatoire qui s'immisce dans le lien médecin/patient d'une part et qui va alourdir la facture globale des soins d'autre part. (ce qui nous reviendra en boomerang à nous les praticiens)
1059	paiement intégral GARANTI : comment en être sûr ??
1060	il y a une autre idée derrière cette proposition...dans 1 premier temps habituer le médecin à ne plus être payé "à l'acte" mais à recevoir un paiement dématérialisé...puis petit à petit glisser vers un salaire mensuel...et (ou) avec davantage de contrôle sur le nombre de visites que le patient fera chez son médecin puis l'avertir qu'au delà d'1 certain nombre, sa visite ne sera plus remboursée...
1061	si le patient ne règle rien ,il est totalement deresponsabilisé !
1062	Rien n'est clair, pas même la fin de ce questionnaire...
1063	On banalise les depenses sociales, l'argent doit couler à flot chez nos dirigeants

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1064	Avec la generalisation du tiers payant c est la pôrte ouverte a tous les abus puisque cela ne "coutera rien"
1065	le tiers payant generalisé d'accord seulement si on nous transforme en salariés avec le même statut que les hospitaliers; sinon déjà que la population et les élites nous considèrent mal non merci.sommes nous des sous merdes pour etre traités ainsi, l'externat a vie çà suffit ??
1066	Tiers payant intégral difficile à mettre en oeuvre. Déresponsabilisation des patients. Disparition du paiement à l'acte = fin de la médecine libérale. Danger de n'être payé que par les caisses !
1067	que pour les patients en difficulté
1068	Pas d'accord avec le Tp obligatoire. On a déjà les pieds et les poings liés ...et quoi encore !
1069	Ne vous faites pas d'illusion, même dans un monde de rêve le pb technique ne sera pas réglé,je le vois maintenant avec des caisses SS qui,sous prétextes ridicules,tardent le paiement de la partie de base des honoraires... Je suis pour des arrêts de télétransmission Je fait partie de ceux qui ont refusé le P4P,avant je touchais 5 cts par FSE,maintenant je ne touche plus rien,je fais du travail gratuit pour la SS!!!!
1070	Et si la loi change et impose le 1/3 payant ?
1071	pour un Mg secteur 1 ,sans dépassement , c'est une facilité , équivalente au paiement / CB si il exu=iste une interface avec les mutuelles
1072	je pense que le 1/3 payant generalisé va augmenter les depenses de sante, fausser la relation medecin-malade, va augmenter la demande de soins et il n'y aura pas assez de medecins pour l'assurer, va augmenter la paperasse pour les medecins sans secretaire...je n'en veux pas de ce 1/3 payant! Je ne comprends pas que les familles des politiques qui contiennent des medecins n'expliquent pas aux politiques l'aberration du 1/3 payant.
1073	je pense que le 1/3 payant generalisé va augmenter les depenses de sante, fausser la relation medecin-malade, va augmenter la demande de soins et il n'y aura pas assez de medecins pour l'assurer, va augmenter la paperasse pour les medecins sans secretaire...je n'en veux pas de ce 1/3 payant! Je ne comprends pas que les familles des politiques qui contiennent des medecins n'expliquent pas aux politiques l'aberration du 1/3 payant.
1074	IL EST IMPORTANT QUE LE PATIENT NOUS REGLE LUI MEME SA CONSULT; ON SE FAIT HONORER - LE MEDECIN CE N EST PAS GRATUIT_- SINON POUR BEAUCOUP DE PERSONNES CELA NE VAUT PLUS GRAND CHOSE
1075	Economie de santé nécessaire ou hyperconsommation? que cherche-ton?
1076	LE BLOCAGE VIENT PLUS DES MUTUELLES QUI PAR COURRIER NOUS INCITENT A REALISER DES 1/3 PAYANTS MAIS DANS LES FAIT EN L'absence DE L'inscription de la Mutuelle sur la Carte Vitale cela est impossible
1077	Je ne suis pas favorable à la généralisation car entre vérifier si je suis le médecin traitant pour répondre aux exigences du parcours de soin, entre les patients qui ne connaissent pas leur caisse et n'effectuent pas les changements lorsqu'ils changent de régime, entre le temps passé à effectuer les contrôles et celui passé à essayer de récupérer les sommes qui me sont dues , je n'ose même pas imaginer ce qui se passera s'il fallait encore courir après les mutuelles
1078	Nous ne sommes pas des larbins gratuits ni des esclaves. Pas de paiement: pas de respect.
1079	J'ai répondu car je me sens toujours concerné même si je suis jeune retraité depuis 6 mois
1080	pas possible de répondre à des questions fermées, il faudrait nuancer...

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1081	J'ai frisé lze burn out avec les pb liés au tiers payant . cette loi fera engager plus de secrétaires, et donc baisser le chômage.
1082	Stop à l'assistanat des patients ! Encore une occasion de dévaloriser et de banaliser l'acte médical(dont le coût équivaut à 3 paquets de cigarettes!!!),porte ouverte au gaspillage et à l'insouciance si ce n'est à la désinvolture.... Il faudrait que le patient soit remboursé très rapidement, voire le jour même mais ne soit pas dispensé de l'avance des frais afin que la démarche de soins demeure une démarche consciente et responsable... Par ailleurs, il faudrait rappeler à Mme la Ministre la définition de "libéral" et cesser d'imposer aux médecins les seuls inconvénients d'une médecine fonctionnarisée dont ils n'ont pas les avantages!
1083	si le patient est LUI intégralement remboursé il n'y aura pas de problème et il sera responsabilisé
1084	-dévalorisation de la médecine -consumérisme médical car c'est gratuit=> explosion des cs sans motifs valables -mettre en place "un système" qui permet de reconnaître les patients financièrement limite de sorte qu'ils réduisent eux meme leur accès au s
1085	Dans l' absolu je suis pour le salariat des médecins , j' utilise le tiers payant de manière quasi systématique. Cependant c'est actuellement une profession libérale, je suis contre le caractère obligatoire.
1086	ok pr le tiers payant pour les ALD mais sinon le tiers payant doit rester rarissime je le pratique pr certains patients que je sais en difficulté financière
1087	la partie paiement à l'acte se réduit mais c'est elle qui nous donne un peu de liberté face aux caisses
1088	la généralisation du tiers-payant est une hérésie !à l'heure ou il faut compter et faire des économies , cela mènera à la ruine de notre système de santé , il n' y a qu 'à voir la surconsommation des actes à l ' hopital ou personne ne paie et tout le monde est déresponsabilisé...
1089	Pourquoi attendre 2017 alors qu'il était si simple d'instituer le 1/3 payant sur la PO seulement dès 2013 (déjà opérationnel) !! Et généraliser le NON 1/3 payant sur la PC.
1090	Si le patient doit déboursier pour le ticket modérateur autant lui faire payer la consultation complète....
1091	Le paiement équivaut entre autre à la reconnaissance d'un travail que le patient ne réalise même plus lorsqu'il y a tiers payant systématique . On paye son coiffeur son dépanneur beaucoup plus que son médecin, rien n'est fait pour valoriser notre travail . Aucun pb pour le tier payant des patients dans le besoin bien sûr
1092	JE partirai à la retraite avant 2017
1093	trop compliqué pour que cela soit réalisé avant 2017
1094	Si ça marche , pourquoi pas? Mais je doute que celà marche
1095	Suis contre par principe :cela va augmenter le nombre de consultations non justifiées puisque ça ne coûtera rien aux patients .on l'observe déjà avec un certain nombre de Cmu .
1096	uniquement quand on ne peut pas faire autrement
1097	Mesure démagogique pour l'essentiel .
1098	je ne veux pas devenir gratuit comme les médicaments pris en pharmacie..
1099	Le gouvernement devrait suivre sa logique jusqu'au bout: disparition du libéral et salariat !!!

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1100	Les patients ne savent déjà plus le coût d'une ordonnance , là ils n'auront plus qu'à venir consommer . 23€ ce n'est pas énorme (4 paquets de cigarettes pour certain), avec la carte vital ils sont remboursés rapidement à 70% ; nous connaissons notre patientèle et ses difficultés et sommes ainsi apte à faire un choix (arrangement, chèque déposer plus tard voir ne pas faire payer au regard du serment d'Hypocrate ou tout simplement de nos convictions...)
1101	le tiers payant = augmentation des de la consommation médicale et de la non responsabilisation des patients
1102	Il faut qu les pb techniques soient réglés Il fait que la caisse verse la totalité de l'acte et s'occupe de la récupération du tiers à la mutuelle comme pour le médecin référent sinon bp de tracasserie et de nombreux frais pour les réclamations
1103	je comprends le tiers payant pour les cas étudiés et reconnus de ressources faibles (la CMU existe déjà) le reste je ne suis pas d'accord sur le tiers payant
1104	le tiers payant peut être un fantastique gain de temps dans la consultation
1105	Toute ouverture dans la loi va rendre de fait le TP systématique: pourquoi le patient acceptera d'avancer l'argent et de vérifier son remboursement alors que la loi donne la possibilité de transférer cette "charge" au médecin ??
1106	La sécu nous paye et ce débrouille pour se faire rembourser ensuite par les mutuelles pas à nous d'assumer les mauvais payeurs .Mais bon est ce vraiment le problème du moment???De plus quand on voit comment les patients ne veulent plus faire l'avance des frais désormais pour les génériques sans la mention non substituables,les actes gratuits deviennent vite un dû ...
1107	ca va etre un raz de marée de cs supplémentaires.. et on a déjà du mal assurer...
1108	Je suis contre le tiers payant généralisé. Je pense que celui ci déresponsabilise nos patients qui consommeront (sans plus aucune réflexion sur son coût) des consultations pas toujours nécessaires. Je suis pour le tiers payants pour les patients en difficultés financières (ald ou non, cmu ou non).
1109	refus du TP généralisé si cela entraîne une perte de temps ne serait ce que de quelques secondes (x 45 patients /x 200 j ouvrés = x heures non payées) -pour effectuer la facturation -vérifier la bonne réalisation du règlement notamment par les petits régime et les mutuelles;tout cela doit donc être effectué à 100% par la cpam ,à charge pour elle de se retourner contre les mauvais payeurs NB :le jour ou il n'y aura qu'une seule caisse en france.... ; que d'économies se'ront faites !
1110	Le problème est de pouvoir sensibiliser les patients au coût de leurs soins: une entente médecin patient ne peut être que le complément du "contrat-confiance" dans la relation de soins.
1111	c'est la secu qui paye quoi qu'il arrive et le tiers payant n'a jamais augmente le volume des actes sauf si on a affaire a des médecins peu scrupuleux ...
1112	pas de tiers payant, qui est totalement déresponsabilisant
1113	d'accord avec le TP a condition de n'avoir rien a faire
1114	Il faut arrêter avec tous les nouveaux systèmes de tiers payant qui sont contre productifs : - faisant croire que la médecin est gratuite - déresponsabilise le patient sur la notion du cout de la santé et sur son comportement pour accepter les actions d'économie de santé.
1115	il me semble que le tiers-payant généralisé est contre-productif et pousse les patients à se déresponsabiliser

1116	gratuité totale pour les patients, mauvais...comme pour la pharmacie, il ne voit plus la valeur des choses..."salarié, on travaillera moins, moins de présence, investissement identique? en période de manque de médecins, tout le monde va y perdre, y compris la sécu... tout un tas d'acte "de service après-vente" seront comptabilisés par les médecins qui n'aurait pas fait payé le patient...
1117	le paiement a l'acte est la garantie de l'indépendance des praticiens et de la responsabilité des patients . Je suis en secteur II , en tiers payant qui paie le dépassement ?
1118	Le tiers-payant généralisé, c'est devenir très concrètement des fonctionnaires... tout en gardant les inconvénients du libéral. Soit l'Etat prend en charge tous les frais y compris la gestion du cabinet, et dans ce cas rémunère le médecin mensuellement Soit l'Etat laisse le patient et le médecin gérer leur relation contractuelle eux-mêmes. D'une manière générale, je ne vois pas comment la généralisation du tiers-payant va pouvoir aider à la baisse de la dépense en matière de soins... Buffet à volonté et gratuit... on consomme plus en général...
1119	Il ne faut pas que les médecins en secteur II soient lésés. Par ailleurs, il me semble bien que des consommateurs sachent le prix des prestations qu'on leur "offrent". Tous ce qui est "gratuit" coûte plus cher..
1120	élargir le tiers payant c'est déresponsabiliser les patients , déjà le médicament est "gratuit" , le médecin le sera aussi .
1121	Libéral ou salarié: il n'y a pas de demi-mesure possible
1122	Je suis contre le tiers payant généralisé excepté en dehors de la CMU. C'est pour moi une mesure déresponsabilisante et inflationniste au niveau des actes.
1123	L'instauration du 1/3 payant, engendrera inévitablement du contentieux après des organismes; Le système actuel ne nous permet pas de vérifier en temps réel, et le médecin n'a pas le temps de courir après les impayés donc perte ! Par ailleurs ceci ira dans le cadre d'une nouvelle déresponsabilisation des patients. C'est une mesure qui nous fragilisera par rapport aux mutuelles qui pourront mieux nous contrôler (un peu comme les garages conventionnés !) La pratique du tiers doit reposer sur une relation individualisée entre le médecin et son patient
1124	Il faut que le système obligatoire (CPAM, MSA, RSI, etc) avance la PC et que nous ne subissions pas les franchises ou sorties du parcours de soins
1125	L IMPAYE EST EXTREMEMENT RARE. 1 POUR CENT DE CMU DONC TRES RARE PAR CONTRE RECAPITULATION IMPOSSIBLE DES ACTES PAYES PAR LES CAISSES.DE PLUS LES PATIENTS NE PAYANT PLUS VONT PLUS CONSULTER SANS QUE CE SOIT TOUJOURS UTILE.
1126	laissons la liberté a chacun d'appliquer ou non le tiers payant ,selon ses conditions et surtout son lieu d'exercice ,l'interet est assez different
1127	Et même le dépassement "conventionnel" pour les médecins secteur 2. comme si la facturation se faisait directement à "l'assureur".
1128	Je pense que le règlement est toujours préférable (il faudrait que la part mutuelle des CMU soit réglé par le patient+++pour éviter les abus de consultation et la surfacturation)
1129	Tout ce que l'on ne paye pas n'a plus de valeur !
1130	voir plus haut
1131	avec mon changement de logiciel " acredité "!! il m'est devenu impossible de voir mes retour de tiers payant ... logiciel trop nébuleux celui que j'avais avant très simple et je pouvais vérifier les tiers payant .. en un clic... vive le progrès!!!

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1132	faciliter l'accès aux soins pour tous quand on sait que cet accès est en régression très forte
1133	je suis plutôt pour changer le type de rémunération des médecins (suppression du paiement à l'acte , paiement par capitation)
1134	le 1/3 payant uniquement pour les gens nécessiteux
1135	Après 39 ans et 6 mois d'exercice libéral, je suis heureux d'arriver au terme de cette magnifique épopée. J'espère avoir répondu à la mission que m'avaient confié mes prédécesseurs. Je déplore que l'évolution de la société ne me permette pas de la transmettre à d'inexistants successeurs.
1136	Le paiement à l'acte reste la base du contrat entre le médecin et le malade, signe de la confiance de ce dernier. Le 1/3 payant dévalue notre acte et notre crédit.
1137	Il en découle une dévalorisation de l'acte médical qui devient "gratuit " aux yeux des patients (devenus "usagers"). Si l'on veut garder une indépendance ainsi qu'une crédibilité (et non passer pour un employé au service des exigences des usagers du système), il faut rappeler que tout acte médical a un coût (pour la société au moins). Maintenant faciliter le 1/3 payant intégral lorsqu'il est nécessaire doit permettre de faciliter l'accès aux soins et peut être aussi désengorger les urgences ("gratuites" elles et n'importe quand)
1138	en France la mentalité de la population est-elle en correspondance avec le 1/3 payant généralisé?(risque de surconsommation!!) mais peut être faut-il en passer par là pour permettre une revalorisation de la MG y compris financière!!!
1139	JE SUIS EN SECTEUR 1 SANS DEPASSEMENT ALORS ...
1140	il y a contradiction entre la volonté de faire des économies, et la pratique du tiers payant. Il est évident que le tiers payant entrainera une inflation de demande des soins, comme il le fait très probablement déjà pour la consommation de médicaments avec le tiers payant pratiqué en pharmacie. Payer pour un acte médical, donne toute sa valeur à cet acte. Ne pas le payer, c'est le rendre peu important et peu valorisé
1141	en secteur 2 qui va payer ...?
1142	je ne comprends pas la logique. Si on veut responsabiliser les personnes sur le cout de la santé pourquoi ne par leur en donner une petite idée en leur faisant avancer les frais???
1143	le tiers payant generalisé est une erreur strategique majeure comme l'a été en son temps le gel du secteur 2 responsable d'une bonne partie de nos problemes actuels sans cette erreur strategique point n'aurait été besoin de "revaloriser" le mg puis qu'il aurait été de facto l'égal du spécialiste nous nous serions contentés du titre de generaliste et n'aurions pas eu besoin de ce titre purement honorifique de specialite attention de ne pas aggraver les erreurs du passé c'est ce que veulent nos gouvernants

**Enquête FMF sur le
Tiers-Payant**

1144	J'ai une comptabilité informatisée qui me permet de contrôler le paiement de mes tiers payant: j'ai perdu 5000€ en 10 ans de tiers payant , toutes caisses confondues .Même si au fil des ans la situation s'améliore progressivement, j'imagine quelle pourrait être les pertes dans l'avenir avec l'entrée en lice des mutuelles. Je suis donc déjà pour cette première raison contre le tiers payant systématique. Je pratique le tiers payant non obligatoire pour un certain nombre de mes patients en ALD , et je dois constater malheureusement que pour la majorité d'entre eux cette pratique devient très vite un du. Pour cette deuxième raison je suis contre le tiers payant systématique. Enfin en garde: les patients ont le choix entre les urgences "gratuite " et une consultation chez le médecin de garde , à 50€, le choix est vite fait. Tous mes confrères ont constaté une très nette baisse d'activité en garde. Je suis donc pour soit l'instauration d'une consultation payante aux urgences soit pour la possibilité d'un tiers payant intégrale au cabinet à condition d'être effectivement payé. Ceci étant dit je pense qu'il y a beaucoup d'effet d'annonce dans les propos du ministre
1145	je trouve cela normal que le patient paie la consultation sinon c'est la porte ouverte aux abus et bonjour le déficit de la sécu! cette proposition de loi est complètement démagogique et ne règlera pas les soucis actuels
1146	On doit faire des économies et ce n'est pas en faisant le tiers payant .On contraire surcharger notre travail de chose inutile .
1147	A mon sens la généralisation du tiers payant vise essentiellement à "faire passer la pilule" d'un désengagement progressif de l'assurance maladie des soins en libéral aux profit des complémentaires.
1148	Le tiers payant généralisé serait une mise sous tutelle du médecin.dans ce cas pourquoi ne pas le salarier ?
1149	pas de généralisation du tiers payant , c'est une grosse erreur
1150	Pas de tiers-payant généralisé et surtout pas d'accord systématique avec les mutuelles !
1151	Je suis prêt à m'adapter pour améliorer les soins de tous. Il faut que ce soit simple !
1152	BEAUCOUP DE CHARGE DE TRAVAIL EN + EN PREVISION- CARTE PAS A JOUR , CAS HORS CADRE...
1153	acte Cs sans geste technique en dessous de la valeur réel du travail intellectuel, surtout pour les spécialistes non d'organes comme l'endocrinologie, médecine interne, pédiatrie, médecine générale... alors que des actes techniques sont excessivement payés!
1154	Toujours pareil, en secteur 2 j'accepterais le tiers payant sur la part obligatoire si tout fonctionne bien...Mais je ne renoncerai pas aux honoraires libres. Je ne vérifie que très rarement mes tiers payant, et je sais que pas mal de cs passent en pertes et profits..
1155	je ne comprends pas cette proposition
1156	Peur de la surconsultation si le tiers payant se généralise
1157	La santé n'est pas un dû mais un droit ; elle nécessite une participation du patient qui doit se prendre en charge et doit aussi savoir ce que cela coûte La rapidité de remboursement avec la CV ne me paraît pas un obstacle fréquent de l'accès aux soins (je décale la mise en banque des chèques)
1158	comment refuser un 1/3 payant si c'est inscrit dans la loi , la liberté d'accord pour le médecin c'est que le patient ira voir des médecins qui le pratique , on ne va pas passer encore du temps à expliquer au cas par cas si on fait payer ou non le patient , avec des différences entre médecins du même cabinet de groupe ou remplaçants . il faut que les personnes se responsabilisent aussi , et il n'y a qu'en payant qu'ils le font un minimum pour certaines catégories de personnes très demandeuses .
1159	TP dans la loi et TP pour difficultés financières. C'est tout.

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1160	Il y a 30 ans paiement a l'acte integral Actuellement j'ai plus de 10% de paiement forfaitaire ds mes revenus bruts Le CAPI est un anagramme trop proche de capitation ce n'est pas anodin La DGOS Me PODEUR a dit il y a 2 ans lors d'une de ses interventions"là où la démographie médicale serait défailante nous ouvrirons des dispensaires " avec par voie de conséquence des médecins salariés ce qui réglera le problème de la liberté d'installation et de la desrtification JM JOLY CHAGNY 71150
1161	Je suis pour une vraie sécurité sociale prenant en charge l'intégralité des soins nécessaires dans le cadre d'un vraie politique de santé publique avec suppression de tous les régimes spéciaux, assurances et mutuelles. Bref la révolution, en infraction avec la loi du business actuel et en attendant je bricole.
1162	je ne comprend pas bien cette proposition
1163	Et les actes en honoraires libre en secteur 2 ? Coment seront ils réglés ?
1164	perte de la valeur de l'acte pour le patient
1165	tiers payant = inflationniste , avec enveloppe globale bloquée = dévalorisation encore accrue de l' acte médical. Mieux vaut demander le salariat sans les contraintes du libéral dans ces conditions
1166	Je suis médecin, pas commerçant, donc tout ce qui conduira à me détacher d'une relation financière directe avec mes patients sera le bienvenu.
1167	mesure inflationniste en termes de consultation.
1168	JE SUIS POUR QUE LES PATIENTS AVANCENT LES FRAIS ET DE CE FAIT LES RESPONSABILISER ET NE PAS CONSULTER POUR TOUT ET N IMPORTE QUOI . QUANT AUX PATIENTS QUI N ONT PAS LES MOYENS JE M ARRANGE AVEC EUX
1169	Souvenons nous du système minier où les malades abusaient du système. Ce ne peut être que la porte ouverte aux abus, l'homme étant ce qu'il est.
1170	Tiers payant=deresponsabilisation de l'assuré
1171	le 1/3 payant general= salariat alors il faut choisir
1172	le tiers payant n'est pas une rémunération des médecins par l'état mais une facilité de paiement pour les patients par le biais de l'assurance maladie et ne doit se faire qu'avec l'accord des deux parties et un partenaire qui joue le jeu depuis 2 ans la sécurité sociale joue le jeu correctement mais ce n'est pas le cas des autres caisses notamment MGEN, RSI... responsable d'impayés
1173	pas de 1/3 payant sans CV qui sécurise l'acte transmis Les FSP sont impossibles à contrôler actuellement
1174	tiers payant... c est toujours ça pour les gens qui se presentent sans rien...
1175	Faut avancer Morbleu! .. euh non en fait il faut rattraper le retard .. on est au Moyen Age de la relation financière patient-médecin alors que les pharmaciens+ Labos + hosto ne se posent plus ces questions depuis longtemps et que les patients l'ont bien compris, eux ! On se demande donc pourquoi cette stérile polémique ???
1176	d'accord avec le guichet unique mais aussi pour le tiers payant chez tous les médecins, généralistes et spécialistes
1177	RAS
1178	L alimentation étant notre première médecine je suggère à marisol Touraine de pratiquer le tiers payant aux caisses des supermarchés ! Trêve de plaisanterie si les gens ne paient pas ils seront déresponsabilises et si ils ne paient rien l acte médical n'aura aucune valeur dans leur esprit. Les ostéopathes ont bien de la chance!!!
1179	chacun fait ce qui lui plait mais facilitons la tâche aux médecins qui veulent s'affranchir de l'encaissement

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1180	A une époque où il est indispensable de responsabiliser la population, j'ai du mal à croire que le tiers payant soit la solution. Je suis prête néanmoins, à modifier mes encaissements si en effet, les versements se font de façon complète et transparente. Ce qui est loin d'être encore le cas pour ma part ...
1181	et a condition que les tarifs des actes soient decents ?
1182	Le tiers payant est intéressant dans certaines situations ou le patient est gêné financièrement. Il existe en pratique déjà dans cette situation. Le paiement direct du patient au médecin dans les autres cas, permet de préserver l'indépendance du médecin vis à vis des caisses.
1183	C généraliste égale CS
1184	on est assez mal respectes , si en plus , ils ne nous paient plus...
1185	comment ne pas être d'accord avec la liberté ?
1186	L'acte de payer sa consultation au médecin est à mon avis un acte important dans la relation de soins : le patient ne doit rien au médecin. Ne voir que le côté pratique ou économique du tiers payant est mon avis une erreur.
1187	la pratique du 1/3 payant est une orientation voulue pour se débarrasser de la Médecine libérale pratiquée en exercice solitaire (celle que je pratique comme un dinosaure) Vive les techniciens de la santé appliquant une politique de santé. Mort aux dinosaures...
1188	inflationiste demagogique irréalisable en l'état
1189	liberté, liberté chérie....un mot qui a fait le tour du monde et qui n'est jamais revenu!
1190	Je refuse que le médecin soit le tiers qui paye. Ce n'est pas à lui d'avancer les frais. De plus la charge de travail supplémentaire est énorme pour contrôler le paiement et se faire payer alors qu'on manque de médecin pour soigner.
1191	on a fait la saisie des caisses par la carte vitale sans être payé on veut nous refiler la généralisation du tiers payant sans en payer le coût: non. Gérer (contrôler les règlements) les tiers payant c'est très chronophage. Il faut une rémunération de compensation. Le syndicat des centres médicaux l'a évalué à 3.50 euros. On ne les aura jamais. J'attends le mot d'ordre pour la grève des cartes vitales pour enfin faire pression pour négocier une rémunération de ce travail de saisie.
1192	LA FONCTIONNARISATION REMPANTE SANS AUCUN AVANTAGE DES FONCTIONNAIRES : CONGES PAYES, RETRAITE , PENSION DE REVERSION ET TS LES EMMERDES DE LA PAPERASSERIE . LA MORT DE LA MEDECINE LIBERALE ENCORE UNE IDEE DE L'ENARCHIE DE DROIT DIVIN DE CE PAYS !!!!!A QUAND LA SOCIETE CIVILE !!!!!
1193	comment seront réglés les dépassements ?
1194	je pense que tout le monde devrait payer quelque chose ne serait-ce que 1euros pour les plus démunis plutôt que leur retirer en cachette de leur remboursement c'est une vraie escroquerie....
1195	le paiement doit être la règle. le médecin n'est pas un simple auxiliaire de santé de la CPAM où le non paiement serait perçu comme gratuité l'exigence qui va avec. les rapports se tendent de plus en plus et le montant des actes ne poussent pas au respect n'en rajoutons-pas.
1196	y aura beaucoup d'actes qu'à moitié remboursés si l'on oubliera de cocher médecin de substitution...
1197	Si l'on veut généraliser le tiers-payant, en rester pour l'instant au tiers-payant dans les cas obligatoires et sur le RO. Vu le manque de temps je ne me vois pas gérer le RC (quelle mutuelle? enregistrement de la mutuelle, pointage)

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1198	ne pas payer=ne pas respecter ne pas payer=augmentation des actes ne pas payer=risque pour le médecin de ne pas être payé si le patient ne respecte pas une des clauses pondues par la SS!!!! ne pas payer= je prendrai ma retraite en 2017
1199	Le soin n'étant pas une prestation de service,mais une nécessité pour tous les humains,car il n'y a qu'une nature humaine,c'est au malade de se libérer de la dette qu'il contracte en étant soigné par le médecin, et à la société de rembourser le patient.
1200	si les patients n'ont plus à avancer d'argent, vous finissons de perdre le peu de considération que nous avons encore....
1201	je suis libéral avec toutes les emmerdes que cela comporte, je me refuse donc clairement à devenir libéral-salarié-de-la-sécu avec toutes les nouvelles emmerdes que cela comportera évidemment. Plus d'intermédiaires entre le payeur et le payé, c'est plus de temps et d'énergie perdus. Allez dire aux banquiers "je vous réglerai dans 3 semaines les échéances de votre prêt" et voyez comment il réagira. Pourquoi nous prend-on pour des tartes?
1202	Tout ou rien avec guichet unique avec paiement garanti, les différents se réglant entre caisse et patient et non pas sur le dos du praticien
1203	le tiers payant doit rester limité aux cas "obligatoires"
1204	Je ne sais pas si le changement de ministre réglerait le problème, mais pour ce sujet précis, étant contre le projet, je réponds par défaut "il faut changer de ministre" alors que je répondrais idéalement "sans objet".
1205	Plus de consultations, d'abus et de dépenses pour la sécu. Sans penser au travail supplémentaire impossible à assumer pour le gérer!!! Et pourquoi pas devenir salarié de la sécu, tant qu'il y sont? On nous a pris pour des Anglais!
1206	dans la loi actuelle !
1207	1/3 payant = majoration de la consommation des soins pour des patients qui n'auront plus aucune valeur de l'acte médical
1208	Tiers payant = changement de système de soins: -gratuit du point de vue du malade avec dévalorisation de la fonction de médecin, en contrepartie inflation facile du nombre d'actes mais sans garantie de paiement par la caisse ou mutuelle. Personnellement je préfère dans ce cas être salarié.
1209	En démocratie si la majorité veut le 1/3 payant alors je m'incline mais je m'étonne: personne ne dit que s'il n'y a aucune avance de frais la consommation médicale va encore augmenter !!
1210	Je suis pour le Tiers Payant comme il existe a l'heure actuelle, c'est à dire dans des cas particuliers.
1211	les patients étant remboursés sous 3 4 jours avec la télétransmission , hors cas exceptionnels de "force majeure", la quasi totalité peuvent avancer 23 euros surtout si on diffère l'encaissement du chèque par exemple ce que l'on fait sans problème. Le paiement de la consultation chez le psychanalyste ne fait pas partie intégrante du traitement et de la thérapie?..
1212	Un pas de plus dans la contrainte et l'obligation de résultat
1213	le passage à un tiers payant systématique me paraît un bêtise, des soucis techniques en plus mais pas non plus la fin du monde; le ROSP et la dérive vers un paiement forfaitaire contrôlé par les caisses m'inquiètent bien plus
1214	doit rester une liberté du médecin
1215	si la technique suit
1216	LE TIERS PAYANT GENERALISE DERESPONSABLE LE PATIENT CAR IL NE PREND PAS CONSCIENC DU COUT REEL DE LA SANTE

1217	Je ne suis pas contre le tiers payant mais le généraliser me paraît dangereux: que se passe-t-il si la caisse décide finalement de rembourser sur la base de 22 ou 21€ pour renflouer les déficits? Et pourquoi pas aussi devenir salariés de la Sécu? Bien sûr c'est de la provoc. mais ce tiers payant généralisé ne m'inspire rien de bon
1218	1/3 payant integral signifie des consultations supplementaires, souvent inutiles, pour se faire prescrire ne serait-ce qu'une boite de doliprane!
1219	Je pense que le tiers payant entraîne une surconsommation, et dévalorise l'acte médical dans l'esprit du patient: l'acte "ne lui coûte plus rien". On le voit très simplement avec les patients à la CMU qui surconsomment.
1220	Je suis d'accord avec le principe du tiers payant mais le généraliser et le rendre obligatoire me fait peur : gros risque d'augmentation des consultations pour "pas gd chose" vu que les patients ne déboursent plus rien vu les problèmes actuels pour se faire payer les CMU et autres avec les caisses, y rajouter les mutuelles, ça fait peur Si on rend obligatoire le tiers payant..autant nous salarier directement...
1221	IL NE FAUT PAS DE GENERALISATION DU TIERS PAYANT : c'est la fin du paiement à l'acte avant 10 ans !!!
1222	je ne désire pas être payer directement par la sécu pour mon exercice libéral. sinon c'est le salariat
1223	le tiers payant ne se justifie que pour les patients qui ont des difficultés à payer directement. Il est machiavélique d'établir un système qui repose sur le fait que de plus en plus de personnes auront des difficultés à payer !
1224	Même à remboursement à 100% , le patient doit prendre conscience de la non gratuité de la santé afin de limiter les abus.
1225	comme je l'ai exposé plus haute ce système est inflationniste me^me pour un médecin honete
1226	comme je l'ai exposé plus haute ce système est inflationniste me^me pour un médecin honete
1227	Les patients ne savent déjà pas le coût des médicaments ce qui a mon avis est une hérésie. Comment faire des économies si les patients n'ont pas la notion du coût des soins et si tout est pris en charge directement ?
1228	le tiers payant entraine une augmentation des dépenses et les gens ne se rendent plus compte du cout de la santé ; et cela emmène à une déconsidération de la profession par rapport au ostéopathe à 50 euros la consultation. Il faudra aussi négocier qu'une consultation correspond à un motif de consultation et pas une liste de problèmes. Il faut éviter une surcharge de comptabilité pour le médecin ou demander une rémunération. De plus en cas de défaut de papier ou de carte, le patient devra payer obligatoirement.
1229	Au delà des contraintes techniques qui seraient une charge administrative supplémentaire il s'agit plus de la "philosophie" de l'acte médical. Comment peut-on à bac + 8 ou 10 , accepter de se voir régler une consultation à moins de 10 euros. La consultation médicale devient un acte consumériste, et cette mesure ne va certainement pas arranger les choses. On passe du temps en consultation , on fait de la clinique, de la prévention, on se forme ; il y a un acte intellectuel qui ne doit pas être dévalorisé de cette manière. C'est à nous faire remettre en question la poursuite de notre métier en "libéral" et cela ne va pas inciter tous nos jeunes en formation à s'installer en ville. J'espère que la mobilisation sera d'ampleur. Il faut que cela bouge.
1230	Le médecin est un travailleur comme un autre, il doit être payé par la personne qui le consulte, le problème de l'assurance maladie ne doit concerner que le patient

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1231	LA REVALORISATION DES TARIFS DE BASE ET LA SUPPRESSION DU SECTEUR 2
1232	je suis pour le tiers payant au cas par cas mais non généralisé et non obligatoire sauf (CMU et AT)
1233	comment faite le 1/3 payant pour les dépassements en secteur II Pourquoi serais je pénalise si le patient a oublié sa CV ou si il n'est pas ds le parcours de soins ?
1234	le patient doit rester au contact de la valeur de l'acte perte majeur d'un moyen de pression en cas de pb avec la caisse le medecine doit garder une valeur dans un monde ou tout en a une
1235	il faut que les gens règlent,qu'ils comprennent le cout de la médecine,mais soit remboursés rapidement.
1236	il serait vain de croire que le libéralisme existe encore actuellement sans aucune liberté tarifaire mais avec le "statut " du libéral (charges social , régime ...) sur les projections que l'on peut faire pour 2017 on est en droit de penser que les conditions techniques ne seront pas au RV;;;donc l'application sera vécue comme une nouvelle contrainte
1237	si personne ne fait défaut
1238	Nous sommes libéral
1239	il faut simplifier les contraintes financieres pour nous permettre de nous reconcentrer sur l'acte medical
1240	certain patient aime payer directement le médecin
1241	ce qui me choque , c'est l'obligation . Plus personne n'a de choix , ni le patient (certains me demandent expressement de regler !!! notamment vis a vis des retenues secu) et le médecin !!!! Et puis , nos actes auront-ils encore une valeur ? payer est un symbole ! (encore un qui s'envole!)
1242	la santé a un cout et les patients doivent en etre conscients : elle n'est pas un du et encore moins un droit
1243	j'ai une patientèle pour laquelle la généralistaion du tiers payant ne posera pas de problème. Je peux comprendre que ce ne soit pas le cas pour tout le monde
1244	on enlève toute responsabilisation du patient avec le tiers payant; le médecin perd notablement de son aura et de la considération de la part des patients
1245	à 23 euros la consultation , je ne peux accepter un système sans garantie du paiement intégral .A l'état qui met en place de telles propositions démagogiques de mettre en place un système de guichet unique.J'ai déjà assez de contraintes administratives.
1246	question incompréhensible !!!!
1247	le patient doit participer ;tier payant seul pr cmi et ald
1248	JAMAIS
1249	il faut continger le 1/3payant aux AT/CMU/ACS: c'est déjà beaucoup, cela déresponsabilise les gens et donne du travail suppléméntaire au médecin s'il veut vérifier ses comptes : celà suffit !
1250	deresponsabilisation du patient augmentation des depenses je suis liberal et je tiens à le rester je ne veux pas devenir un salarié de la secu
1251	il faut la garantie du paiement en clair dans la compta !!!
1252	je comprend pas la question !
1253	Le tiers payant déresponsabilise le patient, abus et surconsommations seront inévitables.
1254	retraité actif depuis cette année, une mise en oeuvre rapide du tiers payant fixera ma date de fermeture de cabinet.
1255	Le tiers payant peut être nécessaire pour un certain nombre des individus, mais comme citoyen ont préfère régler les honoraires a son médecin.

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1256	si la SS me paie, je depends de son bon vouloir, c'est une atteinte à l'exercice libéral
1257	il faut que les pb techniques de la caisse soient réglés non au depens des medecins ...
1258	Qu'on arrête de nous faire chier avec des contrats dans tous les sens, vive le salariat. La P4P j'ai rien rendu en 2013 ET POURTANT ILS ONT DES CHIFFRES (sur les données déclaratives bien sûr)
1259	je ne télétransmets pas
1260	surtout un guichet unique et un payeur unique sinon c'est soit l'echec garanti soit la surtaxe par concentrateurs, et autres arrangeurs de situations...à nos frais toujours
1261	madame notre ministre sait que quand on rentre tard on a du mal à gerer les enfants sauf si notre conjoint est chômeur ou instituteur doit on prévoir les oranges pour voir nos enfants en garde à vue si on doit rentrer encore plus tard pour vérifier nos tiers payants??
1262	le tiers payant est une déresponsabilisation des patients: n'avançant plus les frais de soins, les patients reviendront nous consulter au bout de 48heures pour dire que le traitement n'est pas assez rapide, ou d'une tolérance moyenne, etc... C'est une source de multiplication des consultations et donc aucune économie. je ne parle même des problèmes de 30% de la population qui n'a pas la mutuelle sur la carte vitale Quant à faire un tiers payant papier, merci bien pour les délais de paiement secu puis mutuel: plus jamais. Est ce que le gouvernement prévois de faire le tiers payant des capotes anglaises et des E cigarettes?
1263	Le tiers payant pour tous va contribuer a dévaloriser encore plus la profession. Les patients vont surconsommer, exiger, abuser .nous aurons a gérer de grands nombres de rejets des caisses. Dans la mesure où nous faisons l'effort de teletransmettre avec un remboursement rapide du patient, le TP pour tous n'a pas lieu d'être. Nous serons en tous cas les grands perdants de ce système.
1264	le 1/3 payant est démago et inflationniste je suis déjà opposée au principe d'exonération du prélèvement forfaitaire pour les CMU, il pourrait être moindre mais exister
1265	Il est très compliqué actuellement de faire une comptabilité tiers payant suite aux multiples sources de virement (caisses, mutuelles, assurance pour AT, militaires...). certains envois les justificatifs par courrier, par mails, aucun (vu sur le compte en banque...) le guichet unique permettrait un relevé complet et faciliterait la comptabilité.
1266	je répète , le tiers payant déresponsabilise le patient et a un effet inflationniste . C'est par ailleurs la fin de la médecine libérale , c.a.d. , la fin de liberté de la pratique et de la prescription médicale , le salariat avec tous ses emmerdements et sans ses avantages (repos compensateur , 35h00 , congés payés , etc...) : Staline est de retour !!!
1267	laisser payer au patient la part complémentaire
1268	Gare au déficit des caisses!!!
1269	le tiers payant c'est la porte ouverte aux abus
1270	Si la procedure de payement est faite comme actuelement elle est pour les cas des CMU pourquoi pas - 2/3 de mes patients sont des CMU
1271	difficulté de contrôle des versements
1272	sur le fond je reste attaché au paiement à l'acte avec l'appréhension d'une envolée des actes en cas de 1/3payant

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1273	je suis contre le tiers payant généralisé et obligatoire nous effectuons un Travail Difficile et de Responsabilité il me semble normal que les patients restent conscients de ce fait et que ce Travail mérite rémunération, sinon nous serons encore plus sollicité pour des pécadilles
1274	De toute façon, le gouvernement aura du mal à préciser que le système mis en place pour le tiers payant (s'il est validé) ne fonctionne pas bien à 100%.
1275	je ne vois pas le problème que vous avez avec le tiers payant. Je n'ai jamais eu de défaut de paiement par la CPAM, c'est sur que je vérifie les règlements mais je dois aussi vérifier mes chèques et CB... Le problème vient des autres systèmes (RSI, en particulier..)
1276	trop de temps perdu en administratif , au détriment du patient
1277	Quid des rendez vous non honorés ? Il y a déjà assez (trop) de patients ne venant pas à leurs rendez vous ou annulant au dernier moment, s'ils ne paient plus, se sentiront ils toujours autant responsables ou engagés vis à vis de leurs RV ? RV non honorés = Pas de recettes mais les charges ne baissent pas !!!
1278	1/3 payant généralisé= porte grande ouverte à la surconsommation !! bonjour les économies de santé et l'allègement de notre emploi du temps !! Je refuse d'être tributaire intégralement du bon vouloir de la CPAM pour mes revenus.
1279	que le médecin puisse garder la liberté de l'appliquer ou non
1280	J'ai beaucoup d'impayés des patients n'ayant jamais déclaré de médecins traitants quand ameli ne marchait pas et que je ne pouvais pas vérifier si ils ont déclaré ou non. Donc ça serait bien que ce soit garanti.
1281	C'est un faux débat: le tiers-payant est déjà effectif depuis des années. Mais avec les "forfaits" les pouvoirs publics tiennent le bon bout pour augmenter légèrement les forfaits en bloquant le C qui ne vaudra plus grand chose dans quelques années. Ainsi le tiers-payant n'aura plus d'intérêt.
1282	ingérable dans un cabinet de groupe trop de charge de travail pour notre secrétaire
1283	ingérable dans un cabinet de groupe trop de charge de travail pour notre secrétaire
1284	ingérable dans un cabinet de groupe trop de charge de travail pour notre secrétaire
1285	désresponsabilise les patients plus de notion de coût des soins
1285	absolument contre
1286	à quand le déconventionnement collectif massif ???
1287	je pense qu'il faut faire comme dans le public, le patient paye le TM avant la consultation et en cash, au moins on est certain de ne pas avoir de chèque en bois pour lequel la banque fait payer une petite com= double peine
1288	Je ne crois pas que le tout gratuit soit une bonne chose. Mais il faut faciliter l'accès au soin pour les "nécessiteux".
1289	le 1/3 payant ne sera possible que si la cpam verse la totalité des honoraires charge à elle de récupérer ensuite auprès des mutuelles le complément. Le cas des patients sans mutuelle n'est pas abordé comment faire ?
1290	Il est absolument nécessaire que chaque patient participe au moins de qq euros au règlement des consultations Il y aurait moins d'abus (cs iteratives et non nécessaires) si cela etait le cas pour les patients beneficant de la CMU
1291	Je ne suis pas totalement contre puisque je le fais régulièrement mais à ma discretion .Notre travail n'aura plus aucune valeur, ma consultation vaudra zéro euros!comment se faire respecter!. Je crains de devenir "un donneur de doliprane" puisqu'il est toujours remboursé. Mais tous les actes gratuits que je fais peut-etre vais je me les faire payer...

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1292	Lorsque des patients, connus, me le demande pour des raisons financières, je fais le 1/3 payant sur la part obligatoire. Une consultation non payée est gratuite et ne vaut donc rien, donc je ne serais plus respectable. Déjà qu'on est moins cher que le coiffeur, et que Darty pour le déplacement (10€ depuis 10 ans, qui s'en occupe ?)
1293	ON GARDE LE SYSTEME ET ON MODULE TROP DE PAPERASSE IL Y EN A ASSEZ !!!!!!!!!!!!!
1294	Le paiement a l'acte reste un fondement de notre systeme "liberal" (qui l'est déjà pourtant trop peu !!!). On a vu déjà les dégats causé par une CMU non encadrée et sans garde fou ! La generalisation du tiers payant va inevitablement accredité l'idée que la santé est un du, gratuit et que les généralistes sont corvéables à merci ! Et bien NON ! L'acte de médecine generale est déjà notoirement sous coté probablement à 50%, la generalisation du tiers payant ne peut s'envisager que dans une fonctionnarisation de la medecine de ville mais alors il faut tout remettre à plat, discuter de nos 35h (!!!), des congés payés, de la retraite, et pourquoi pas du 13e mois !!! ... Que Mme Touraine et Mr Hollande s'en aillent ils rendront là un vrai service à nos concitoyens ! Reviens vite NS !
1295	Que ceux qui ont les moyens de payer la consultation le fasse!
1296	aucune compromission qui sera obligatoirement la porte ouverte à une généralisation secondaire et obligatoire du tiers payant. ne serait-ce que par la revalorisation de notre activité à travers les bonus 'objectifs de performance'
1297	surtout relevé d'opération limpide et remboursement rapide
1298	J'ai opté pour le paiement par carte bancaire (plus de chèque en bois) et grâce à la rapidité de la carte vitale, les patients ayant un débit différé sont remboursés avant d'être débités... le 1/3P pour tous ? Le risque est le dérapage du nombre des actes à notre insu et de celui des patients : je ne fais plus d'acte gratuit pour les CMU... car je ne me pose même plus la question alors que j'en fais pour les autres...
1299	je répond Non car j'ai passé l'age de croire au Papa Noël et a l'honneteté des autorités qui gouvernement depuis 1981 - il y a toujours des impayés cmu , tous les ans et c'est de pire en pire comme s'il y avait des ordres d'en haut pour organiser ce racket complémentaire
1300	Le 1/3 payant déresponsabilisera les patients et il nous considèreront comme des agents de santé pour pas dire autre chose pas du tout d'accord avec le 1/3 payant généralisé
1301	pour le tiers-payant , il faudrait déjà que les patients aient une carte vitale a jour, qu'ils l'aient le jour de la consultation et que la sécu nous envoie des relevés journaliers voire hebdomadaires pour pointer si nous sommes payés. Mais cela veut dire 2 choses : déresponsabilisation du patient qui ne saura pas combien coutent les soins de santé et noyade du médecin dans les papiers administratifs ...
1302	Tout est cas d'espèce(sans jeu de mots)
1303	chacun doit rester libre de sa pratique, mais la précarité sociale doit être prise en considération
1304	il n'y a pas lieu de modifier la situation actuelle qui fonctionne , compte tenu des faibles sommes engagees hors SS (7 euros sur 1 sem!!..)peut etre pourrait on proposer le 1/3 P "integral avec interlocuteur unique" pour les actes de PDS regulés par le 15 (ou 15 bis medecine liberale)...
1305	Proposition FMF peu claire

Enquête FMF sur le Tiers-Payant

1306	Et l'éducation des patients ? Ils ne nous respectent déjà pas bcp quand ils nous payent... Il n'y a qu'à voir comment les patients en Cmu nous respectent pour ne pas avoir envie d'une patientèle entière comme ça... Et passer mon temps à pointer les paiements (réalisés ou non) ne m'intéresse pas du tout. Et pas les moyens de payer un comptable ou autre... Quant aux aides financières pour en prendre un : depuis que nous avons les Rosp avec paiement à l'informatisation, le logiciel est 2 fois plus cher !
1307	selon les cas
1308	soit on fait de notre profession une profession salarié de la sécu avec le statut qui va avec, soit on arrête de nous mettre tous les battons dans les roues sans contre partie: demandez aux pharmaciens les problèmes qu'ils rencontrent avec les paiements de la part des mutuelles, et les blocages sécu si leurs dossier télétransmis n'est pas parfaits (rejet de l'intégralité de la facture si une erreur sur l'ensemble de la feuille, notamment la mention non substituable manuscrite...). a vous Mr les représentants d'éviter que nous devenions les mêmes moutons que nos collègues pharmaciens, qui ne l'oublions pas aujourd'hui sont dans une difficulté financière sérieuse pour plus de 50 % d'entre eux...
1309	pour moi le tiers payant est à réserver exclusivement aux patients n'ayant pas les moyens d'avancer les dépenses de santé (cmu bien sur, et autres le cas échéant)! si il est généralisé plus personne ne saura ce que coûte effectivement la santé , il s'agit d'arrêter de déresponsabiliser les gens ! et plutôt de les rendre pleinement acteurs de leur santé et cela commence par le porte monnaie, par ailleurs ce n'est certainement pas en ne payant plus le médecin qu'on fera faire des économies à la sécu !!! d'autre part je suis installé seul sans secrétaire , je ne me vois pas pointer toutes ces consultations en tiers payant , il y a déjà suffisamment d'administratif! je préfère faire de la médecine , ce qui est aussi mieux pour mes patients !!! J'ai également pu constater pour les qqes tiers payants que je fais qu'ils ne sont pas toujours payés par la sécu ; environ 5% des consultations ! et pour les récupérer quelle perte de temps!!! temps non consacable aux patients... donc tout le monde est perdant .question : à qui profiterais le crime ? ni aux médecins ! ni aux patients! Ne reste plus que l'hypothèse émise précédemment d'une entourloupe politique de plus peu avant le
1310	comment imaginer faire des économies avec un tel système? Dejà le " tout gratuit" à la pharmacie est une totale aberration , entraînant bcp de gaspillage. Si le probleme est l'engorgement des urgences à l'hopital, il doit y avoir d'autres solutions.
1311	J'ai pas confiance en TP généralisé.
1312	Si le patient n'est pas responsable du paiement il s'en moque, le tiers payant devrait être accepté automatiquement et à 100% par les caisses pour tous les actes d'astreinte, d'urgence, de réquisition, d'hospitalisation d'office, de prompt secours etc...
1313	La gestion des tiers payant à l'heure actuelle, est tellement compliquée, part non négligeable du temps de travail d'une secrétaire, il me paraît utopique, de penser que cela pourrait s'arranger, rapidement de surcroît!!! .
1314	Tout ce qui est gratuit ne vaut rien. Le tiers payant intégral dévalorisera un peu plus l'image du médecin . Pourquoi ne pas nous proposer un salariat ?
1315	LE PAIEMENT A L'ACTE A FAIT LONG FEU ...JE NE SERAI PAS OPPOSE, MEME, A UNE CERTAINE FORME DE PAIEMENT GLOBAL TRIMESTRIEL REAJUSTABLE EN FONCTION DE L'ACTIVITE SAISONNIERE
1316	Pratique du tiers payant en medecine generale courant à étendre aux autres specialités, je suis d'accord. Le mot obligatoire seul me gêne et est démagogique.

1317	TOU CA ME FAIT CHIER /j etais mreferent j'en ai bave apres l arret de ce statut pour retomber sur mes finances je ne me ferai pas avoir 2 fois sans garantie je ne ferai rien je prefere faire des actes gratuits
------	---